



Le Baromètre du mécénat d'entreprise en France

2022

Résultats complets de l'enquête
Admical – IFOP
Novembre 2022



Etude
soutenue par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



pro bono lab

> Edito

Yann QUEINNEC



Délégué général
d'Admical

Le mécénat d'entreprise n'est pas une niche fiscale, c'est un levier majeur d'engagement sociétal des entreprises !

Cette 10ème édition du Baromètre du mécénat d'entreprise indique que plus d'un tiers des entreprises ne font pas jouer le mécanisme de réduction d'impôt sur les sociétés. Elle confirme ainsi que les raisons qui amènent une entreprise à s'engager dans une action de mécénat sont ailleurs.

Répondre aux enjeux spécifiques de son territoire, satisfaire l'envie des collaborateurs de s'engager dans des causes d'intérêt général, sont deux leviers forts de passage à l'action mécénale, particulièrement dans une période marquée par la crise sanitaire et les défis d'une urgence sociale toujours plus prégnante.

Une autre tendance forte émerge du Baromètre. Les entreprises sont en quête de cohérence de leurs actions de mécénat avec leur activité économique. Cette recherche conforte la montée en puissance des enjeux de RSE auxquelles les entreprises doivent apporter des réponses concrètes. Le temps d'un mécénat stratégique est donc devant nous. C'est un appel à toujours plus de professionnalisation des démarches pour apporter des garanties éthiques et des réponses tangibles sur le terrain.

Enfin, un autre défi se profile. Cette édition 2022 du baromètre indique que seulement 9% de nos entreprises ont franchi le pas du mécénat. Quand à celles qui sont déjà mécènes, elles sont loin d'utiliser le plafond prévu par le régime fiscal incitatif au mécénat. Le potentiel de développement du mécénat dans notre pays est donc considérable et Admical entend y apporter sa contribution pour libérer l'engagement des entreprises !

> Les partenaires du baromètre



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



pro bono lab

> Merci à nos Grands Mécènes



Sommaire

- > Points clés à retenir 6
- > Enquête principale 8
 - > Evolution du mécénat d'entreprise en France 9
 - > Les pratiques du mécénat d'entreprise 22
- > Focus mécénat de compétences 54
- > Focus Culture 63
- > Focus Sport 73
- > Le mécénat en région 88

Points clés à retenir (1/2)

Si la crise sanitaire a impacté les activités des entreprises mécènes, celles-ci se montrent bien plus optimistes en 2022

- **En 2021, 3,6 milliards d'euros ont été consacrés au mécénat d'entreprise** (contre 3,5 en 2019) dont 2,3 milliards d'euros de dons déclarés **soit 1,4 milliard d'euros de réductions d'impôts accordées aux entreprises.**
- Néanmoins, un tiers des entreprises mécènes considèrent que la crise sanitaire a eu un impact sur leur politique de mécénat. Pour la moitié d'entre elles, cela correspond à une réduction du budget (notamment chez les PME et ETI), mais l'autre moitié évoque aussi l'opportunité d'avoir redéfini ses axes d'intervention ou d'avoir amplifié ses actions.
- Ainsi **les entreprises mécènes semblent penser que la crise est derrière elles** : pour les deux années à venir, elles se montrent plus optimistes, qu'elles aient été impactées par cette crise ou non. Aujourd'hui 19% considèrent que leur budget va augmenter (+9pts vs 2020), 74% qu'il va rester stable (+2pts) et seuls 4% qu'il va diminuer ou être supprimé (-12pts).

Les évolutions de la pratique du mécénat d'entreprise témoignent d'une recherche de mise en cohérence de la pratique du mécénat

- Cette mise en cohérence passe tout à la fois par l'alignement avec les valeurs de l'entreprise, **l'alignement avec la stratégie RSE**, et également par **le choix de domaines d'intervention plus proche de l'activité de l'entreprise.**
- Ainsi, l'incarnation des valeurs de l'entreprise est la première motivation de la démarche de mécénat (citée par 49% des répondants et même 60% des grandes entreprises). Les grandes entreprises sont également 63% à justifier le choix des domaines investis par un reflet des valeurs de l'entreprise.
- On note une progression du **lien entre activité de l'entreprise et choix des domaines d'intervention (29%, +9pts)**, justifiée par la volonté d'une communication claire et cohérente (33%), mais également par la **volonté d'un accompagnement en termes de compétences (30% et même 88% chez les grandes entreprises).**
- 29% évoquent aussi la volonté d'inscrire le mécénat dans la stratégie RSE de l'entreprise et cela se reflète dans les deux priorités des entreprises en matière de stratégie mécénat : **articuler davantage mécénat et RSE (33%) et développer le mécénat de compétences (25%).**

Mais la professionnalisation du mécénat charrie également une part de complexification de la démarche, qui nécessite de plus en plus un accompagnement

- La notoriété des différents points de la réforme 2019 de la loi mécénat est en léger recul par rapport à 2020, qui témoigne d'une **connaissance des modalités fiscales encore fragile au sein des entreprises.** En cause, une possible spécialisation des expertises mécénat dans l'entreprise, ce qui peut induire une fragmentation de la connaissance.
- Par ailleurs, on note également qu'à peine 5% des PME mécènes ont exploité le plafond alternatif à 20 000€, signe là encore d'un **besoin d'accompagnement accru des structures pour l'optimisation de leur démarches de mécénat.**

Points clés à retenir (2/2)

Le mécénat de compétences, un mode d'action qui a pâti de la crise sanitaire

- La crise sanitaire, du fait des restrictions et des confinements, a contrarié le développement du mécénat de compétences. **En 2021, 15% des entreprises mécènes pratiquaient le mécénat de compétences, 6 points de moins qu'en 2019.** Ainsi, seules 5% des entreprises concernées ont commencé le mécénat de compétences il y a un an ou moins (-27 points), alors que 55% ont débuté ce format de mécénat il y a plus de 5 ans. On suppose donc que grâce à leur expérience dans ce domaine, une partie des entreprises a pu perpétuer dans le temps ce format d'engagement, malgré les difficultés liées au contexte sanitaire.
- Les entreprises pratiquant le mécénat de compétences sont plus nombreuses à défiscaliser leurs actions (56%, +16points), ce qui s'explique par l'expérience et la compétence des entreprises qui ont continué leurs actions au cours de l'année 2021.

Le mécénat culturel, un domaine d'action qui se développe, notamment auprès des TPE / PME

- **Plus d'un tiers des entreprises mécènes agissent dans le domaine de la culture en 2021, contre 26% en 2019.**
- Les entreprises mécènes continuent de largement préférer la diffusion (48%) comme mode d'action. La transmission du patrimoine est la deuxième action la plus pratiquée, elle concerne 35% des mécènes.
- Les entreprises utilisent davantage leurs contreparties (52%, +11pts) et le plus souvent **au bénéfice de leurs collaborateurs (70%).**

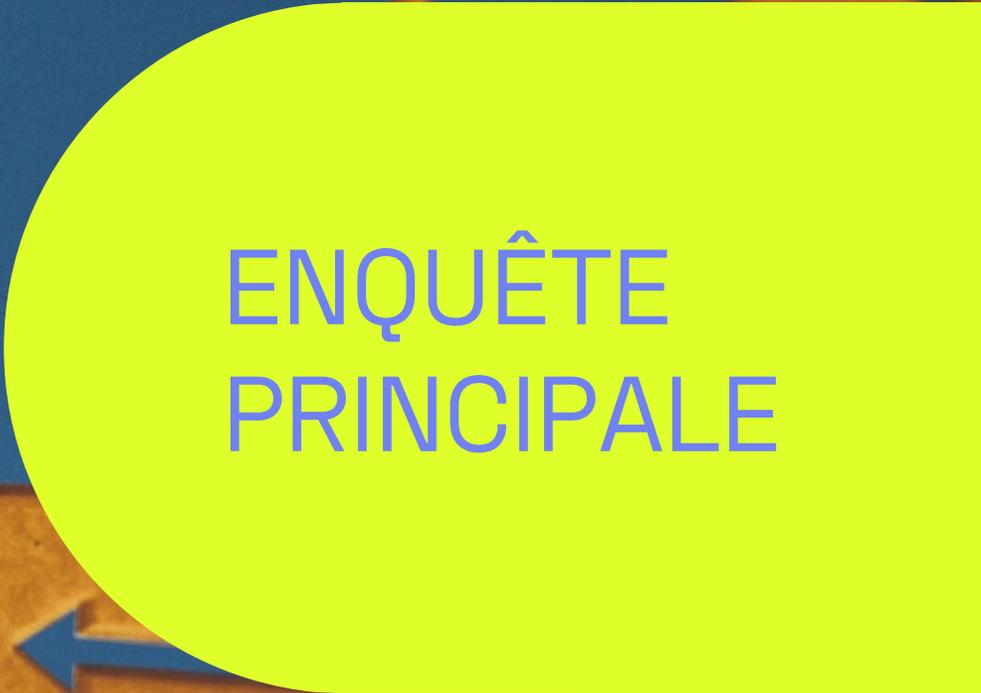
Le mécénat sportif, un mécénat de proximité prisé par les petites entreprises

- **Le sport demeure le domaine d'action privilégié du mécénat** : 46% des entreprises mécènes agissent directement dans le domaine du sport, dont 54% des TPE/PME. Si ce taux de mécénat connaît une baisse en comparaison avec celui d'il y a 2 ans (-10pts), davantage de mécènes dans les domaines de l'éducation, du social et de la santé intègrent également une dimension sportive à leurs actions (41% des cas, soit +15pts).
- Le sport est perçu comme **un domaine d'intervention hybride, à mi-chemin entre la santé physique et l'impact sociétal** : 71% des entreprises dont l'action comprend des activités physiques ou sportives – même lorsqu'il ne s'agit pas directement du domaine d'intervention – estiment que la pratique du sport a un impact bénéfique sur la santé, et 61% citent des bénéfices plus sociaux.
- **Les mécènes sportifs sont également plus optimistes en 2022** : il ne sont plus que 2% à craindre de voir leur budget diminuer (-18pts) et 15% estiment qu'il va augmenter (+13pts). L'accueil des JO de Paris 2024 pourrait motiver les entreprises mécènes à investir dans ce domaine.

INFO

STRATEGY =

ENQUÊTE
PRINCIPALE





L'évolution du mécénat en France

Analyse des données fiscales : impôt sur les sociétés





Méthodologie de l'enquête Analyse des données fiscales 2020 de la DGFiP

- > Les données présentées ici proviennent des déclarations des entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS) donc ne prennent pas en compte celles taxées à l'impôt sur le revenu. Elles sont **fournies par la DGFiP et traitées par Admical**. La série statistique est homogène après 2010 et porte sur l'ensemble de la France, y compris les DOM.
- > Les entreprises déclarant des « créances de mécénat » déduites de leur IS, le montant des dons est **recalculé sur la base d'un taux de déduction de 60 %** du montant des dons. Certaines entreprises pouvant dépasser le plafond de 5 pour mille (ou 20 000 €) et reporter leurs dons sur plusieurs années, **notre calcul ne constitue qu'une estimation** car l'administration fiscale n'a pas l'information concernant les dépassements de plafond.
- > De 2010 à 2020, **le taux de déduction* et le plafond sont restés globalement stables**. On notera toutefois :
 - la déduction des **dons en nature** a été assouplie ce qui a un impact notamment pour le secteur de la distribution.
 - un **plafond alternatif** pour les TPE fixé à 10 000 € (au lieu de 0,5%) en vigueur uniquement pour l'exercice 2020**. L'incidence de ce changement est mineur.
 - La **baisse du taux d'IS**.
- > **Le nombre d'entreprises** correspond au nombre d'assujettis, c'est-à-dire que les groupes fiscalement intégrés au titre de l'IS ne sont comptés que pour une entreprise dont le siège est celui du groupe.
- > A noter que **les déclarations des entreprises peuvent être non exhaustives** de l'ensemble de leurs actions de mécénat (*cf.* Étude IFOP-Admical) ou être surévaluées.

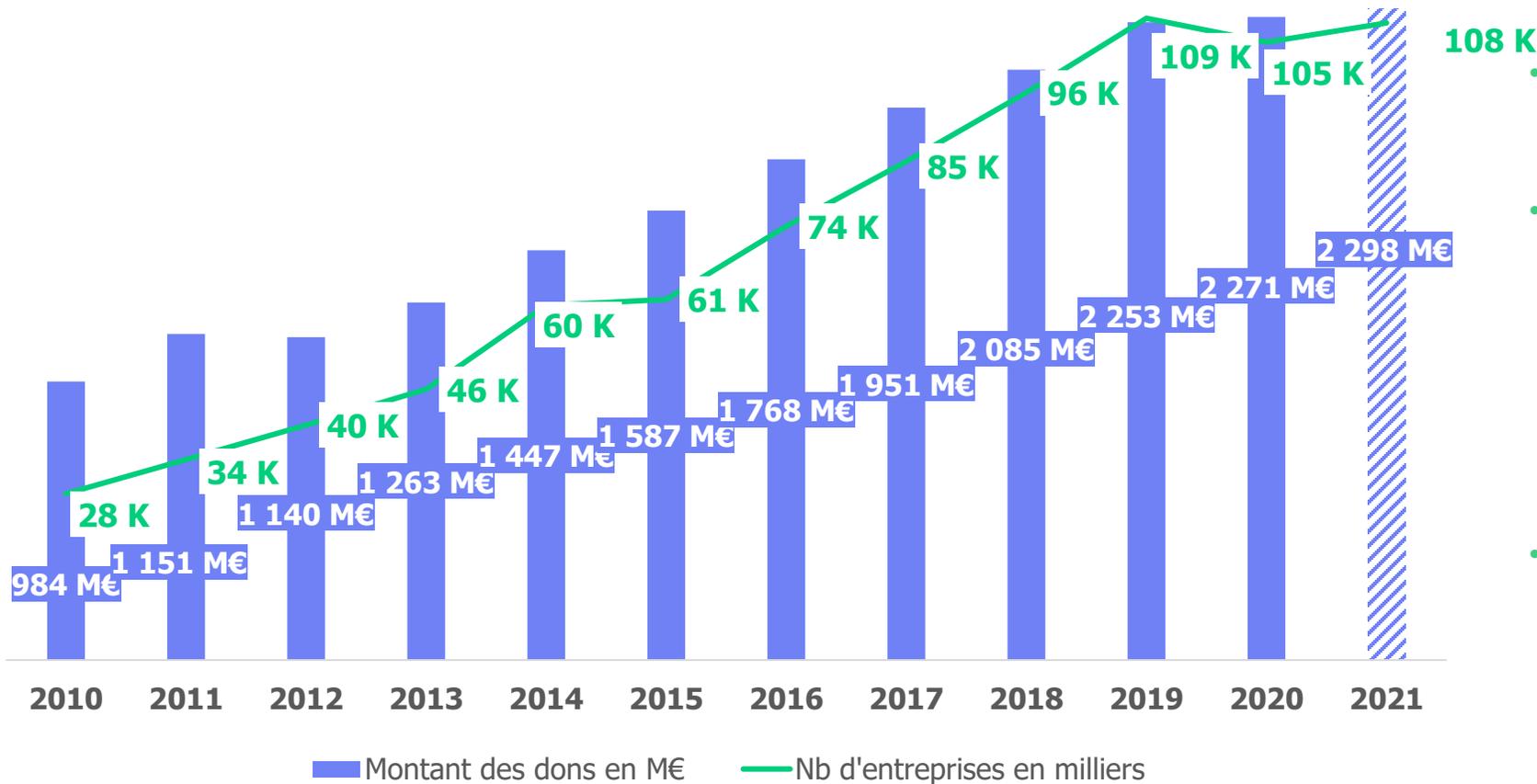
* Le taux de 40 % au-delà de 2 M€ de dons s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020, donc sans impact ici.

** Le plafond de 10 000 € s'applique aux exercices clos après le 31/12/19. Il a été porté à 20 000 € pour les exercices clos après le 31/12/20, donc sans incidence ici.



Depuis 2010, le montant des dons déclarés auprès de l'administration fiscale a été multiplié par 2,3 et le nombre d'entreprises mécènes par 3,8

Evolution du mécénat en France (dons déduits de l'IS)



En 2020, plus de **105 000 entreprises** ont déclaré des dons, pour un montant total approchant les **2,3 milliards d'euros**.

- Depuis 2019, on observe une **stagnation** du nombre d'entreprises et du montant des dons déclarés.
- Les 3 événements majeurs suivants ont affecté le mécénat des entreprises :
 - **Séisme et autres à Haïti en 2010**,
 - **Incendie de Notre-Dame** de Paris en 2019 (1 centaine de M€),
 - **Covid** et confinements successifs en 2020 et 2021.
- Par ailleurs, l'évolution du taux de déduction au-delà de 2 M€ (ramené de 60 % à 40 % sauf aide aux personnes en difficulté) pourrait commencer à avoir un impact sur les Grands mécènes **en 2021**.



Dans le paysage des entreprises françaises, les ETI et les GE voient leur part de mécènes augmenter, quand celle des MIC et des PME baisse légèrement

MIC
(CA HT \leq 2M€)

3,3 %
(3,6 % en 2019)

soit 69 433 entreprises
don médian : 1 000 €
don moyen déclaré : 2 289 €

ETI
(50M€ < CA HT \leq 1,5Md€)

49 %
(47,2 % en 2019)

soit 3464 entreprises
don médian : 53 674 €
don moyen déclaré : 175 357 €

PME
(2M€ < CA HT \leq 50M€)

23,5 %
(23,8 % en 2019)

soit 31491 entreprises
don médian : 4 722 €
don moyen déclaré : 13 620 €

GE
(CA HT > 1,5Md€)

87 %
(81,6 % en 2019)

soit 255 entreprises
don médian : 1 016 032 €
don moyen déclaré : 4 218 074 €

Clé de lecture :

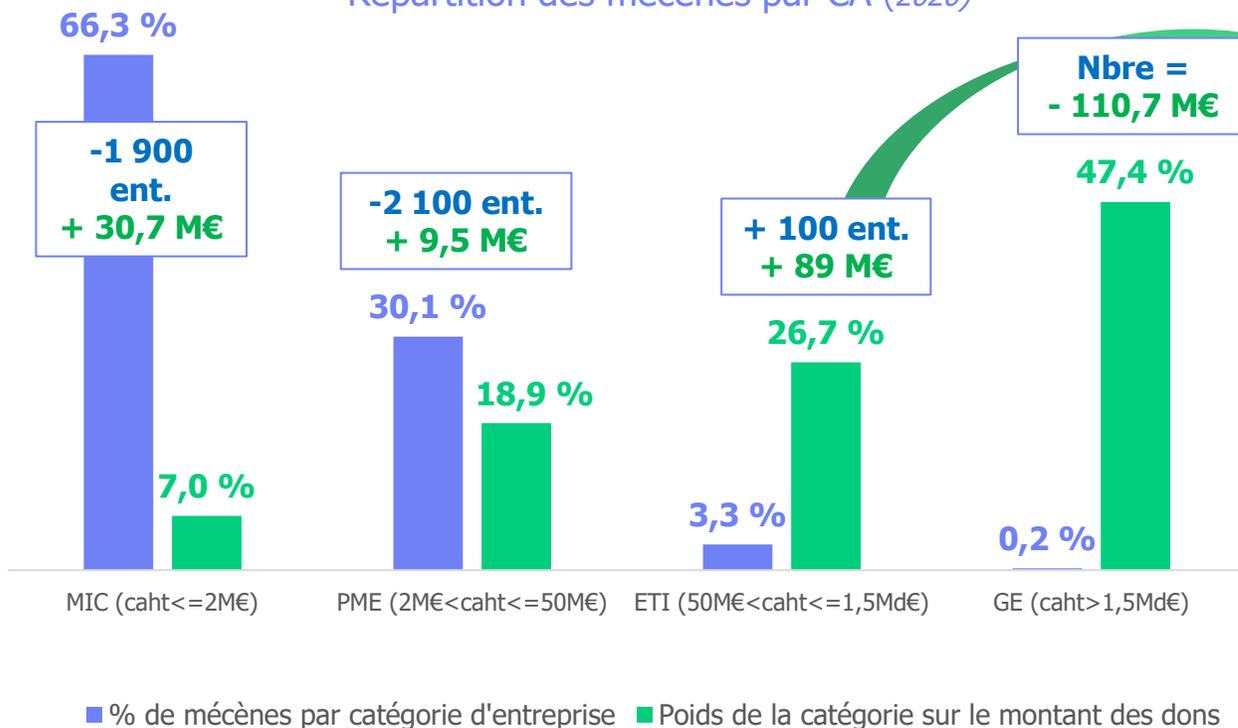
parmi l'ensemble des MIC assujetties à l'IS, 3,3 % ont déclaré avoir réalisé des dons en 2020, soit un peu moins de 70 000 entreprises.



Quand 96 % des entreprises mécènes en France sont des MIC et des PME, les ETI représentent le plus gros potentiel de développement

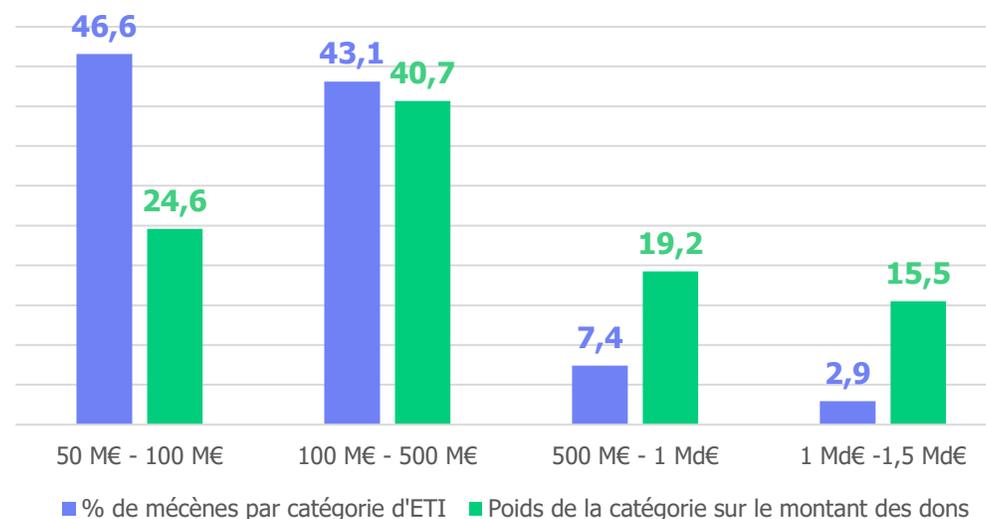
La **catégorie ETI est la seule à avoir augmenté** au niveau à la fois du nombre de mécènes et du montant global des dons.

Répartition des mécènes par CA (2020)



Les ETI les plus mobilisées sur le mécénat sont celles réalisant **entre 100 et 500 M€ de chiffre d'affaires (CA)**.

Détails répartition des ETI mécènes par CA (2020)



Clé de lecture : parmi l'ensemble des entreprises ayant déclaré des dons, 66,3% sont des MIC. Le poids de leurs dons déclarés dans le montant global du mécénat est de 7 %. En 2020, il y a eu 1 900 mécènes MIC en moins mais les MIC ont donné 30,7 millions en plus par rapport à 2019 (zone de texte encadrée).

Source DGFIP. Traitement Admical. Estimation des montants calculés d'après la créance de mécénat déclarée par les entreprises.



En tant qu'ETI familiale et porteuse de valeurs fortes, il était important de lancer des actions concrètes d'engagement sociétal. Nous avons créé notre fonds de dotation qui permet d'œuvrer pour des actions d'intérêt général, essentiellement dans la région de Fécamp et dans les pays où le groupe OLVEA est implanté.

En 2022, le Fonds OLVEA a souhaité agir en faveur de l'environnement, en sensibilisant la population au dérèglement climatique, à travers un son et lumière projeté durant l'été sur les falaises de Fécamp.

Le fabuleux récit de « l'Odyssée d'Hô » invitait le spectateur à une réflexion sur les expériences de la vie et sur les thématiques environnementales.

Stéphanie MICHAUT-DAUDRUY

- Présidente du Fonds - **OLVEA**
ETI Spécialiste des huiles végétales et huiles de poissons



ICÉDAP s'est lancée dans le mécénat en juin 2020 ; nous avons ressenti le besoin de nous ancrer davantage dans notre territoire et de mettre en œuvre des projets de solidarité avec d'autres acteurs locaux. Nous avons ainsi décidé de soutenir l'association Premiers Plans, qui œuvre depuis 30 ans à la mise en lumière du cinéma européen contemporain.

Notre projet consiste à réaliser des capsules vidéo pédagogiques expliquant la diversité des métiers du cinéma à un public de jeunes de 14 à 18 ans. Ce projet a été un véritable révélateur collectif et une formidable opportunité créative !

Véronique HILAIRE

Responsable marketing - **ICÉDAP** <

PME Pionnière de la formation à distance

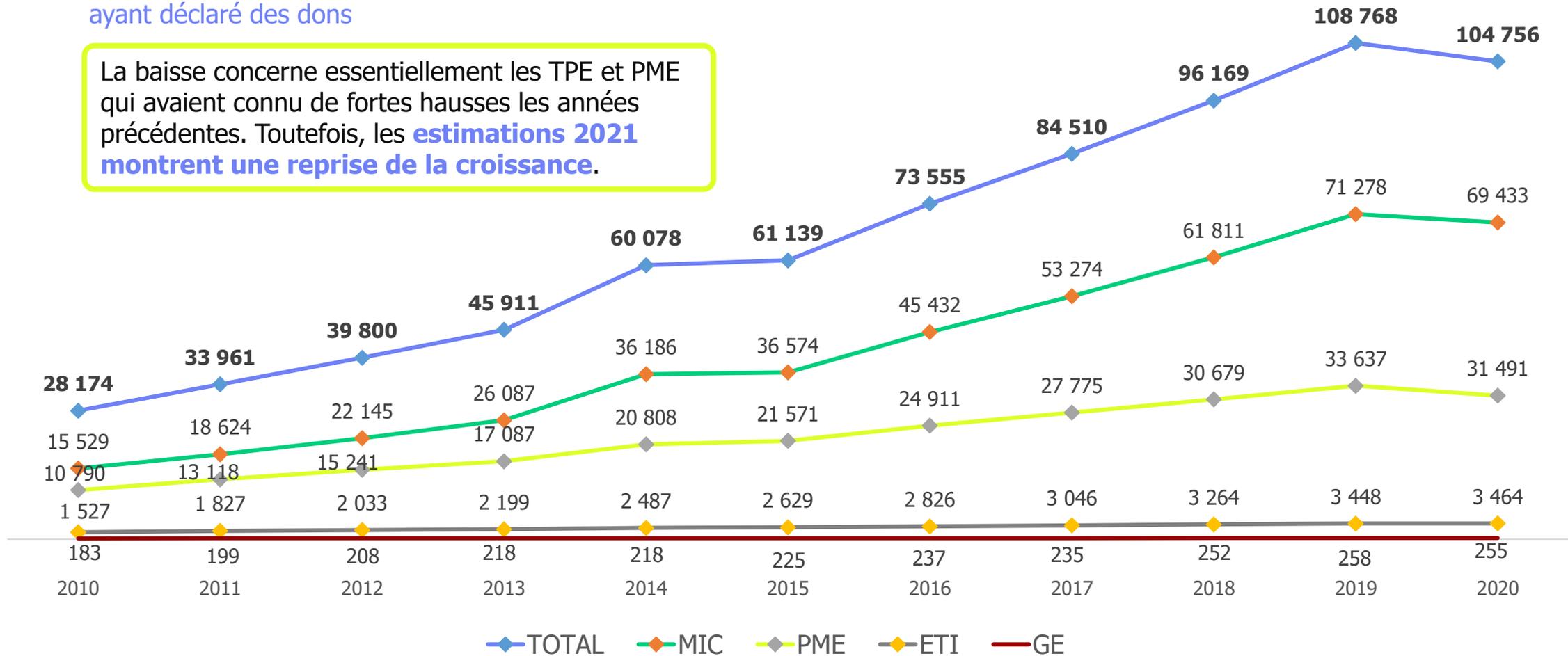




Après 10 ans de croissance continue dans toutes les catégories d'entreprises, 2020 accuse une baisse de l'ordre de 4 % du nombre de mécènes

Evolution du nombre d'entreprises ayant déclaré des dons

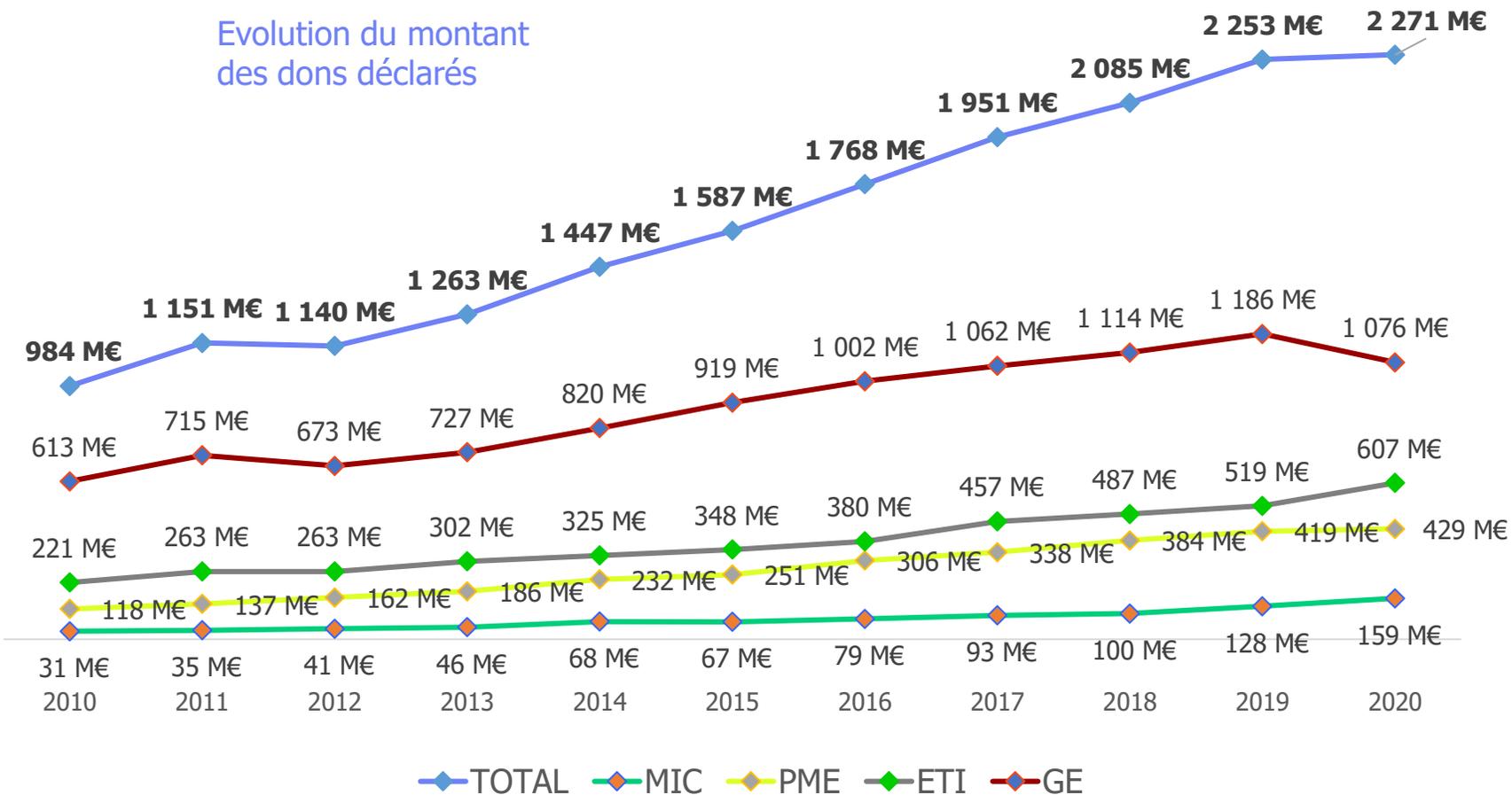
La baisse concerne essentiellement les TPE et PME qui avaient connu de fortes hausses les années précédentes. Toutefois, les **estimations 2021** montrent une reprise de la croissance.





Depuis 2010, le montant du mécénat déclaré a été multiplié par 2,3. Le montant des dons déclarés pour 2020, approche les 2,3 milliards d'euros en légère hausse par rapport à 2019

Evolution du montant des dons déclarés

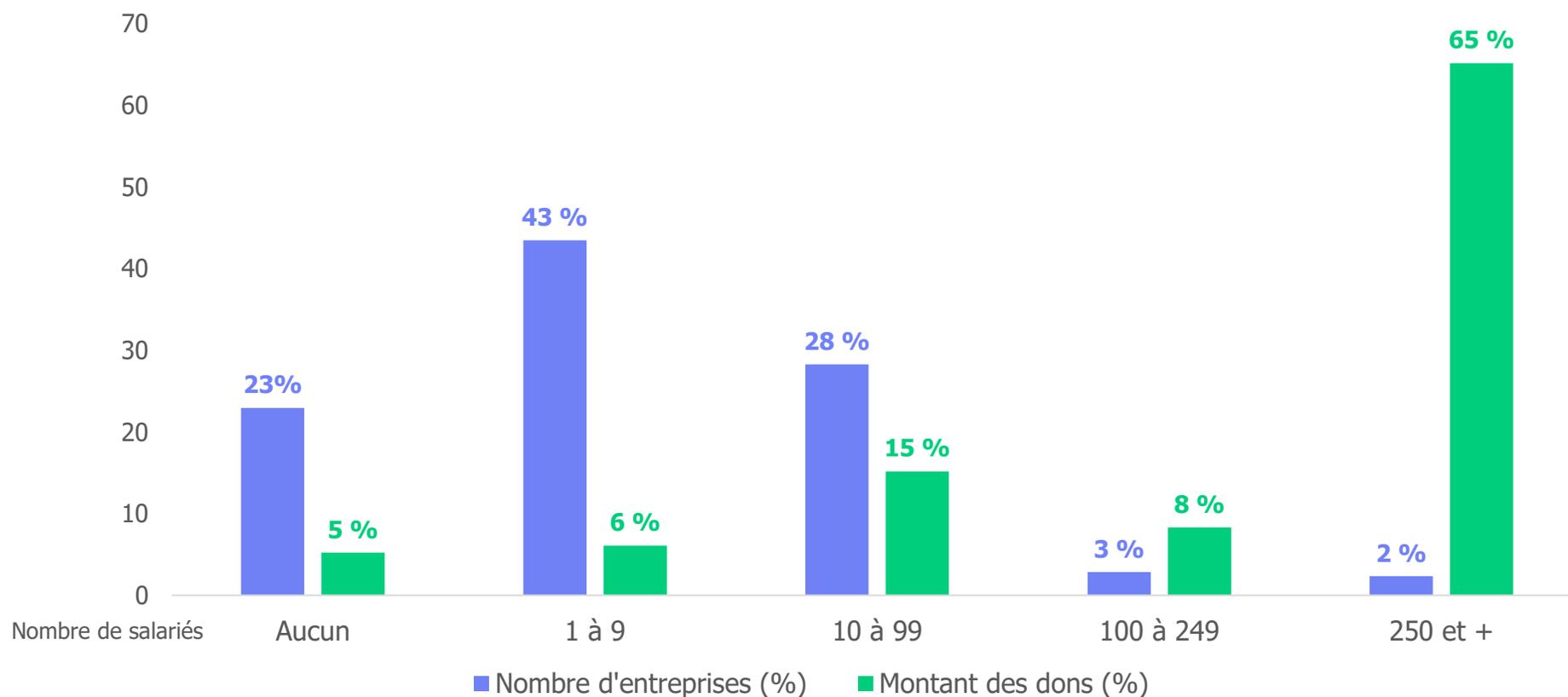


- Les chiffres 2020 confirment la stagnation observée en 2019 après 10 ans de développement.
- La croissance en valeur reste d'actualité pour la plupart des catégories. Seuls les dons des GE accusent une baisse significative de 111 M€ (9,3 %).
- Les GE restent prépondérantes avec 47,4% du montant des dons mais en baisse relative (vs 62,4 en 2010). La part des TPE augmente à 7 % (vs 3,2 en 2010).
- **Les estimations 2021 montrent que le montant global devrait se rapprocher du niveau de 2019.**



Pour 2020, les entreprises de moins de 100 salariés constituent 95 % des mécènes mais n'apportent que 27 % du total des dons

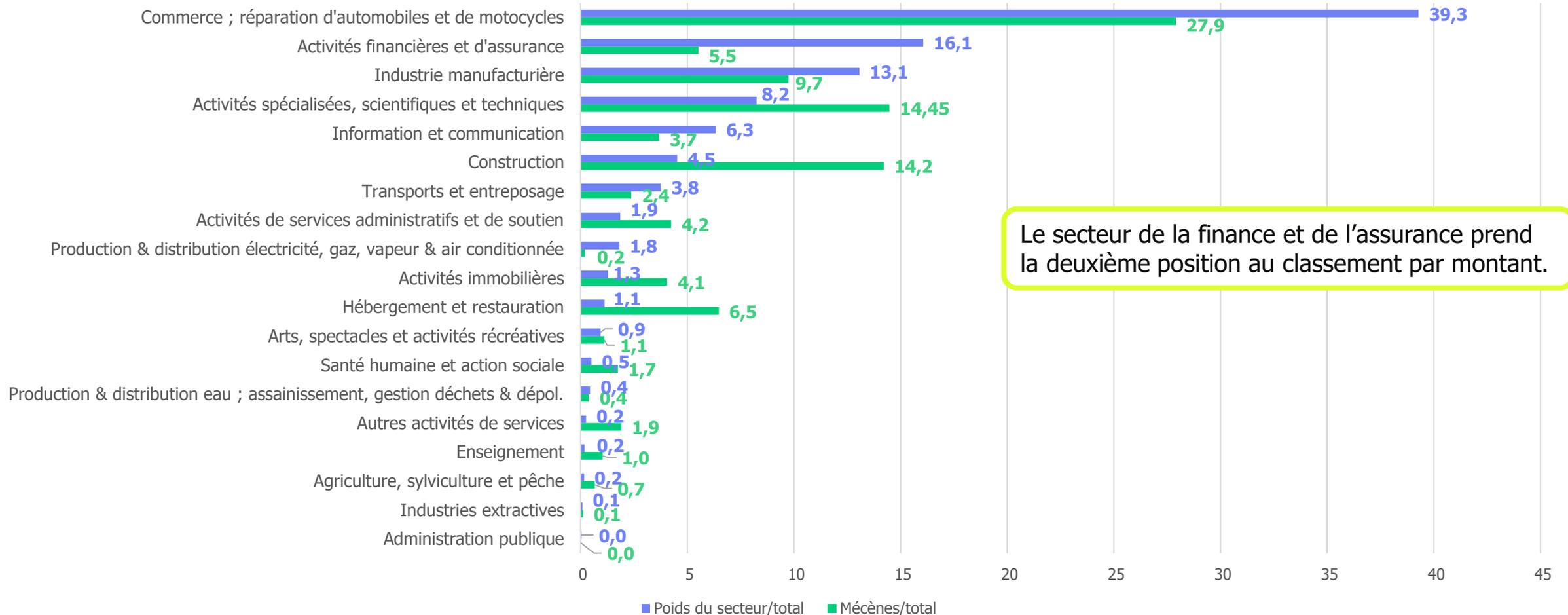
Part de mécènes et part du montant des dons selon l'effectif salarié de l'entreprise (2020)





Les secteurs du commerce, de la finance/assurance et de l'industrie restent les plus contributeurs en valeur

Mécènes 2020 par secteur en montant et nombre (%)

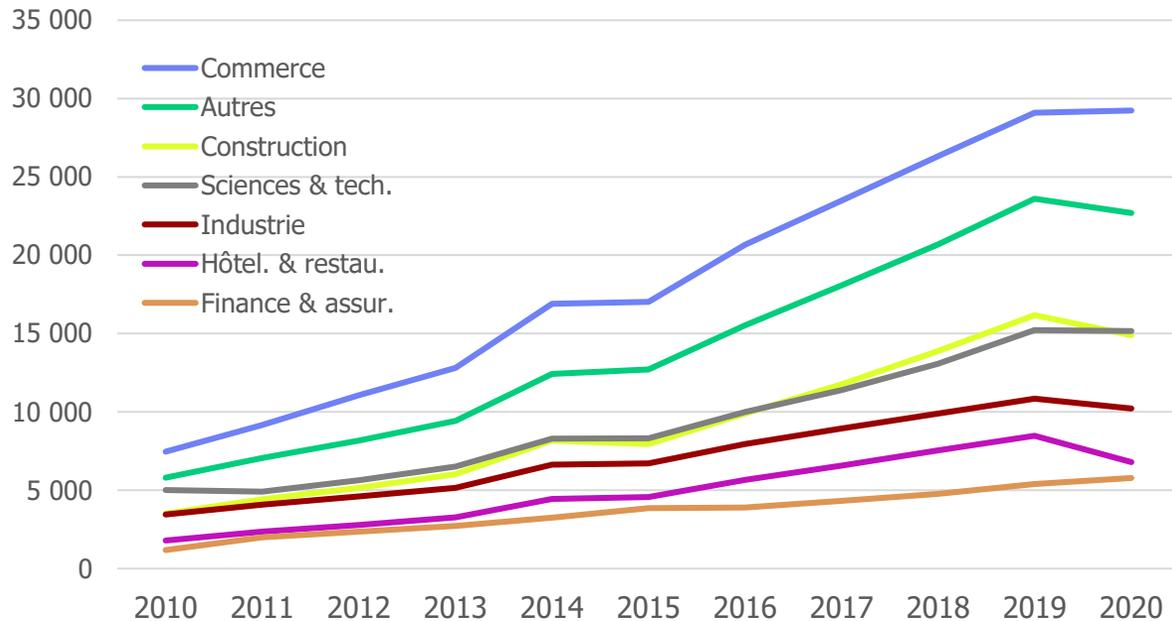


Le secteur de la finance et de l'assurance prend la deuxième position au classement par montant.



2019 marque un plateau, en termes de nombre d'entreprises mécènes, qui se prolonge en 2020. Le montant des dons reste relativement stable

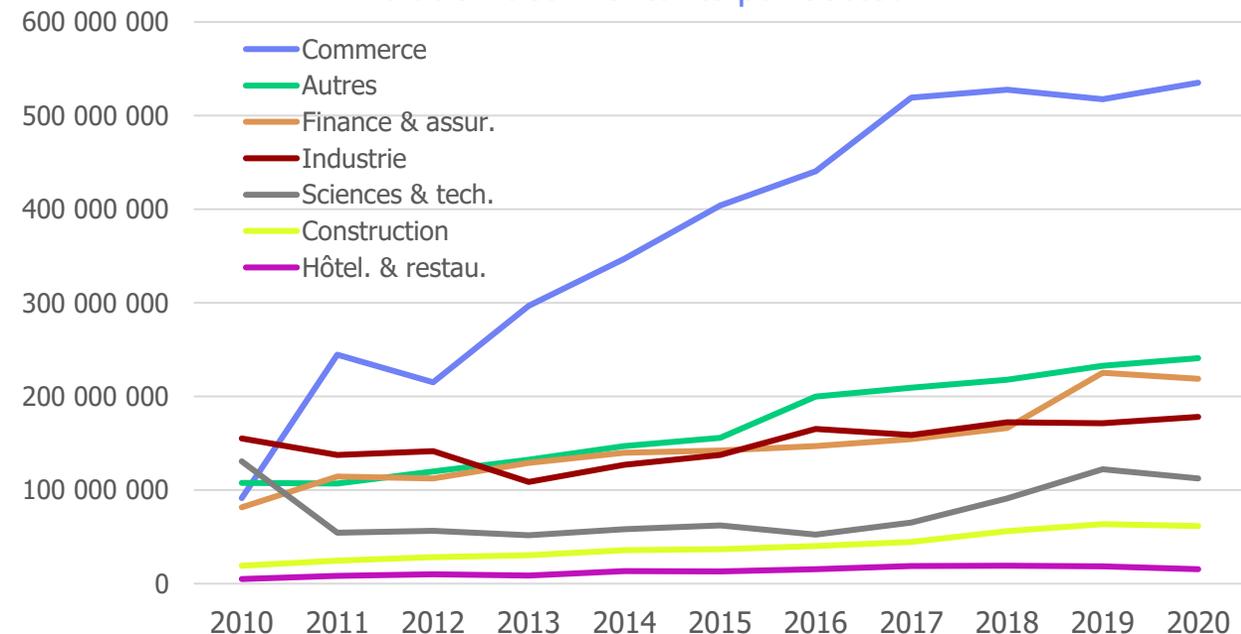
Evolution nombre mécènes par secteur



- Depuis 2010, en nombre de mécènes, l'écart entre les secteurs s'amplifie.

Depuis 2010, le secteur du commerce est prépondérant tant en nombre de mécènes qu'en montant. Il s'envole tiré par les mesures de lutte contre le gaspillage (2013 et 2017) qui se traduisent vraisemblablement par des dons en nature alimentaires importants et valorisés à leur prix de revient (sans abattement depuis 2017).

Evolution des montants par secteur



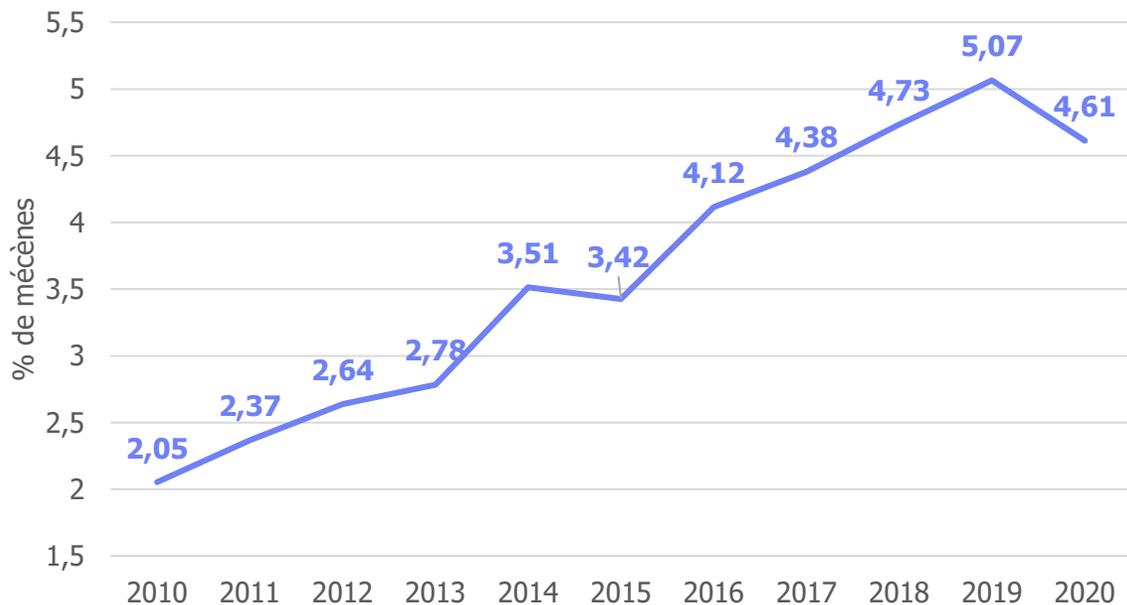
Pour faciliter la lecture les secteurs Insee les moins importants ont été regroupés en « Autres »

Source DGFIP. Traitement Admical. Estimation des montants calculés d'après la créance de mécénat déclarée par les entreprises.



Un faible nombre d'entreprises déclarant des dons et des montants de dons 10 fois inférieurs au plafond fiscal

Evolution des mécènes sur total assujettis IS



- Depuis 2010, le nombre de mécènes par rapport au nombre d'assujettis à l'IS a plus que doublé.
- Le montant des dons déclarés se situe autour de **0,04 %**, mais a tendance à progresser (il a presque doublé depuis 2010).

En 2020, 4,61 % des entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS) ont déclaré des dons. Le montant des dons déclarés approche les 0,04 %, soit 10 fois moins que le plafond de 0,5 %.

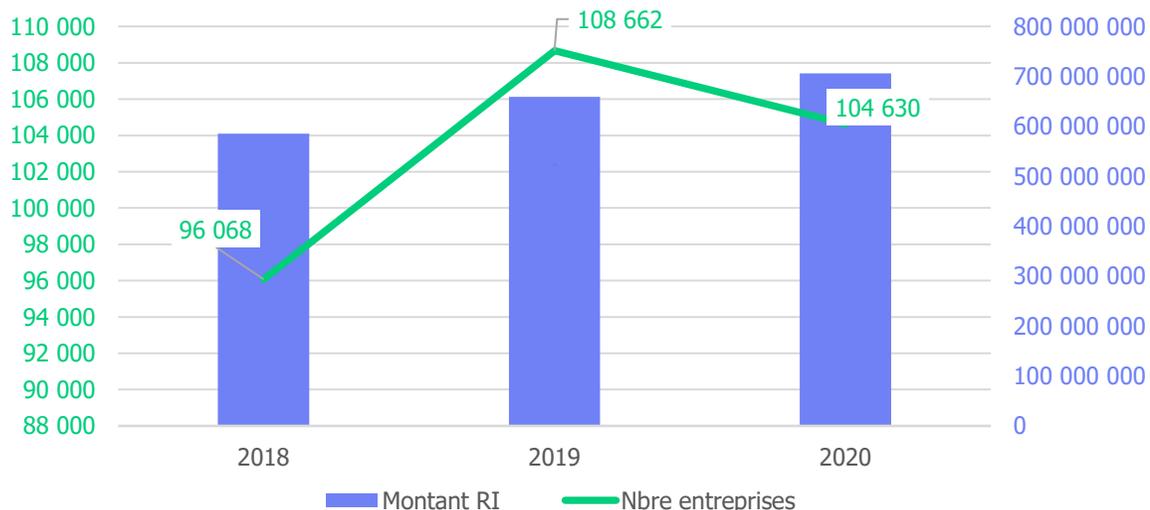
% des dons déclarés sur le CA des entreprises





La concentration des grands mécènes a une influence majeure sur l'évolution du mécénat dans le temps

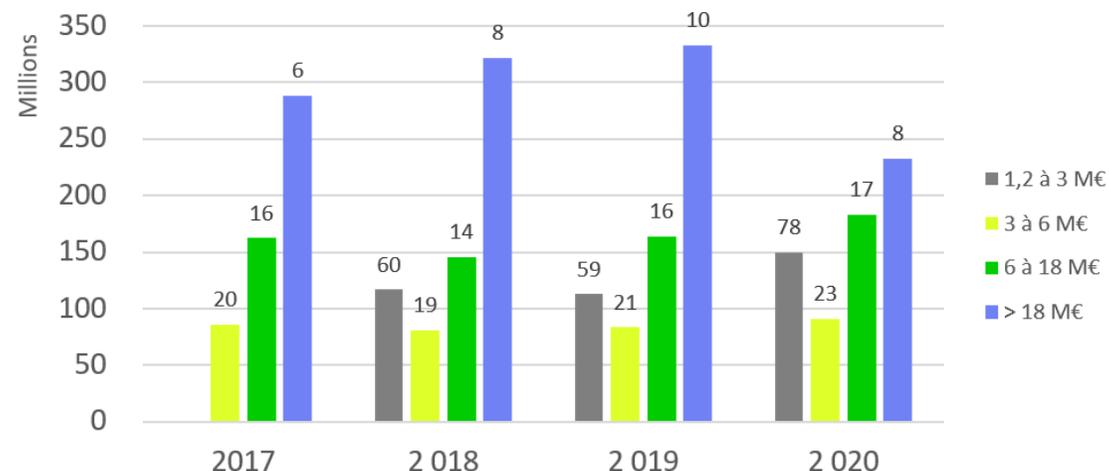
Evolution du mécénat (RI < 1,2 M€)



- Pour 2020, les mécènes déclarants des créances entre 1,2 et 3 M€ sont plus nombreux que les années précédentes.
- Les contributeurs moyens ou importants sont stables ou augmentent le montant de leurs dons, mais **les plus de 18 M€ déclarent 100 M€ en moins ! C'est la raison essentielle de la stagnation des montants.**

Les entreprises déclarants des créances de mécénat supérieures à 1,2 M€ concentrent sensiblement la moitié du total des réductions d'impôts (RI). Et celles déclarants plus de 18 M€ cumulent environ 25 % des montants en 2019, alors qu'elles ne sont qu'une dizaine et ce chiffre retombe à 17 %, en 2020 avec 2 entreprises en moins.

Evolution des montants de RI > 1,2 M€ par tranche et nombre entreprises par tranche



Clé de lecture : En 2017, 20 entreprises déclarant des créances de mécénat comprises 3 et 6 M€, ont donné 86 M€ au total.



Les pratiques du mécénat d'entreprise





Méthodologie de l'enquête

L'étude réalisée par l'Ifop pour Admical



Echantillon

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 401** entreprises de plus de 10 salariés.



Mode de recueil

Les interviews ont été réalisées par questionnaire par téléphone du 10 juin au 15 juillet 2022.



Méthodologie

L'échantillon a été raisonné pour permettre une lecture sur les plus grandes entreprises : il comprend ainsi **980** entreprises de 10 à 49 salariés, **284** entreprises de 50 à 249 salariés et **136** entreprises de 250 salariés et plus. En termes de CA, **1 198** entreprises sont entre 2 et 50 m€, **164** entre 50 m et 1,5 M€ et **39** sont à plus de 1,5 M€.

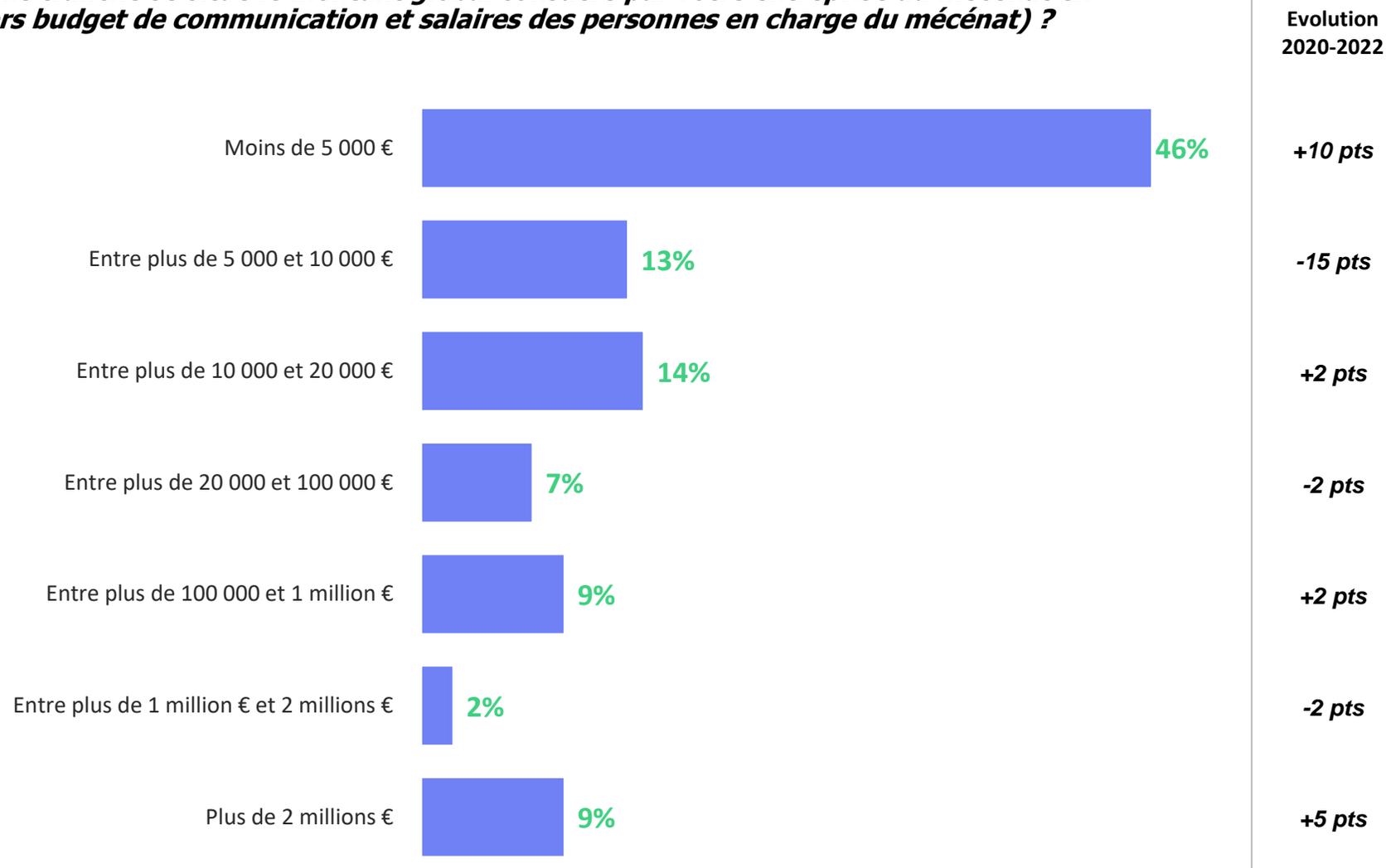
L'échantillon comprend par ailleurs **190** entreprises mécènes dont **67** entreprises mécènes de la culture, **84** entreprises mécènes du sport et **33** entreprises mécènes de compétences.

L'échantillon final a été redressé afin d'être représentatif des entreprises de plus de 10 salariés sur des critères de taille d'entreprise, de secteur d'activité et de région.



En 2021, les montants de mécénat de moins de 5 000 € ont progressé

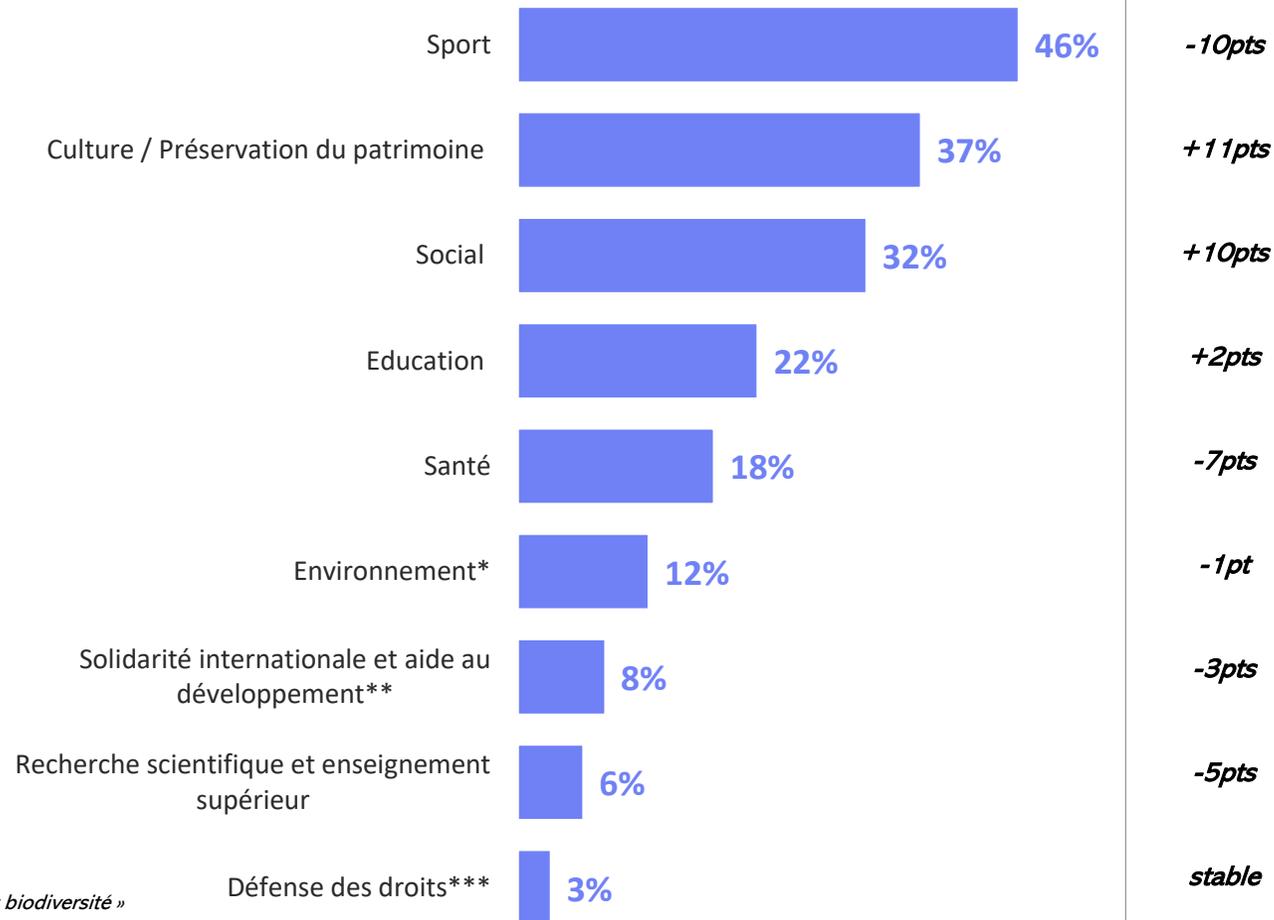
Dans quelle tranche se situe le montant global consacré par votre entreprise au mécénat en 2021 (hors budget de communication et salaires des personnes en charge du mécénat) ?





En 2021, le sport reste le domaine privilégié, mais la culture et le social gagnent en importance

Dans quel(s) domaine(s) votre entreprise a-t-elle fait du mécénat en 2021 ?



1,9
Domaines soutenus en moyenne
(Rappel : 1,9 stable)

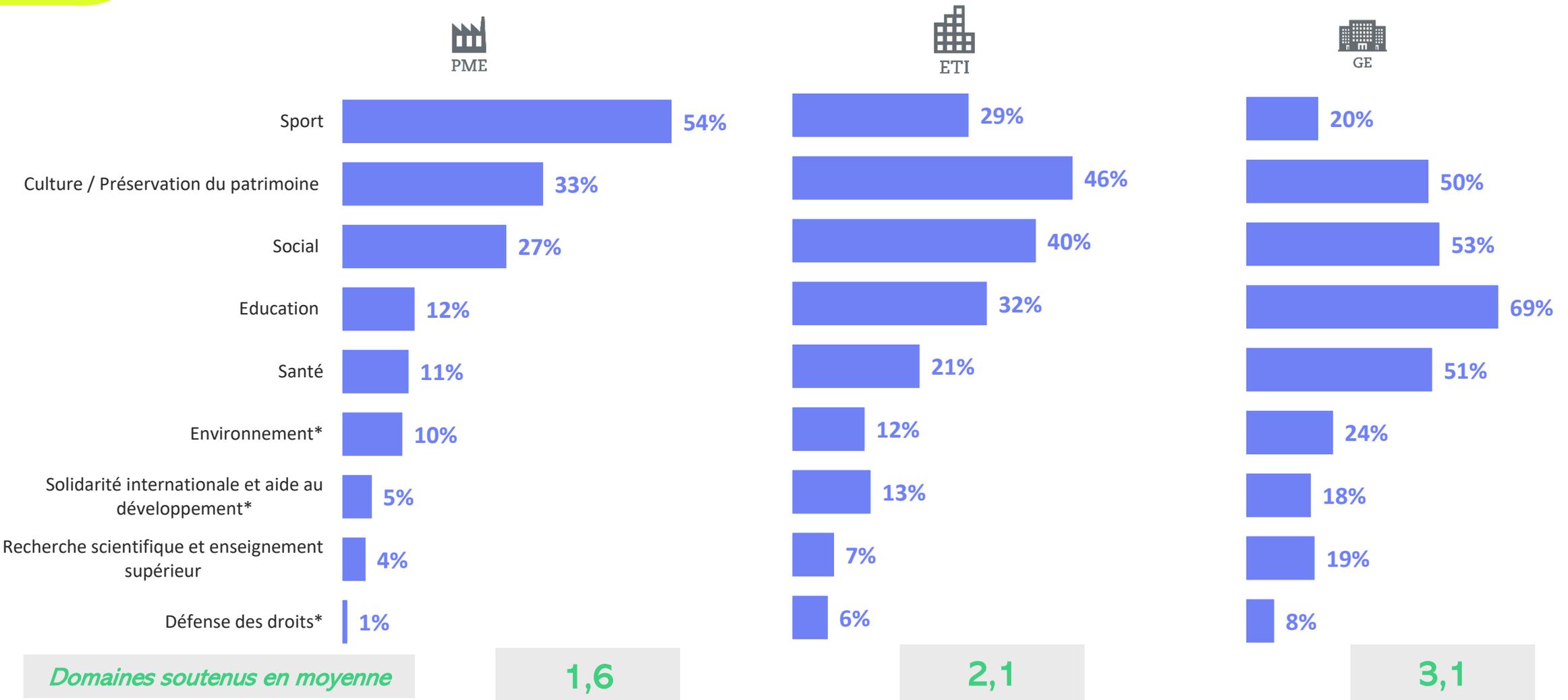
*En 2019, le libellé était : « Environnement et biodiversité »

**En 2019, le libellé était : « Solidarité internationale »

***En 2019, le libellé était : « Expression et défense des droits »



Le sport est plus répandu dans les structures les plus modestes



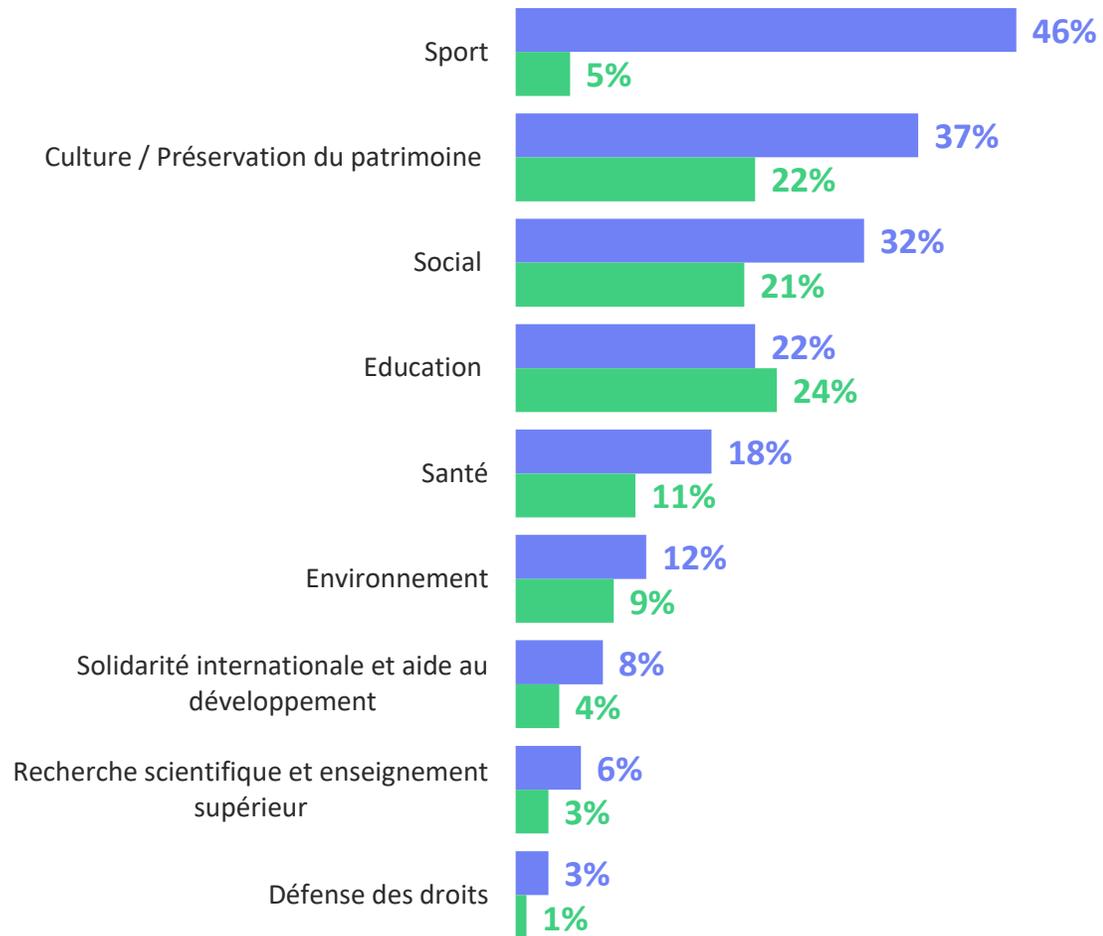
*En 2019, le libellé était : « Environnement et biodiversité »

**En 2019, le libellé était : « Solidarité internationale »

***En 2019, le libellé était : « Expression et défense des droits »



L'éducation, la culture et le social concentrent la plus grande part des dépenses de mécénat en 2021



La part des différents domaines dans le montant global dépensé en mécénat en 2021



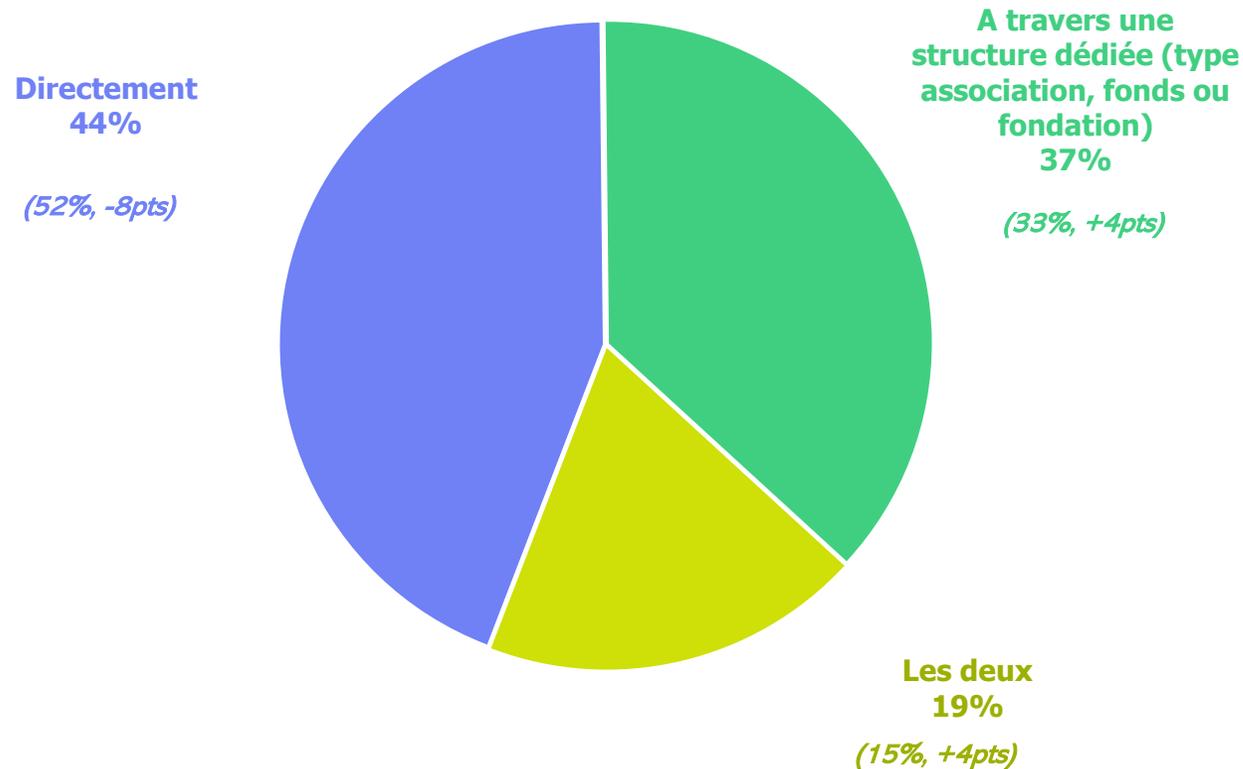
Les domaines d'action privilégiés par les mécènes en 2021





En 2021, le recours à des structures dédiées augmente, témoignant de la professionnalisation du mécénat d'entreprise

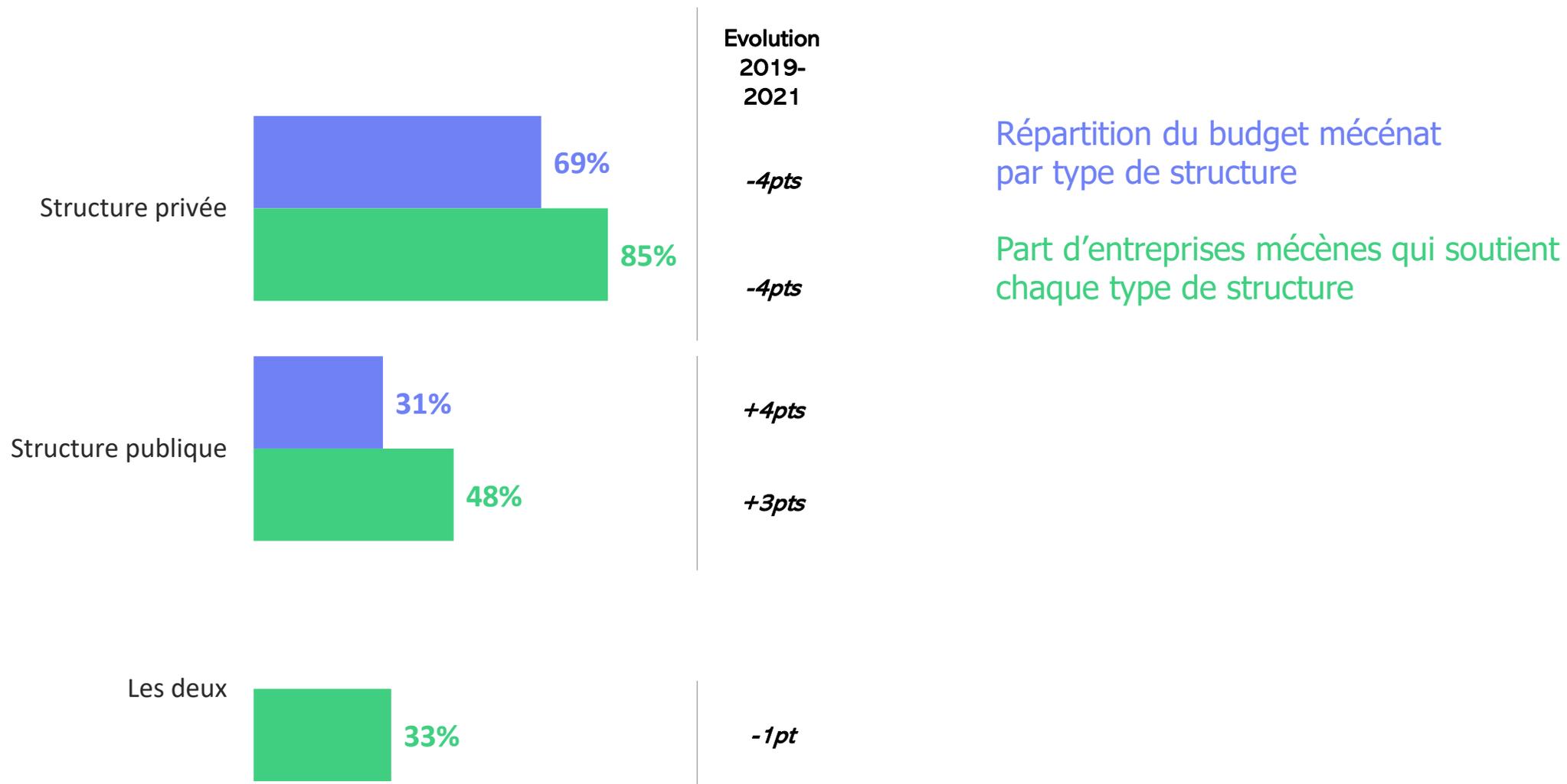
Votre entreprise exerce-t-elle son mécénat :
(Rappels 2019)



	Directement	Structure dédiée	Les deux
PME	50 %	34 %	16 %
ETI	40 %	45 %	15 %
GE	16 %	43 %	41 %

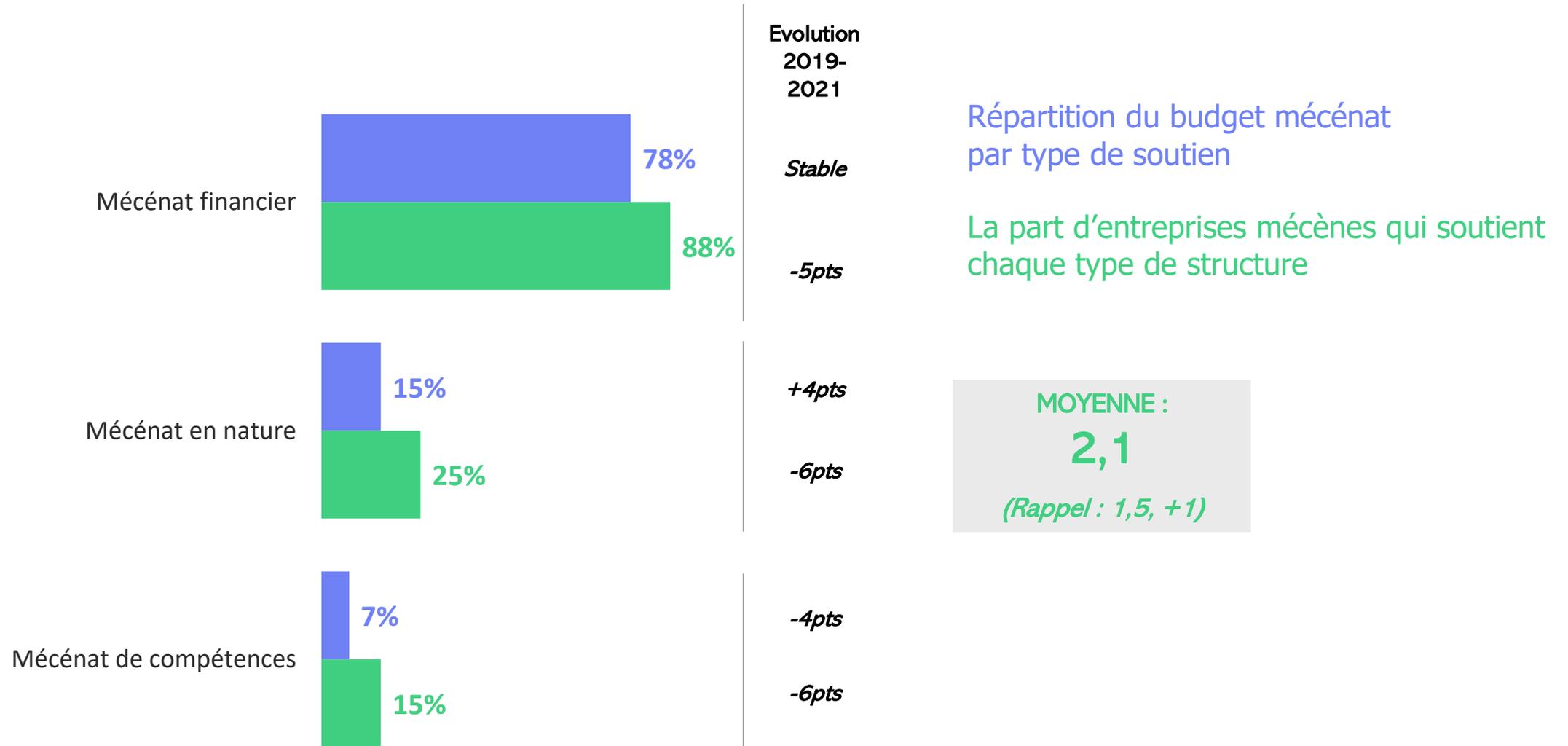


Comme en 2019, la grande majorité des entreprises mécènes soutient des structures privées, près de la moitié des structures publiques et un tiers soutient les deux





Comme en 2019, près de 9 entreprises mécènes sur 10 procèdent par mécénat financier, un quart pratique le mécénat en nature et 15% pratiquent le mécénat de compétences

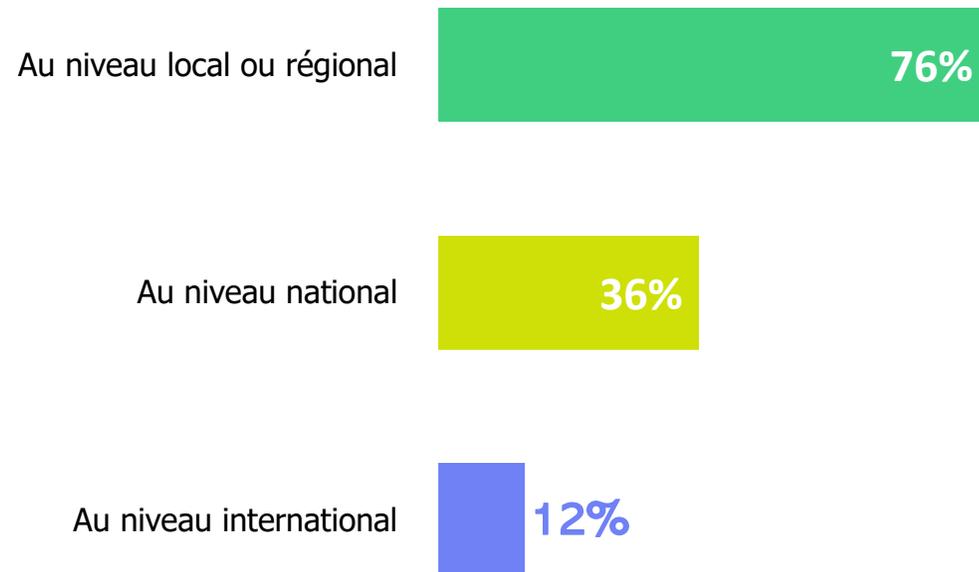




Les trois quarts des entreprises exercent au niveau local, plus d'un tiers préfère le niveau national et 1 entreprise sur 10 le niveau international

Les actions de mécénat de votre entreprise s'exercent-elles :

LA PART D'ENTREPRISES MÉCÈNES QUI EXERCENT A CHAQUE NIVEAU



Evolution
2019-
2021





La Fondation TotalEnergies accompagne le développement des Ecoles de Production, qui proposent à des jeunes de 15 à 18 ans une formation diplômante à des métiers en tension sur un territoire. Leur modèle, fondé sur une pédagogie du « faire pour apprendre », repose sur une étroite collaboration entre de multiples acteurs : Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP), équipes éducatives, réseau de PME/TPE, collectivités locales, région et services de l'état.

Depuis 2018 le réseau s'est étendu de 25 à 44 écoles et 14 nouvelles écoles doivent ouvrir d'ici fin 2022, portant le nombre total à 58. Cette extension du réseau permet de couvrir 5 nouvelles régions et 19 nouveaux départements pour proposer à davantage de jeunes une formation de proximité. La dynamique se poursuit avec de nombreux projets à l'étude pour 2023. L'objectif : quadrupler le nombre d'écoles et atteindre, en 2028, 100 écoles réparties dans 13 régions, en mesure d'accueillir 4 000 jeunes.

Thierry ADOLPHE

➤ Responsable Innovation Sociétal – **TotalEnergies**,
Grand Mécène Admical



Nous avons fait le choix de soutenir des associations majoritairement situées sur 'nos territoires', à proximité de nos vignobles, en zones rurales, là où les besoins sont aussi nombreux et l'interaction de nos collaborateurs possibles.

Jean-Luc VINCENT

Secrétaire – **Fonds d'Initiative Lafite** <
(Domaines Barons de Rothschild Lafite)

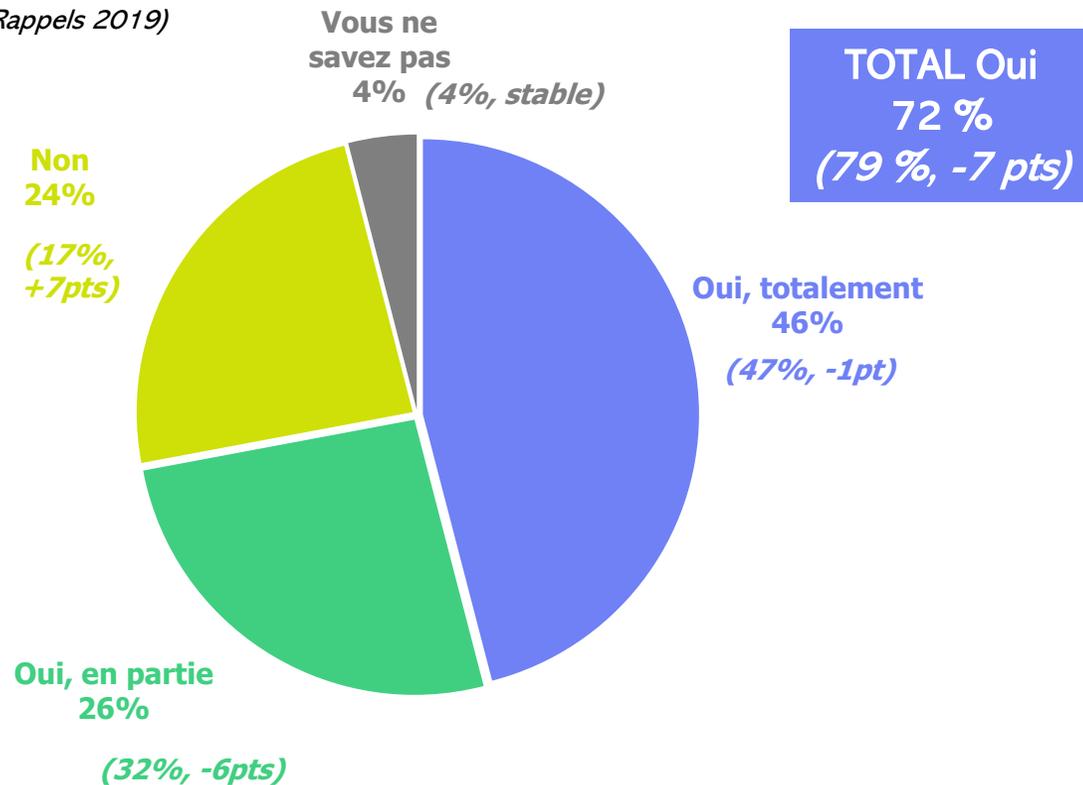




Les entreprises mécènes sont moins nombreuses à déclarer avoir bénéficié de la réduction d'impôt en 2021

En 2021, votre entreprise a-t-elle bénéficié de la réduction d'impôt sur le mécénat de 60% du montant des dons dans le cadre de la loi du 1er août 2003 ?*

(Rappels 2019)



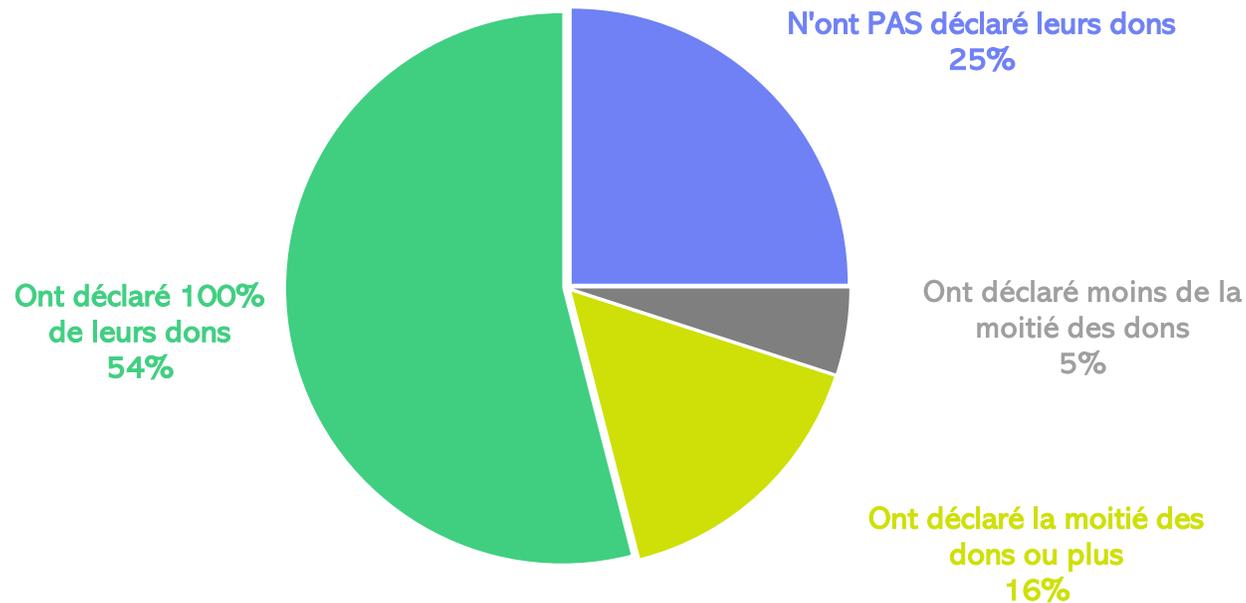
	Oui	Oui, totalement	Oui, en partie
 PME	73 %	49 %	24 %
 ETI	62 %	49 %	13 %
 GE	75 %	26 %	49 %



65% des montants consacrés au mécénat ont été déclarés à l'administration fiscale

PARMI LES ENTREPRISES MÉCÈNES EN 2021...

(Rappels 2020)



En moyenne
65 %
des montants
consacrés au
mécénat sont
déclarés





En résumé...

*3,6
milliards
d'euros*

*Consacrés au
mécénat
en 2021 par les entreprises
(En 2019 : 3,5 milliards d'€)*

*2,3
milliards
d'euros*

*De dons déclarés
à l'administration fiscale
en 2021 par les entreprises*

*1,4
milliard
d'euros*

*De réductions
d'impôts accordées
en 2021 aux entreprises*



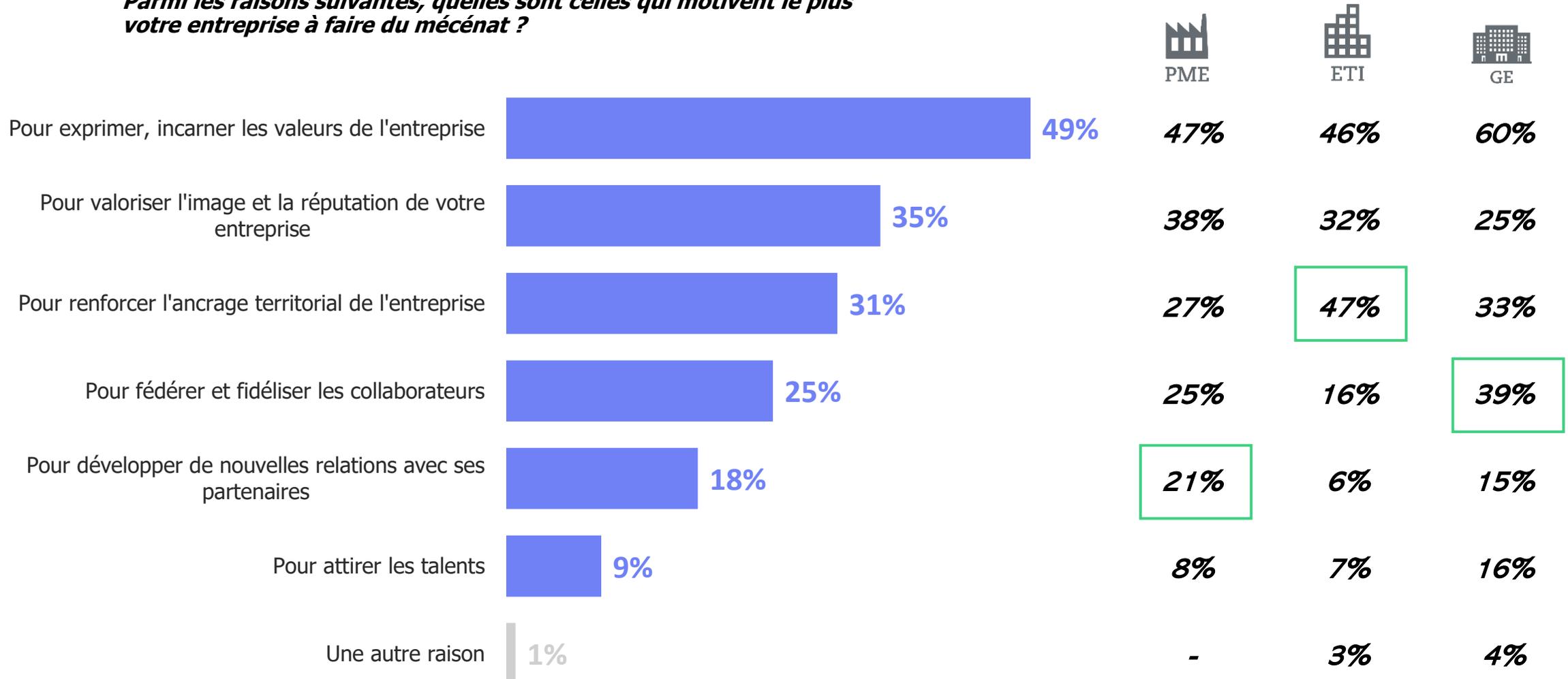
Les motivations du mécénat d'entreprise





Le mécénat contribue d'abord à l'expression de l'image et des valeurs des entreprises, et ensuite au renforcement des liens avec les collaborateurs et les partenaires au plus proche des territoires

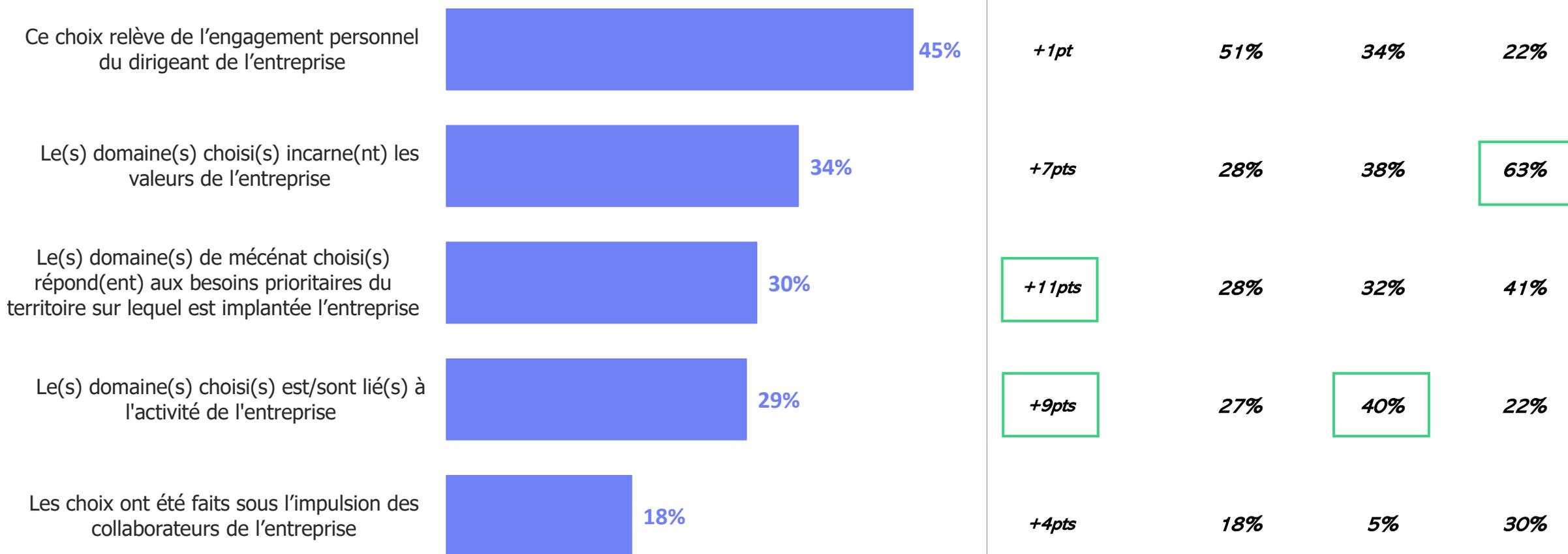
Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles qui motivent le plus votre entreprise à faire du mécénat ?





Le choix du domaine relève le plus souvent de l'engagement personnel du dirigeant dans les plus petites structures, mais l'expression des valeurs est la première motivation des grandes entreprises

Quelles sont les raisons principales expliquant vos choix de domaines d'intervention ?





Grâce aux convictions profondes de son fondateur Claude Bébéar, AXA a mis en place dès 1980 une politique d'engagement sociétale forte, en lien avec les racines mutualistes du groupe. Les actions de mécénat se sont multipliées sur l'ensemble du territoire et son engagement dans la société reste aujourd'hui au cœur de sa raison d'être, « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte ».

Être un assureur engagé pour un monde durable et inclusif, c'est ainsi que nous voyons notre métier, en lien avec notre ancrage territorial et notre raison d'être. Cet engagement est donc ancré dans nos valeurs et dans notre culture d'entreprise et porté au quotidien par les collaborateurs, le mécénat financier ou les trois associations historiques : AXA Atout Cœur, AXA Entraide et AXA Prévention.

Bérangère MESSISSI

➤ Responsable du mécénat des **Mutuelles Axa** à la direction de la stratégie, de l'engagement d'entreprise et de la communication
Grand Mécène Admical



SCC, société leader de l'intégration et des services informatiques d'infrastructure s'est lancée dans le mécénat depuis 2014 pour affirmer encore plus fort son engagement sociétal. Les différentes actions que nous soutenons notamment auprès des jeunes défendent l'idée que la technologie peut et doit se mettre au service de causes d'intérêt général.

Ainsi en 2022 nous avons soutenu des projets d'envergure mêlant technologie et solidarité comme avec l'association e-Enfance, au travers d'un mécénat financier, en nature et de compétences, qui agit pour un numérique responsable et sécurisé avec son N° 3018 et son application 3018 anti-harcèlement lancée cette année.

Carole NOYER

Directrice du mécénat et des partenariats entreprise
SCC France





Pour les entreprises dont le mécénat est en lien avec l'activité de l'entreprise, celui-ci contribue à la cohérence de la communication et/ou à un accompagnement plus poussé

Pour quelles raisons avoir fait ce choix du lien avec l'activité de l'entreprise ?



PME



ETI



GE

Cela permet une communication claire et cohérente en externe



38%

19%

24%

Avec ses compétences métiers et la connaissance de son secteur, l'entreprise peut aller au-delà d'un simple accompagnement financier



14%

54%

88%

Cela permet d'inscrire le mécénat dans la stratégie RSE de l'entreprise



30%

29%

27%

L'entreprise est plus légitime à agir en tant que mécène



27%

23%

24%

Le réseau des partenaires de l'entreprise peut être mobilisé plus facilement



25%

0%

18%

L'adhésion en interne est facilitée



11%

4%

0%

Autre



3%

0%

0%



Les dirigeants des entreprises sont les principaux moteurs aux actions de mécénat, et leur absence de volonté en devient le principal frein

Si vous n'êtes pas engagé dans une action de mécénat, quelle en est la raison principale ?





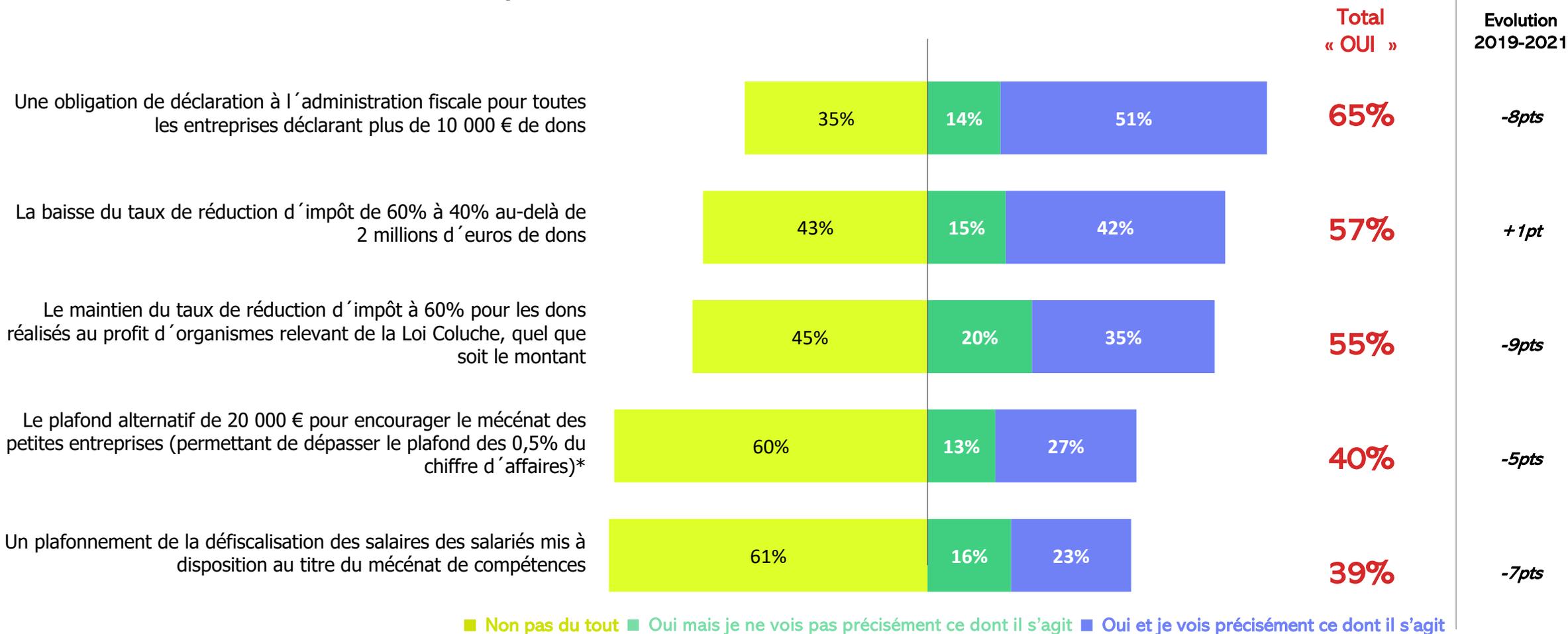
Loi mécénat, crise sanitaire
& perspectives globales





On constate une dégradation de la notoriété globale des différents points de la réforme de 2019, pour autant la connaissance précise de ces points est stable dans l'ensemble

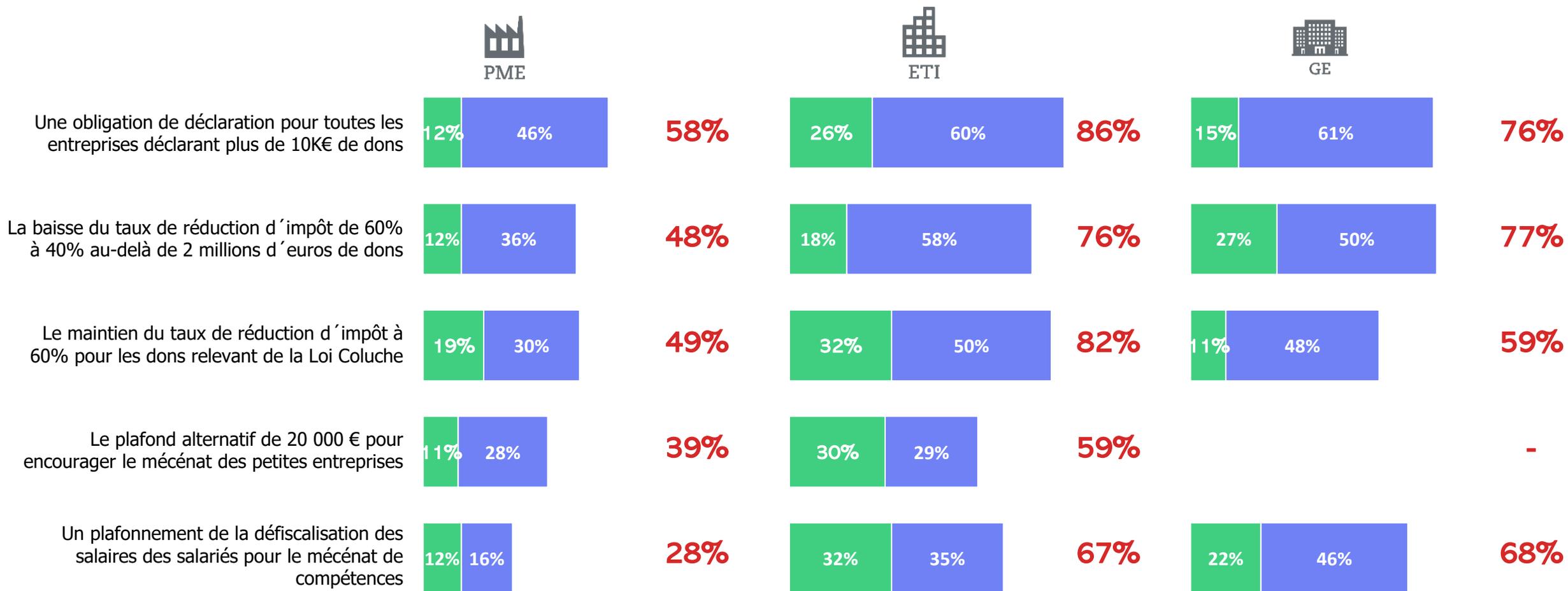
Connaissez-vous les différents points suivants de la réforme de 2019 de la loi mécénat ?





Cette méconnaissance se retrouve dans les entreprises les plus petites, probablement due à l'absence d'un service dédié à ces questions

Connaissez-vous les différents points suivants de la réforme de 2019 de la loi mécénat ?



■ Oui mais je ne vois pas précisément ce dont il s'agit ■ Oui et je vois précisément ce dont il s'agit



Pour 8 mécènes sur 10, les réformes de la loi mécénat n'ont pas eu d'impact sur leur politique de mécénat

Ces réformes de la loi mécénat ont-elles un impact sur votre politique de mécénat ?



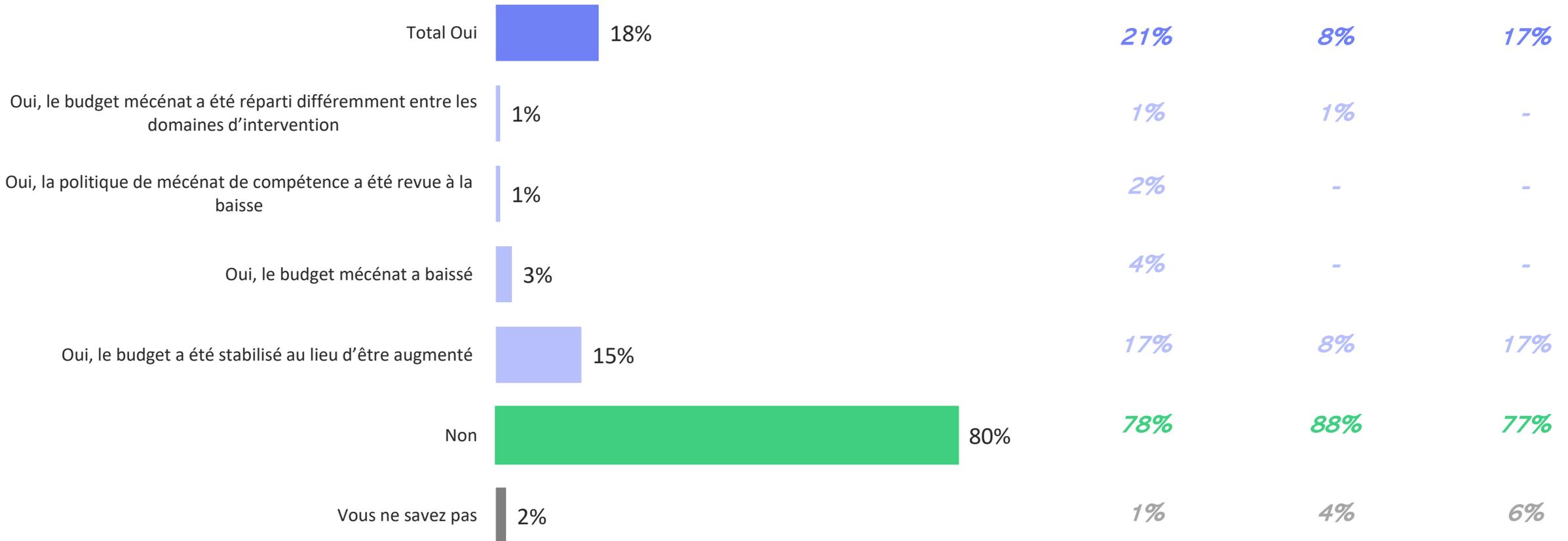
PME



ETI



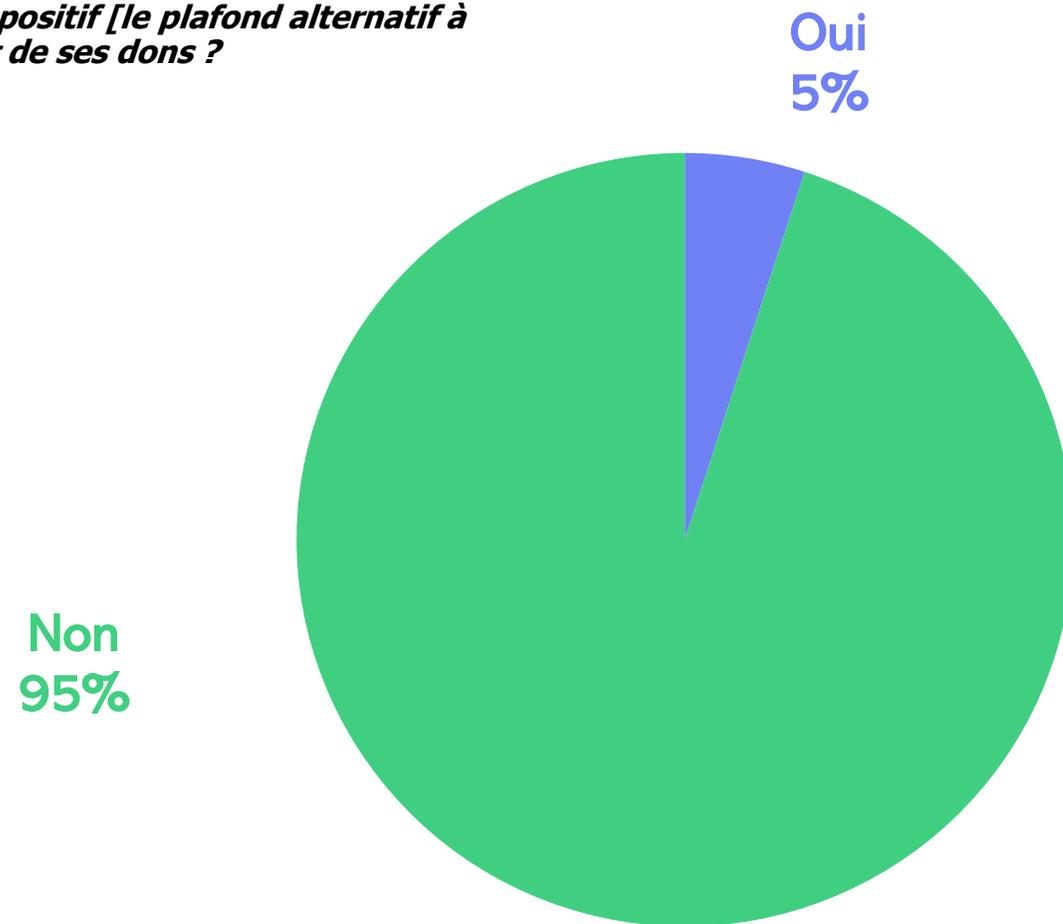
GE





Peu d'entreprises concernées par ce dispositif ont eu recours au plafond alternatif

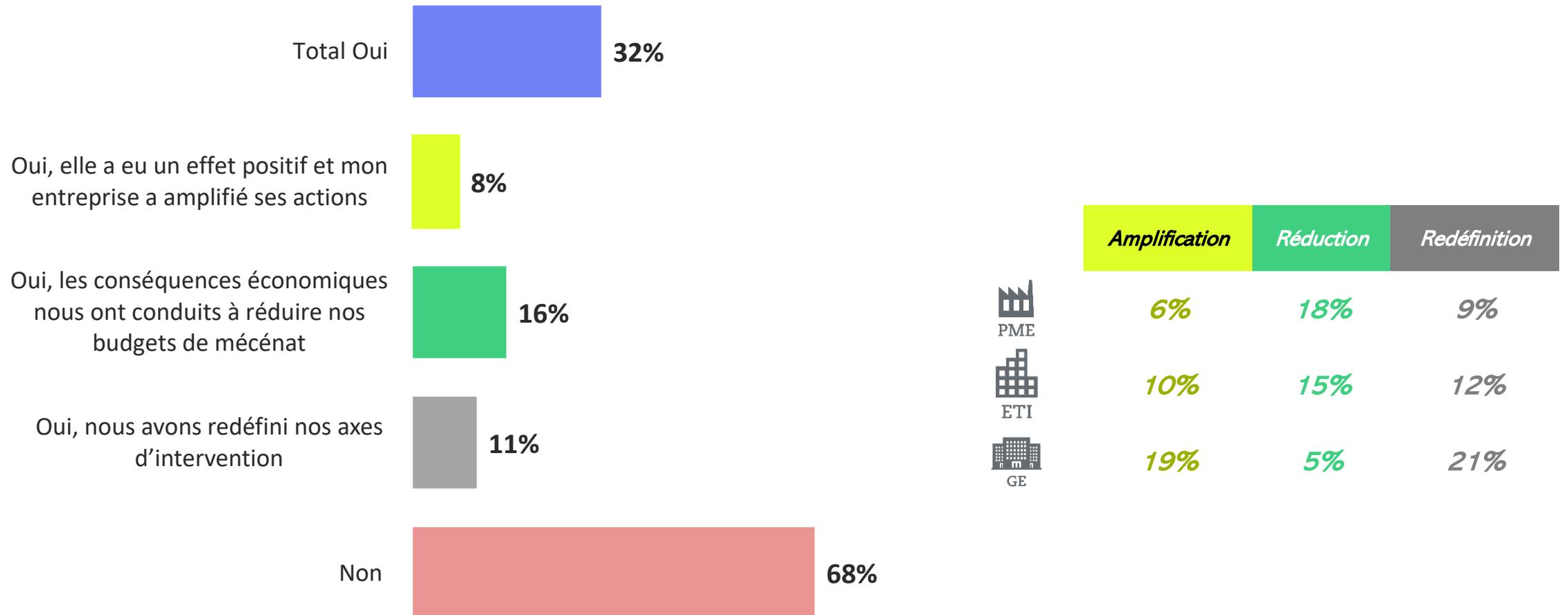
Votre entreprise a-t-elle utilisé ce dispositif [le plafond alternatif à 20 000€] pour augmenter le montant de ses dons ?





La crise sanitaire a impacté près d'un tiers des entreprises mécènes, conduisant la moitié d'entre elles à réduire leur budget

La crise sanitaire et ses conséquences a-t-elle eu un impact sur votre politique de mécénat ?





“ *Durant la crise sanitaire, le Groupe Crédit Agricole a lancé en s'appuyant fortement sur la Fondation Crédit Agricole Solidarité Développement et Crédit Agricole Assurances une action inédite. 21 millions d'euros ont été dédiés pour financer des mesures de première nécessité en faveur des personnes âgées dont 9 millions d'euros pour les Équipements de Protection Individuelle (EPI) afin de permettre aux établissements et structures de protéger leurs équipes et de maintenir leur activité au quotidien durant la crise sanitaire.*

Plus de 810 000 seniors, résidents en Ehpad ou à domicile ont bénéficié de cette action d'envergure. Près de 10 500 tablettes et 2 700 bornes Wifi ont également été distribuées dans 2 200 établissements grâce à des partenariats nationaux rassemblant des fédérations d'EHPAD et des résidences autonomes, pour permettre aux personnes âgées de maintenir le lien avec leurs proches et accéder à des services à distance.

Virginie PERCEVAUX

➤ Déléguée Générale – **Crédit Agricole SA**
Grand Mécène Admical



La crise sanitaire a eu un impact significatif sur le mécénat des entreprises du Nord qui ont fléchi leurs dons (financier, en nature ou en compétences) en réponse aux besoins des porteurs de projets, associations et organismes accompagnant les publics fortement touchés.

L'urgence de la situation des jeunes a notamment fédéré de nombreuses initiatives, permettant des dynamiques de coopération et des connexions de proximité entre les besoins et les volontés d'agir. Des synergies entre acteurs publics et privés ont augmenté l'impact des actions, à l'image du collectif « Call & Care » regroupant 8 fondations et 3 réseaux d'entreprises pour lutter, avec l'aide du Département du Nord, contre le décrochage à l'école, à l'université et dans le monde du travail..

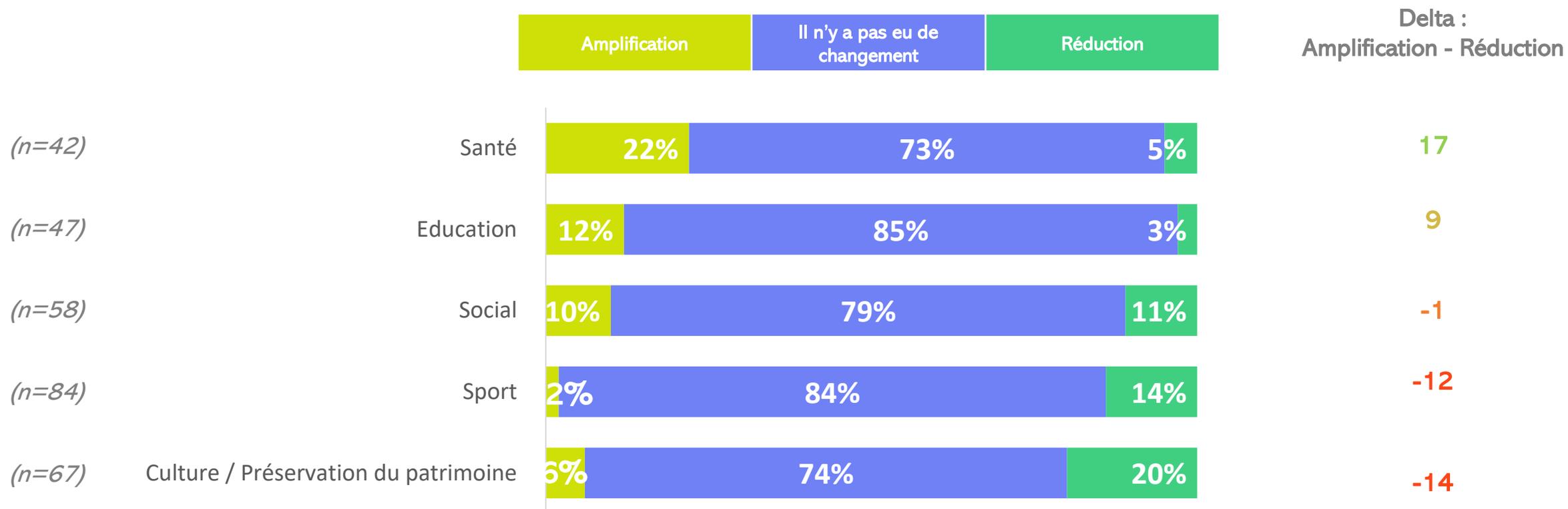
Isabelle WILLE

Responsable du mécénat et des grands partenariats <
Conseil Départemental du Nord
Déléguée générale de la **Fondation du Nord**



Les domaines les plus impactés négativement sont la culture et le sport, là où la défense des droits et la santé connaissent plutôt une amplification

Pour quel(s) domaine(s) avez-vous amplifié / réduit vos actions ?





La crise sanitaire a eu un impact important sur les dons : Handicap International a pu compter sur le soutien indéfectible de ses donateurs individuels, dont la générosité a été renforcée durant la pandémie, pour lui permettre de poursuivre sa mission auprès des personnes handicapées et des populations vulnérables. En France, pour l'année 2021, sa collecte privée a même dépassé de plus de 2,2 millions d'euros ses objectifs annuels. Cependant, si le grand public s'est largement mobilisé aux côtés de notre association, les entreprises ont été fortement touchées par la crise économique et le mécénat d'entreprises a significativement baissé sur les années 2020 et 2021.

Camille JURY

Responsable du pôle Major Giving France
Handicap International

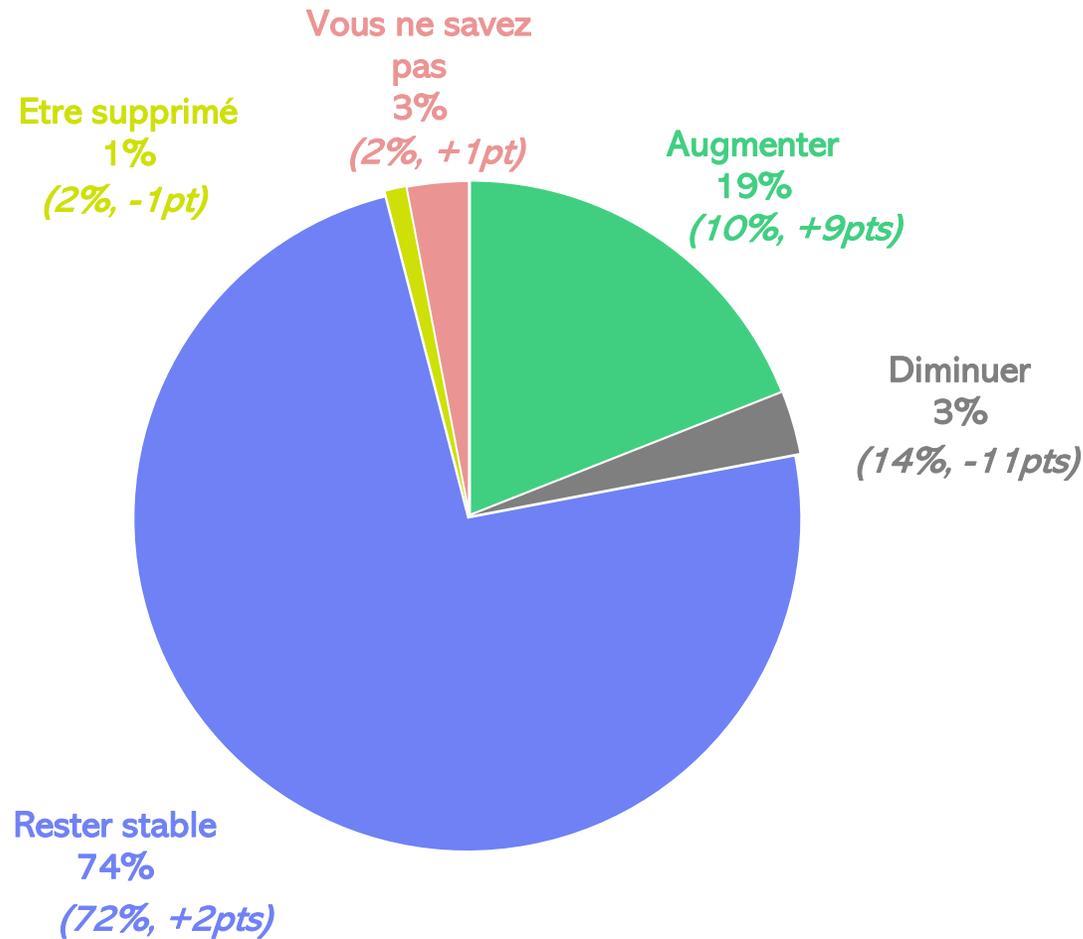




Les entreprises sont plus optimistes qu'en 2019 concernant leur budget mécénat

Dans les deux ans à venir, pensez-vous que le budget de votre entreprise consacré au mécénat va... ?

(Rappels 2019)

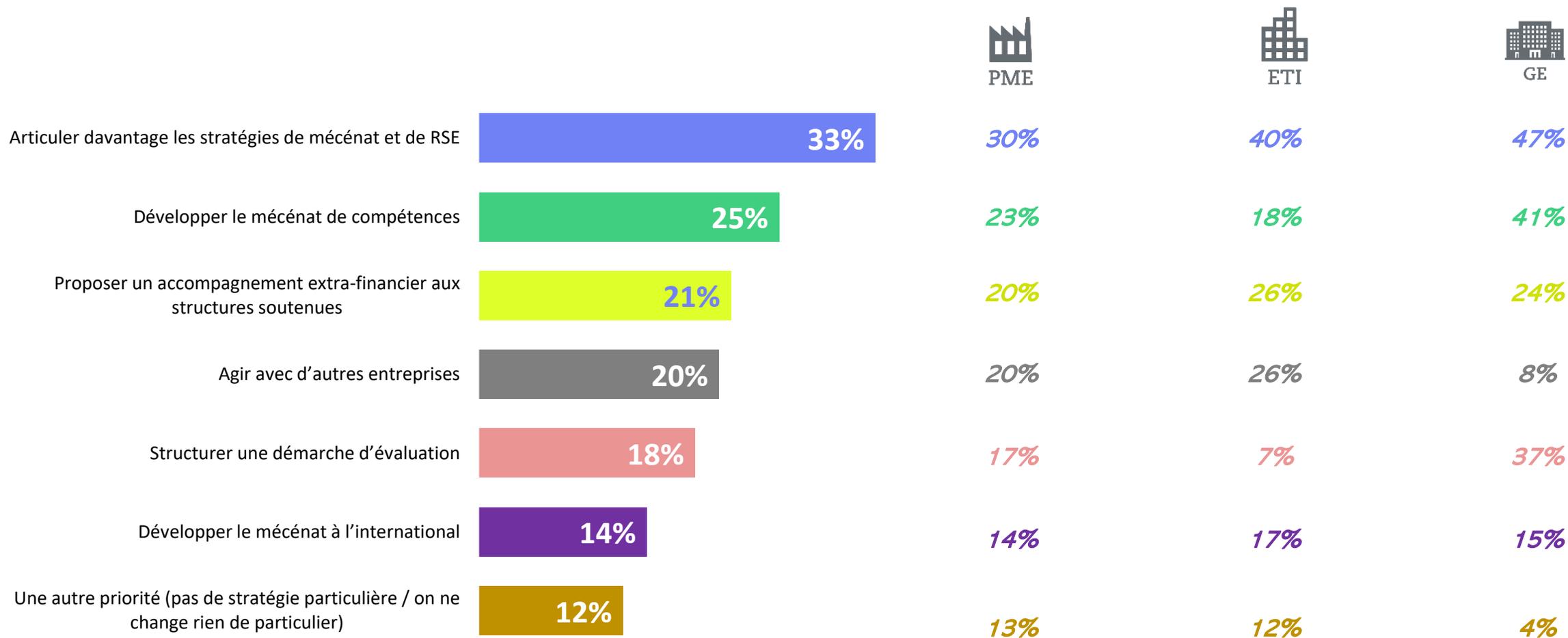


	Diminuer ou être supprimé	Rester stable	Augmenter
 PME	5%	75%	19%
 ETI	3%	72%	21%
 GE	-	73%	16%



Les entreprises mécènes souhaitent surtout axer leur stratégie de mécénat autour de leur politique RSE et du mécénat de compétences

Dans les deux ans à venir, quelles sont vos priorités en matière de stratégie de mécénat ?





Afin de renforcer l'articulation entre nos actions de mécénat et la RSE nous avons créé en interne une Direction de l'engagement sociétal et de la performance RSE qui permet de regrouper les équipes et les actions dédiées à ces enjeux. Parmi les actions menées en 2022 : nous avons organisé des Journées Portes Ouvertes de la RSE afin de faciliter la diffusion et l'appropriation de la stratégie RSE de l'entreprise par l'ensemble des collaborateurs.

Cette direction est également à l'initiative du premier Mois de l'Engagement du Groupe ADP en 2022 pour mobiliser les salariés à grande échelle, dans des cadres collectifs et conviviaux, tout en répondant aux besoins des associations.

Ce dispositif contribue à l'atteinte de nos objectifs chiffrés dans le cadre d'indicateurs stratégiques ainsi que l'accord d'intéressement.

Laure KERMEN

➤ Directrice de l'engagement sociétal et de la performance RSE,
Directrice Générale - **Fondation Groupe ADP**
Grand Mécène Admical



La convergence entre RSE et mécénat témoigne d'un nouveau partage de responsabilité entre l'état, l'entreprise et l'initiative citoyenne dans la résolution des défis environnementaux et sociaux.

Pour un Groupe engagé comme le nôtre, cette responsabilité se prend d'abord dans le cadre de ses activités : exercer son métier de façon responsable est le cœur de la RSE. Elle s'exerce aussi de manière plus large par son mécénat dont l'enjeu est de doter les initiatives associatives portées par la société civile des moyens financiers, technologiques et humains qui augmentent leur impact.

L'ampleur des défis environnementaux et sociaux exige des entreprises la combinaison des deux leviers au bénéfice de l'intérêt général.

Laurence LAMY

Déléguée Générale – **Fondation Groupe EDF**
Grand Mécène Admical



Financé
par



pro bono lab

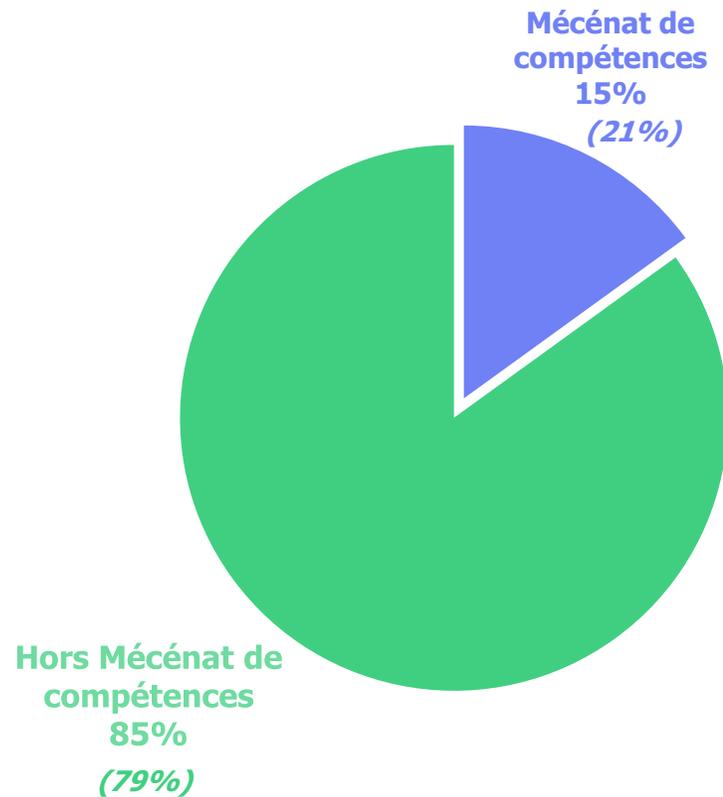
FOCUS MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES





Le mécénat de compétences est en recul de 6 points, et il reste plus développé dans les grandes entreprises, qui disposent d'un nombre de salariés plus conséquent à mobiliser

(Rappels 2019)



Compétences



PME

12%



ETI

4%



GE

46%

Ile de France

33%

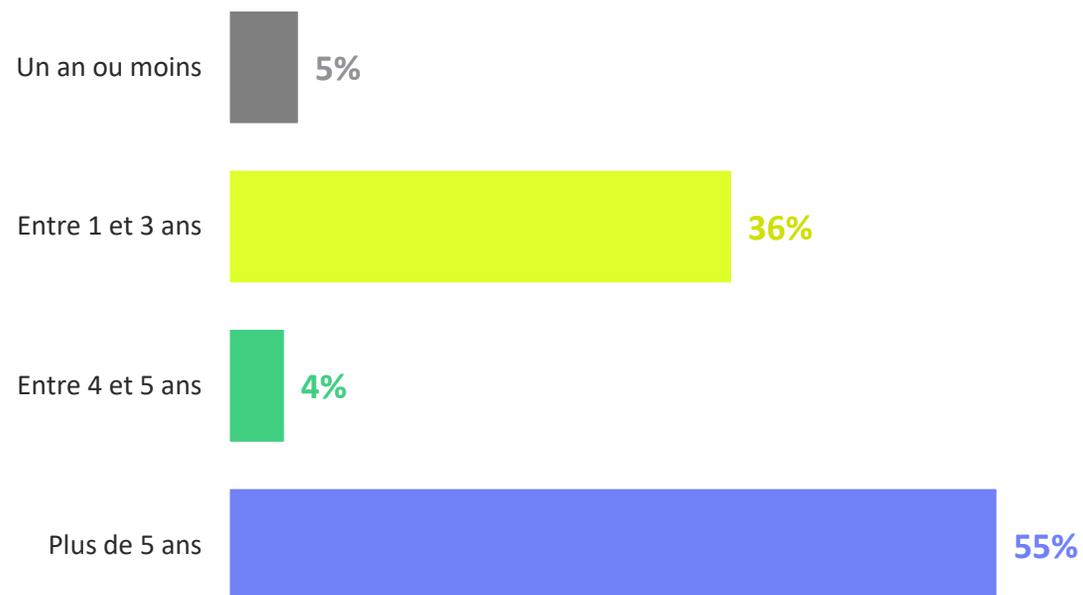
Province

6%



Plus de la moitié des entreprises le pratiquent depuis plus de 5 ans, la crise sanitaire ayant pu décourager certaines structures à se lancer

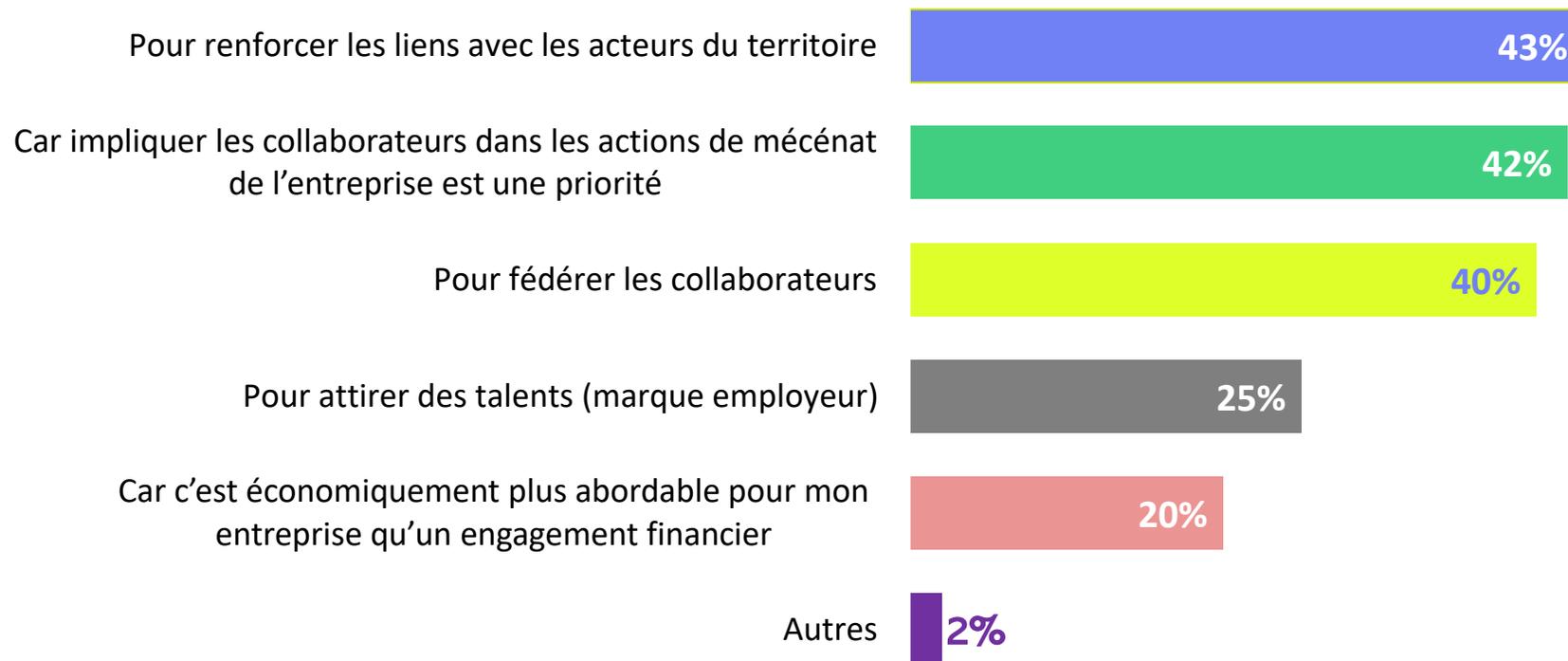
Depuis quand votre entreprise pratique-t-elle le mécénat de compétences ?





Le mécénat de compétences permet de renforcer les liens avec les acteurs du territoire mais également avec les collaborateurs, directement mobilisés

Quelles sont les raisons principales qui vous poussent à faire du mécénat de compétences ?





“ La Fondation FDJ propose à tous les salariés du Groupe FDJ de s’engager dans des actions solidaires sur le temps de travail. Plusieurs types d’actions sont proposées. Parmi elles, des actions courtes de 1 à 20 jours (responsable audit, chef de projet digital, e-learning manager, animateurs dans les collèges, etc.) et des actions plus longues de 6 mois à 2 ans, soumises celles-ci à des conditions d’âge et d’ancienneté.

Aujourd’hui 600 collaborateurs ont mené au moins une action solidaire proposée par la Fondation FDJ en 2022. Parmi ces 600 collaborateurs, 127 sont devenus mentors de jeunes collégiens, lycéens ou étudiants. Les collaborateurs FDJ s’engagent pour trouver du sens, pour proposer à nos partenaires de nouvelles façons de travailler et découvrir un nouveau secteur, celui de l’économie sociale et solidaire. Certains ont aussi constaté que ces missions de mécénat de compétences leur avaient permis de développer de nouvelles compétences.

Isabelle DELAPLACE

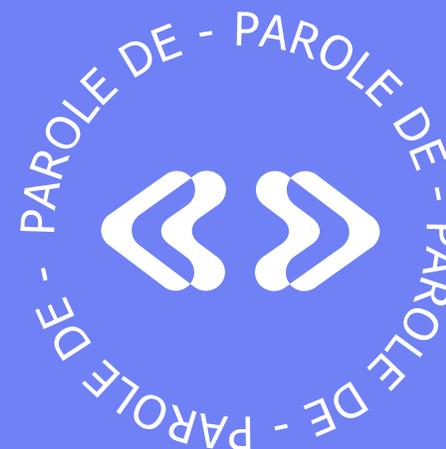
➤ Déléguée Générale – **Fondation d’Entreprise FDJ**
Grand Mécène Admical



Depuis 2021, il est possible d’être mis à disposition d’une association partenaire pour une durée de six mois à deux ans, tout en restant salarié du Groupe SNCF.

Laëtitia GOURBEILLE

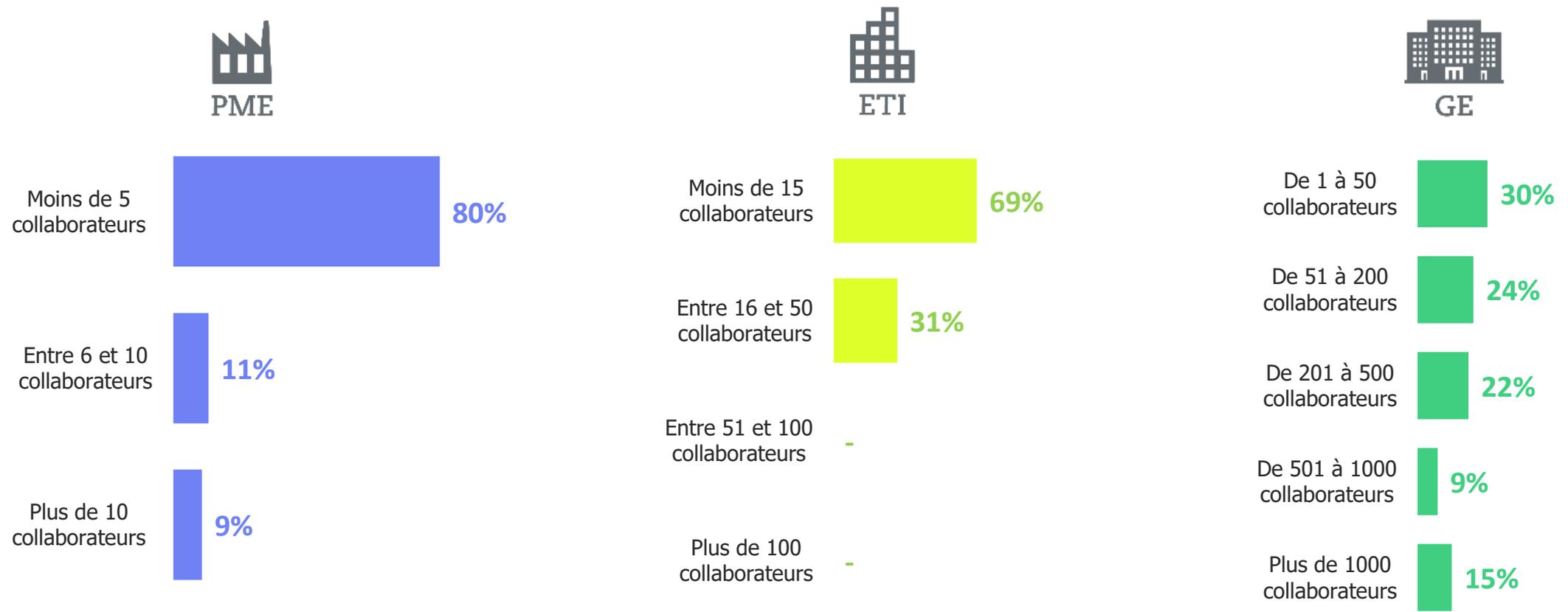
Déléguée Générale – **Fondation SNCF** <
Grand Mécène Admical





Les entreprises semblent avoir davantage mobilisé leurs salariés en 2021

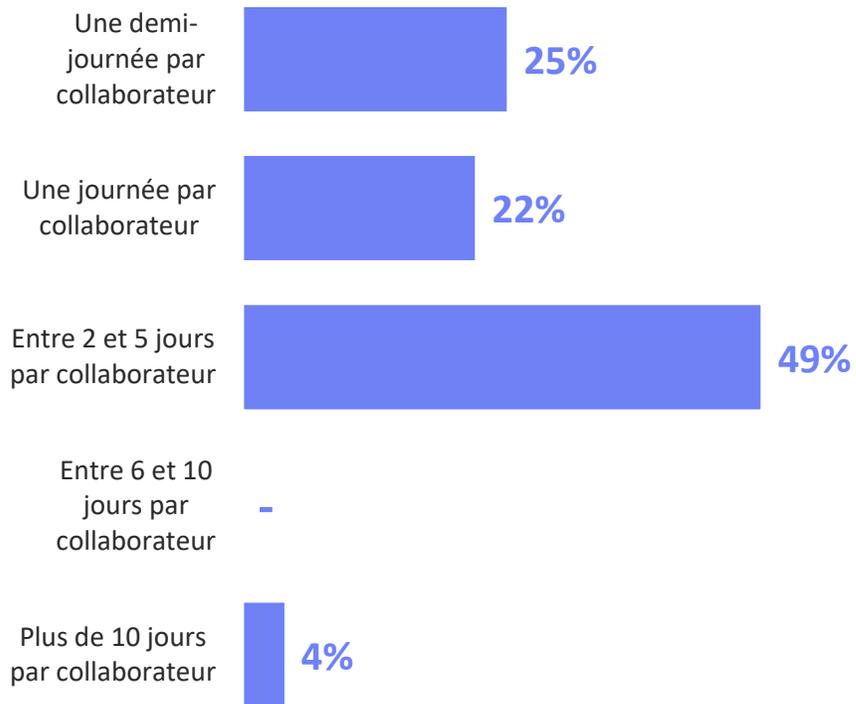
En 2021, combien de collaborateurs ont été mobilisés en mécénat de compétences du 1er janvier au 31 décembre ?



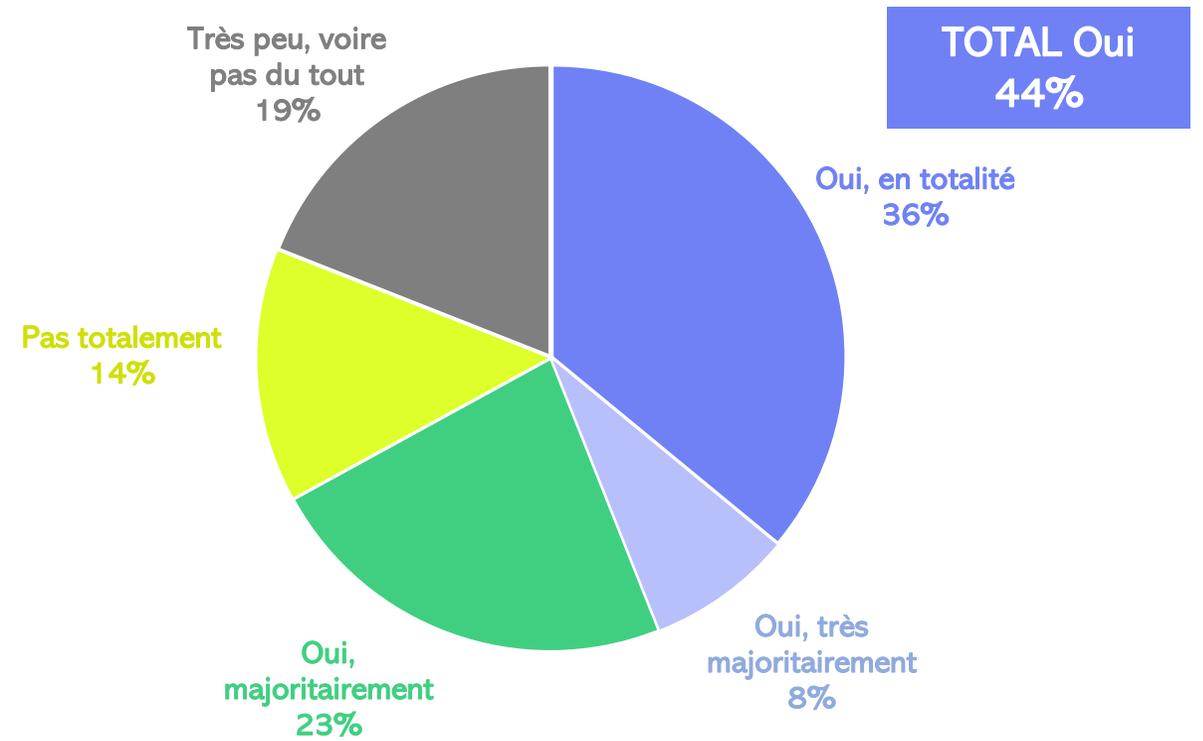


Le plus souvent, les collaborateurs sont mobilisés entre 2 et 5 jours mais cet engagement est rarement tenu dans son intégralité

En moyenne, combien de jours accordez-vous par an à vos collaborateurs pour leur permettre de s'engager en mécénat de compétences ?



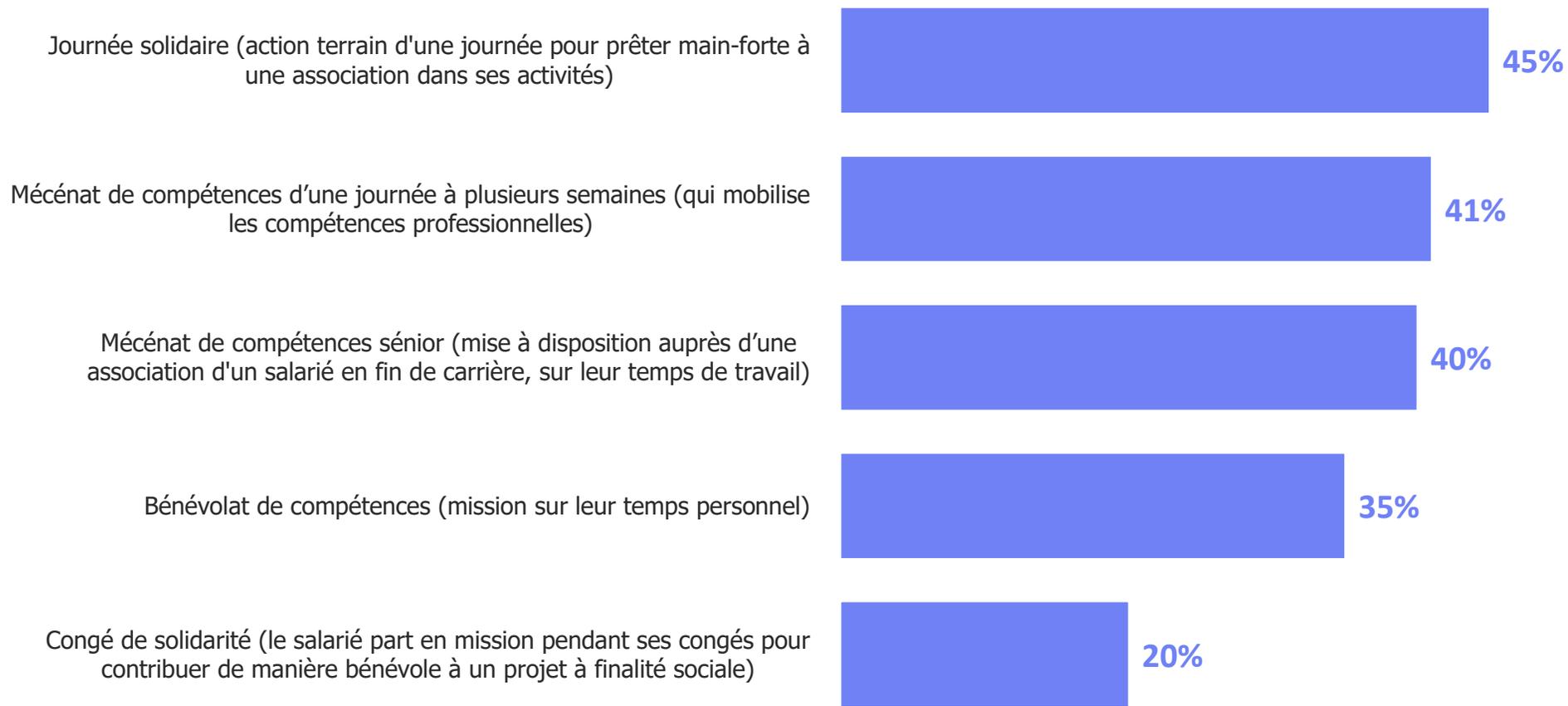
En 2021, les jours accordés aux collaborateurs pour s'engager en mécénat de compétences ont-ils effectivement été utilisés ?





L'engagement des entreprises prend des formes multiples : journée solidaire, mécénat de compétences sénior, etc...

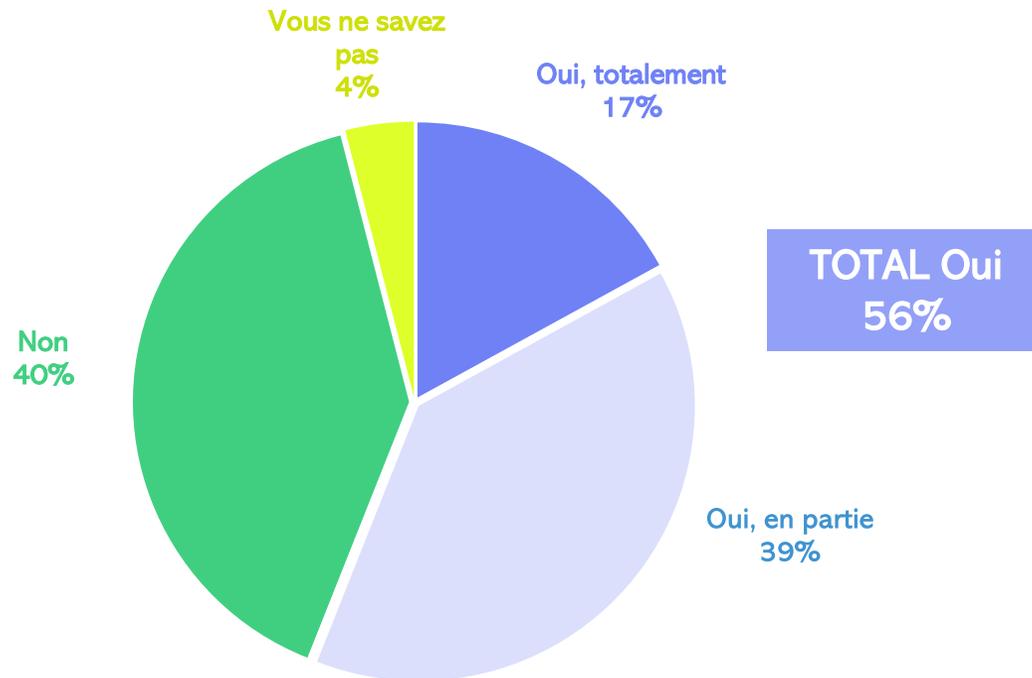
Quels sont les formats d'engagement que vous pratiquez ?



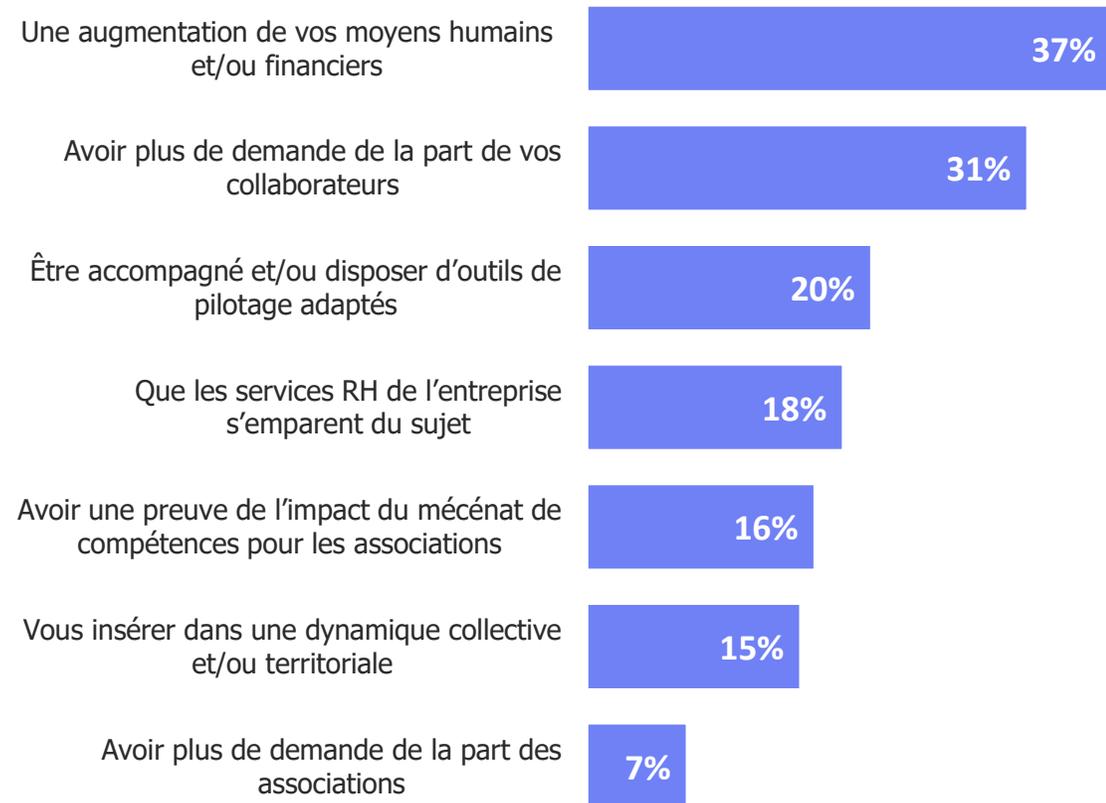


Le mécénat de compétences est mieux défiscalisé à présent qu'en 2019, à présent par plus de la moitié des entreprises ; une augmentation des moyens à disposition et avoir plus de demandes des collaborateurs seraient les deux principaux catalyseurs de son développement

Défiscalisez-vous vos actions en mécénat de compétences ?



Selon vous, qu'est-ce qui vous permettrait de développer le plus le mécénat de compétences dans les années à venir ?





Financé
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FOCUS
CULTURE**



Après le choc de la crise sanitaire, le secteur culturel a plus que jamais besoin du mécénat des entreprises afin de se reconstruire et de construire son avenir. En 2022, la Caisse des Dépôts a ainsi augmenté son budget d'un million d'euros en faveur de la musique classique, de la danse, et de l'architecture & paysage.

A travers son soutien à la culture dans tous les territoires et pour tous les publics, la Caisse des Dépôts singularise et enrichit son action, ainsi que les liens qu'elle tisse avec ses partenaires et ses collaborateurs, dans la durée. Il en va par exemple ainsi de notre soutien aux Concerts de Poche, qui organisent des ateliers et concerts participatifs dans les territoires ruraux et péri-urbains, et dont l'ADN est proche de notre mission d'intérêt général : promouvoir la musique classique comme levier de cohésion sociale et territoriale.

Claire VISENTINI

➤ Directrice du mécénat et des partenariats – **Caisse des Dépôts**
Grand Mécène Admical



Agir sur le monde pour le rendre meilleur est inscrit dans l'ADN de nos actions de mécénat à la Fondation BNP Paribas. Innover, accompagner les rêves, soutenir les acteurs visionnaires et audacieux de la solidarité, de l'environnement et de la culture qui nous challengent et nous montrent les chemins à suivre pour être un acteur du changement systémique sont autant de missions qui nous tiennent à cœur.

Isabelle GIORDANO

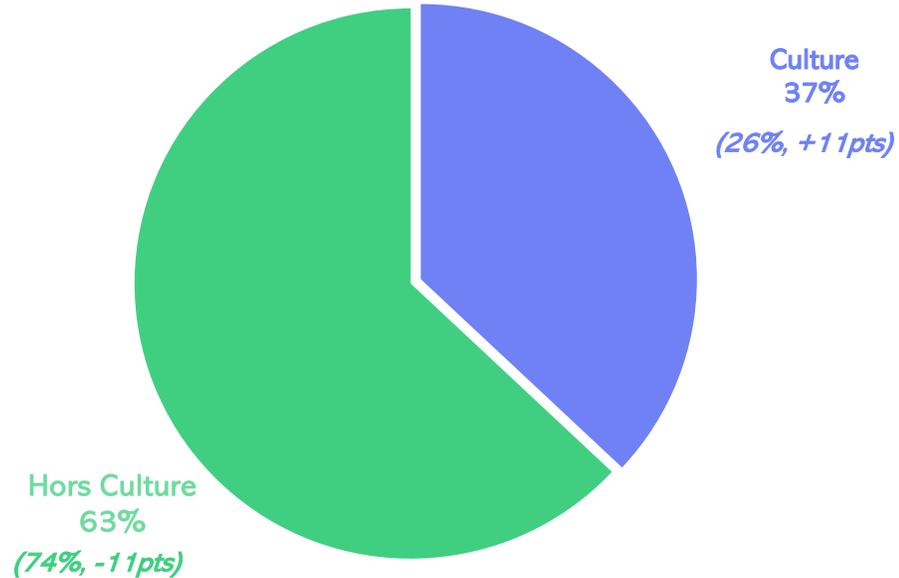
Responsable mécénat du Groupe et Déléguée Générale
Fondation BNP Paribas
Grand Mécène Admical



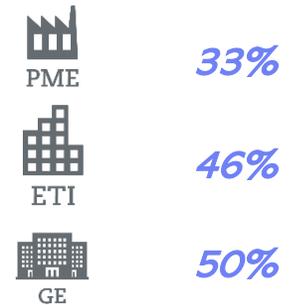


La part d'entreprises mécènes dans le domaine de la culture progresse en 2021 pour atteindre 37%

Dans quel(s) domaine(s) votre entreprise a-t-elle fait du mécénat en 2021?
(Rappels 2019)



Culture



Ile de France 24%

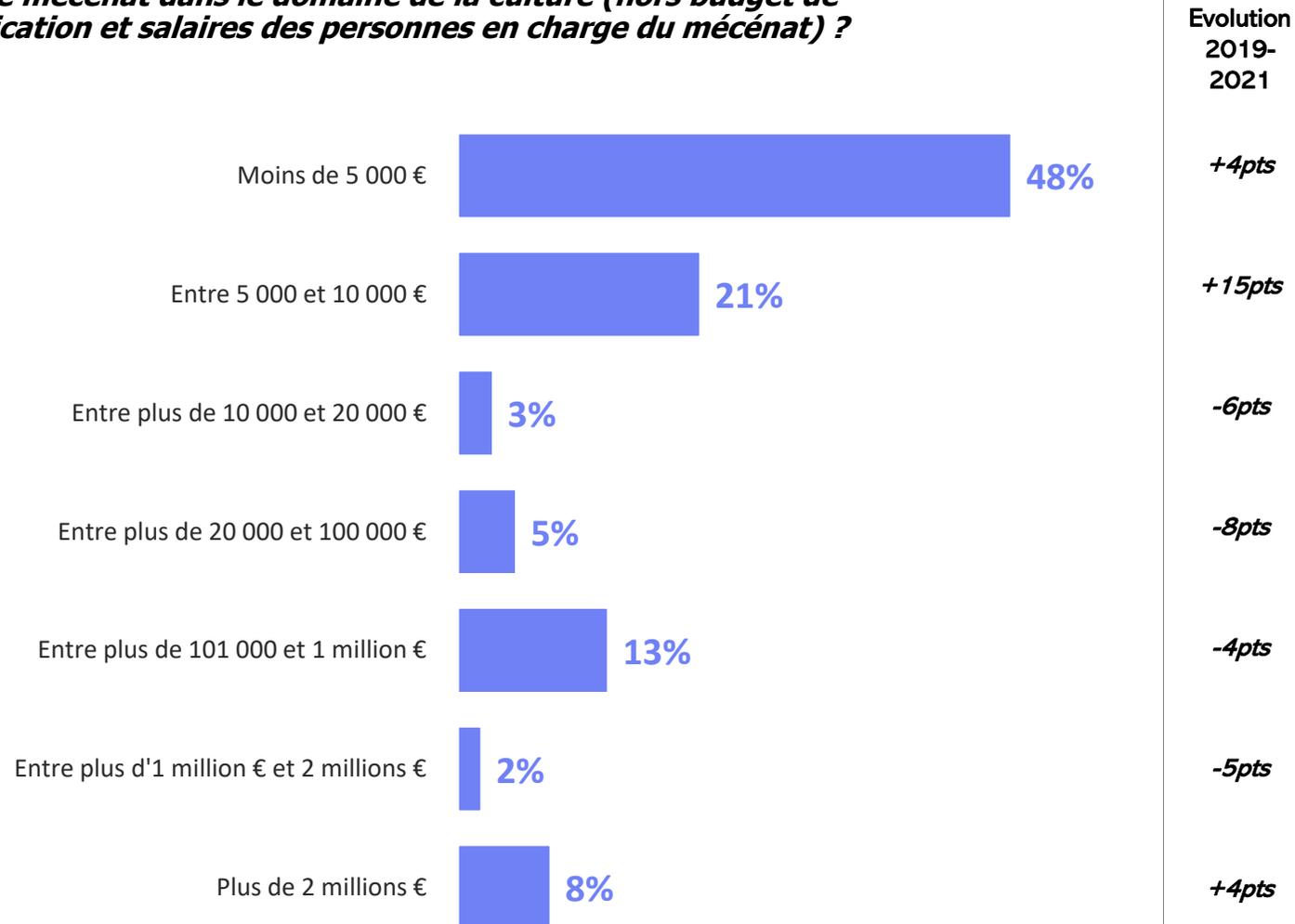
Province 44%

Note de lecture : 50% des grandes entreprises mécènes sont mécènes culturels



Les montants des budgets consacrés au mécénat culturel se polarisent : près des deux tiers y ont consacré moins de 10 000€ en 2021

Quel a été en 2021 le montant global consacré par votre entreprise à ses actions de mécénat dans le domaine de la culture (hors budget de communication et salaires des personnes en charge du mécénat) ?

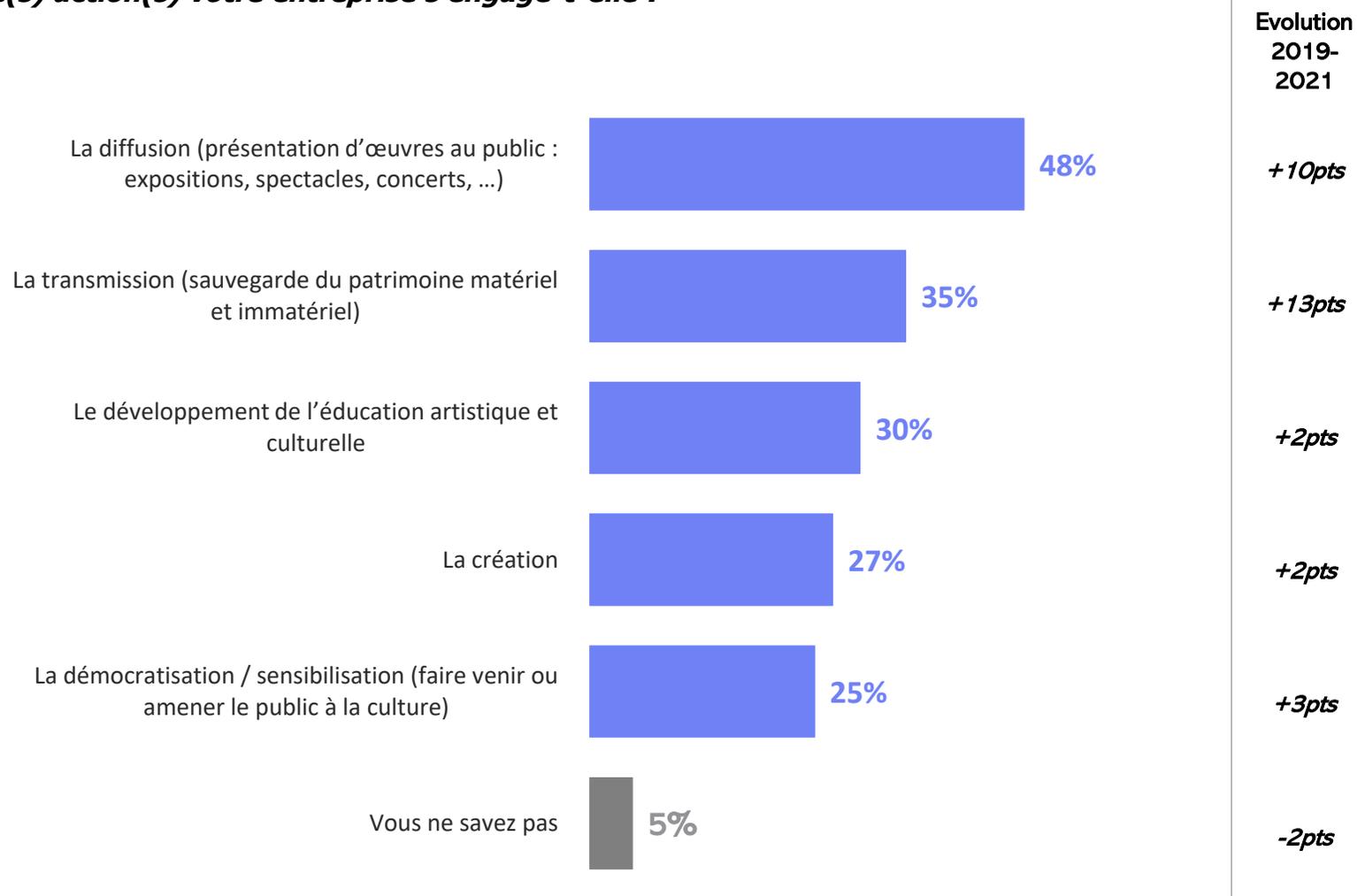


MÉDIANE :
7 500 €
(Rappel : 7 884€, -384€)



La diffusion d'œuvres et la sauvegarde du patrimoine sont les actions les plus plébiscitées par les mécènes culturels

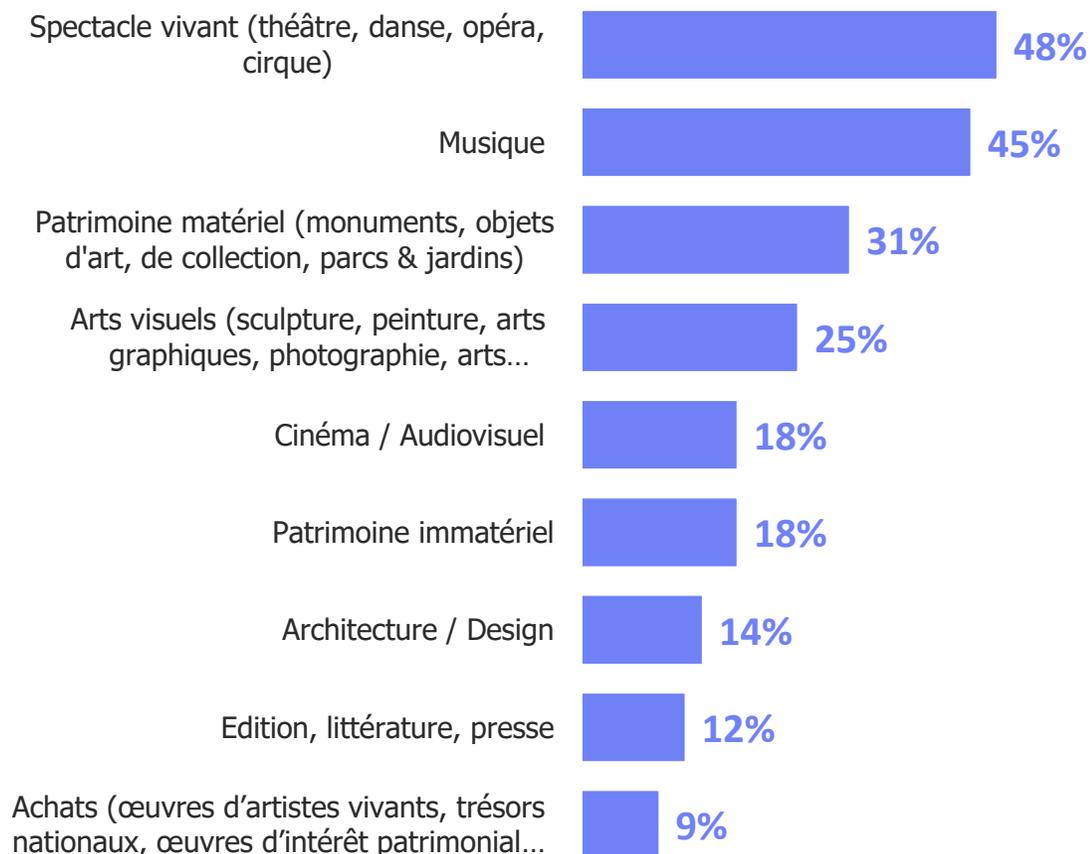
Dans le domaine du mécénat culturel, en faveur de quelle(s) grande(s) action(s) votre entreprise s'engage-t-elle ?



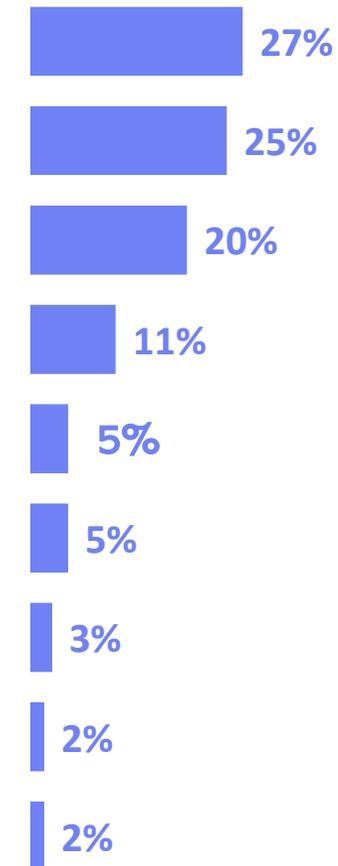


Le spectacle vivant et la musique sont les deux sous-domaines pour lesquels les mécènes de la Culture s'engagent en priorité et auxquels ils consacrent les budgets les plus élevés

Dans le mécénat culturel, dans quel(s) sous-domaine(s) votre entreprise s'engage-t-elle en priorité ?



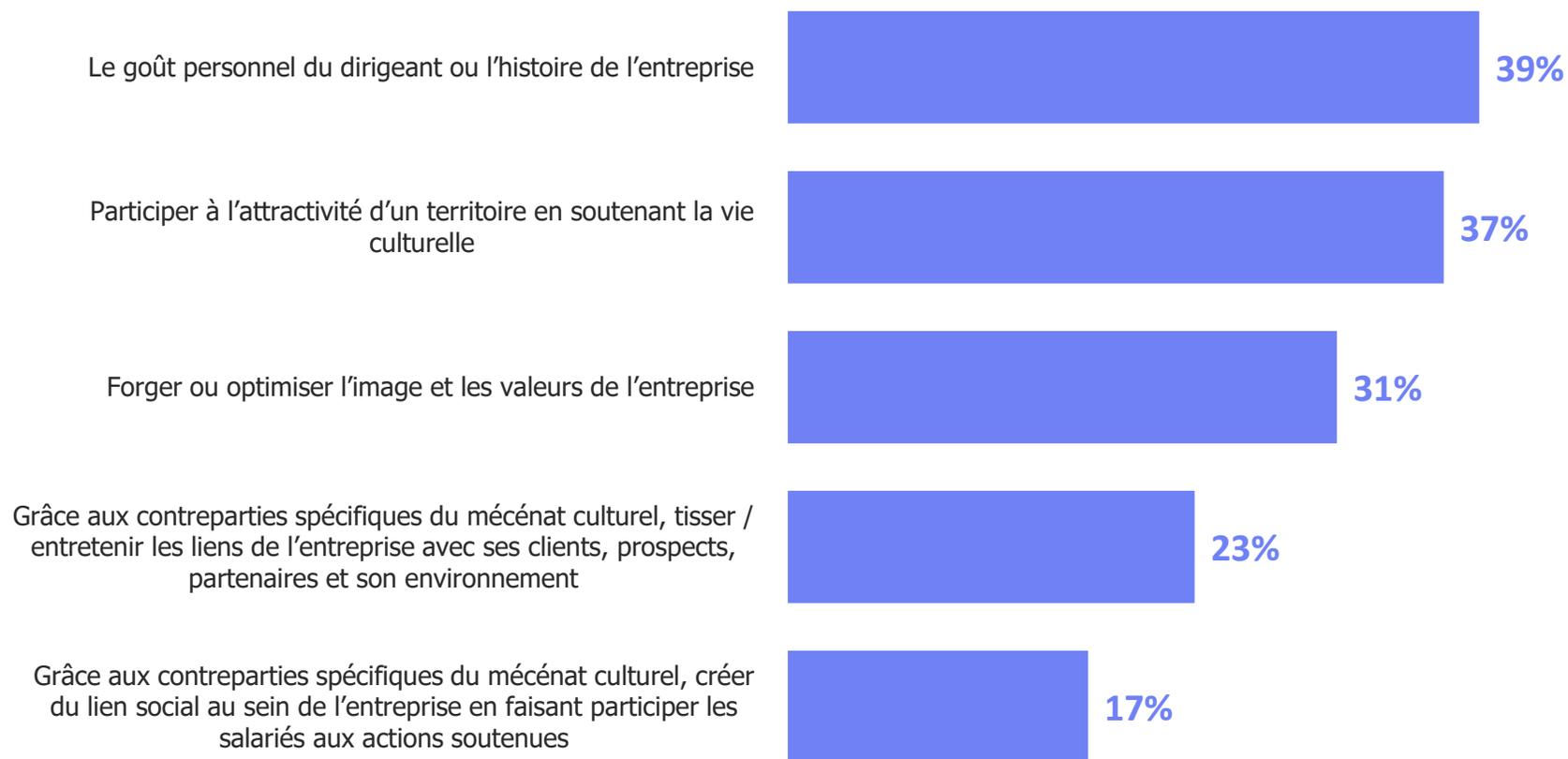
En 2021, dans votre budget de mécénat culturel, quel est le pourcentage consacré à chacun de ces sous-domaines ?





Les principales motivations des mécènes culturels : incarner l'histoire et les valeurs de l'entreprise, soutenir un territoire

Qu'est-ce qui attire en priorité votre entreprise vers le mécénat culturel plutôt qu'un autre domaine de mécénat ?

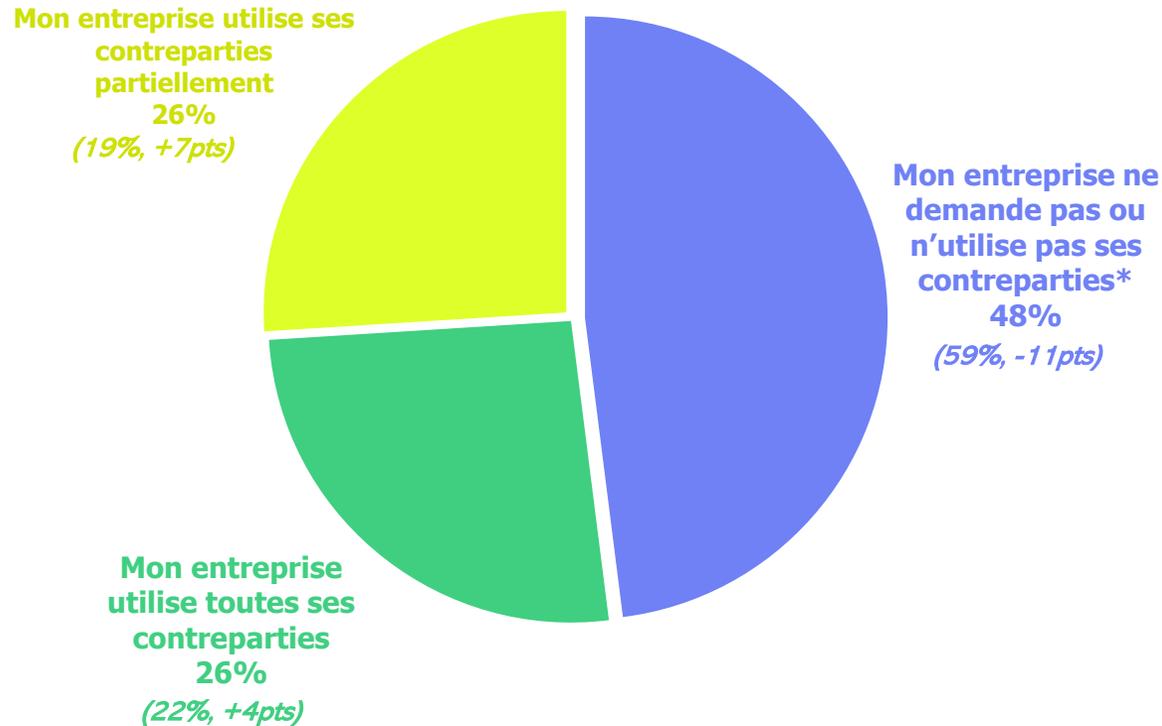




En 2021, les mécènes de la Culture ont plus utilisé leurs contreparties qu'en 2019 et ce sont principalement les collaborateurs qui en bénéficient

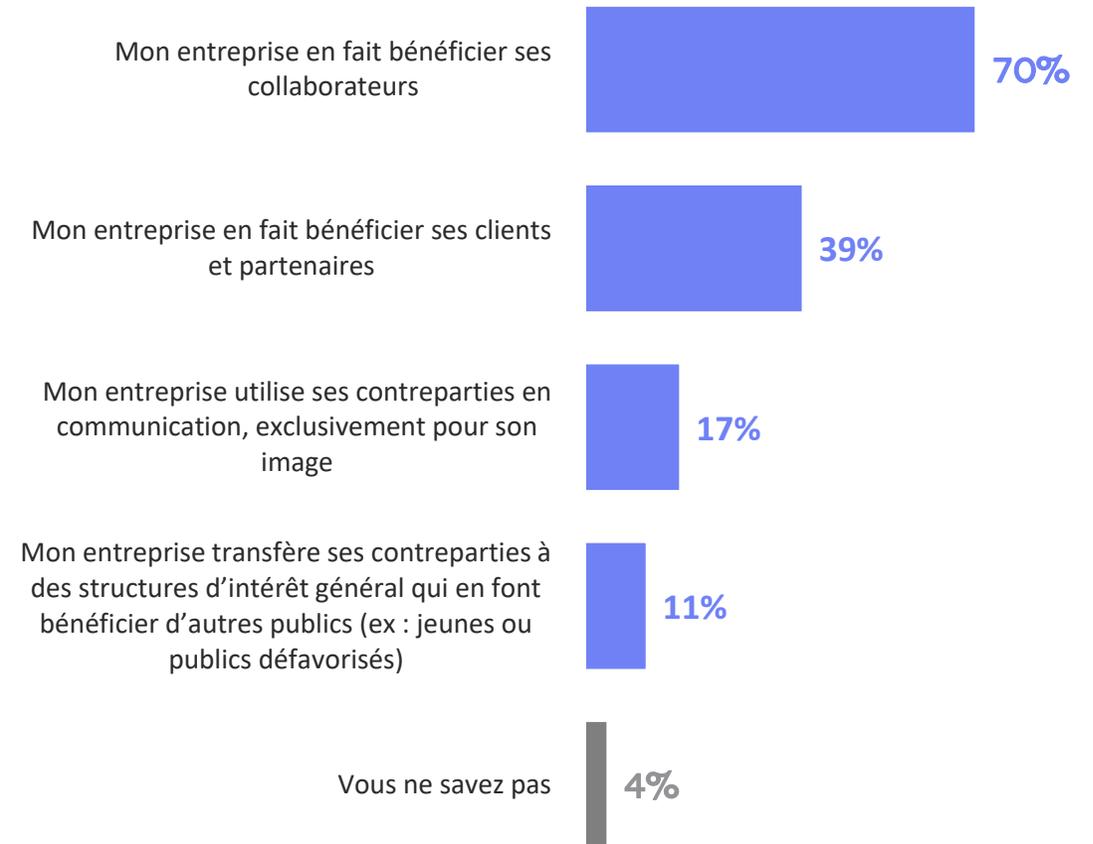
Comment votre entreprise utilise-t-elle les contreparties reçues au titre du mécénat culturel ?

(Rappels 2019)



* En 2019 les deux items étaient « ne reçoit pas » et « n'utilise pas »

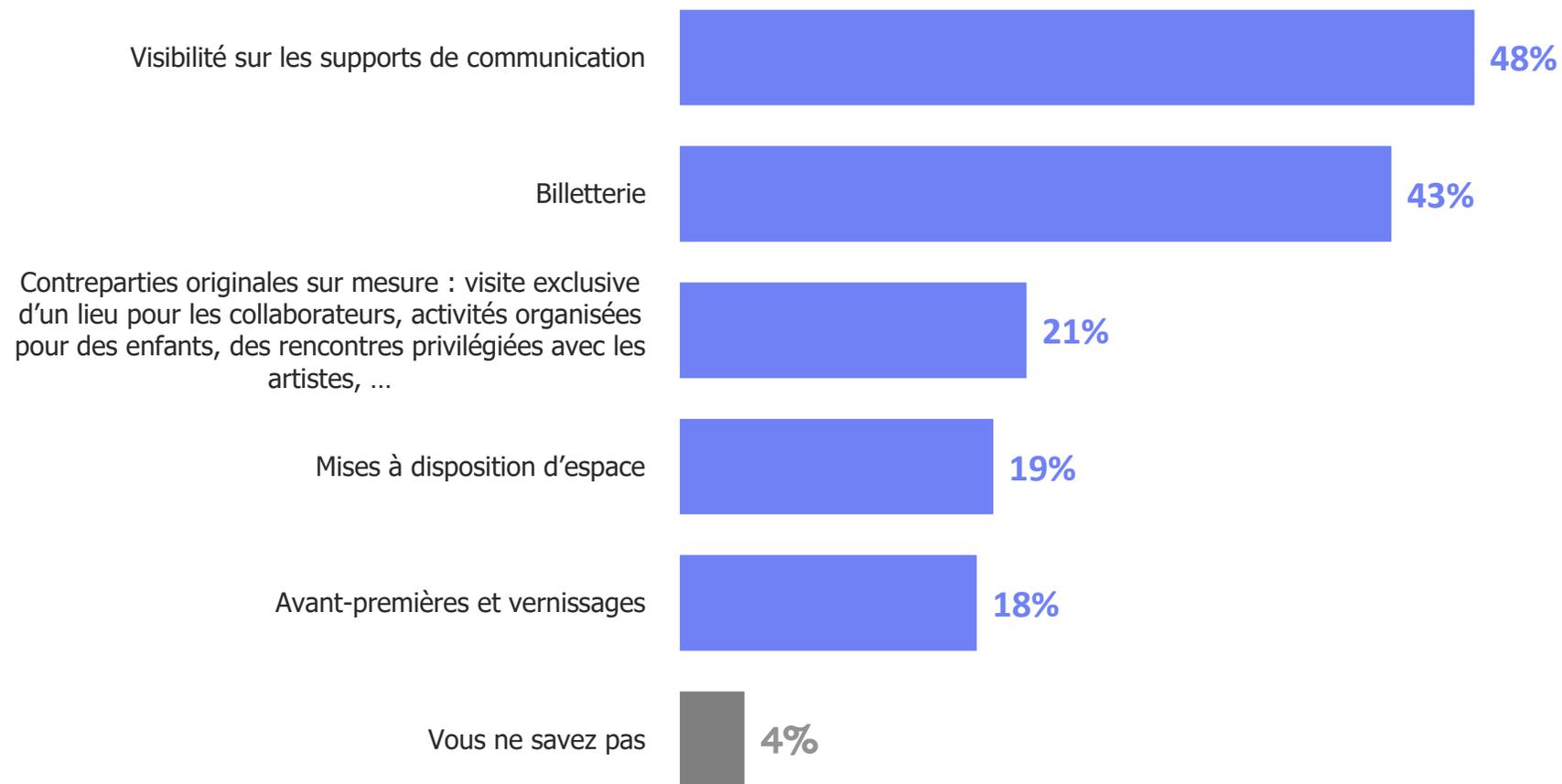
A qui votre entreprise en fait-elle bénéficier principalement ?





La visibilité sur les supports de communication et la billetterie sont les contreparties les plus utilisées

Si vous utilisez vos contreparties, en partie ou intégralement, quelles sont celles que votre entreprise utilise le plus ?

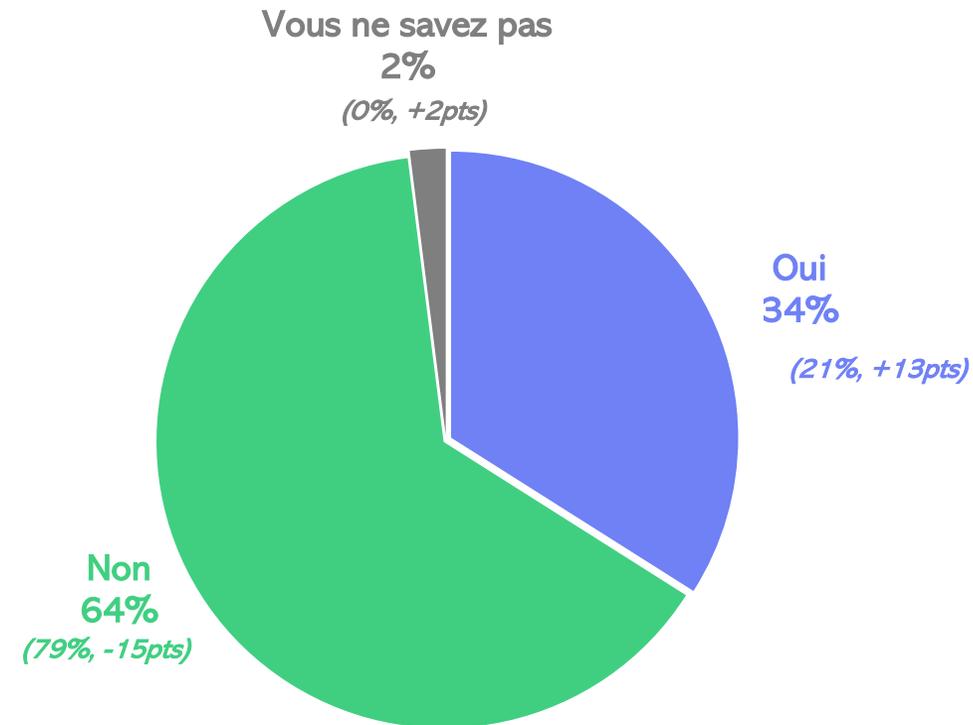




Un tiers des mécènes culturels sont également des sponsors culturels

Votre entreprise met-elle en place des actions de parrainage / sponsoring culturel ?

(Rappels 2019)



FOCUS
SPORT

Financé
par



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





Le rugby est un sport qui raisonne avec Société générale et nous voulons montrer que le rugby, et le sport en général, peuvent aussi être des vecteurs d'intégration ou de remobilisation des jeunes, afin de les aider à mieux se construire à et se projeter vers demain.

Ainsi, nous soutenons 9 partenaires qui utilisent le sport comme levier éducatif ou d'insertion, en France et sur le continent africain.

C'est notamment le cas de Drop de Béton qui présente le rugby comme un véritable moyen de médiation et propose une approche citoyenne de la pratique sportive en considérant celle-ci comme un « outil éducatif structurant.

Hafida GUENFOUD DUVAL

➤ Déléguée Générale – **Fondation d'entreprise Société Générale**
C'est Nous l'Avenir
Grand Mécène Admical



En s'appuyant sur les forces de la marque OM, son savoir-faire et son ancrage dans la ville, OM Fondation souhaite se positionner comme un facilitateur d'engagement pour la jeunesse marseillaise et devenir un acteur incontournable de transformation durable de la ville.

Rendre le sport accessible à tous et, à travers lui, véhiculer des valeurs éducatives et citoyennes fortes, telle est la vision que nous portons à travers nos projets qui ont impacté plus de 28 500 bénéficiaires en 2021/22.

Lancé en septembre 2019 et labellisé Impact 2024 pour la 2e année consécutive, le FC la Castellane et ses 200 licencié.e.s. illustrent parfaitement cette ambition que nous portons pour notre territoire.

Lucie VENET

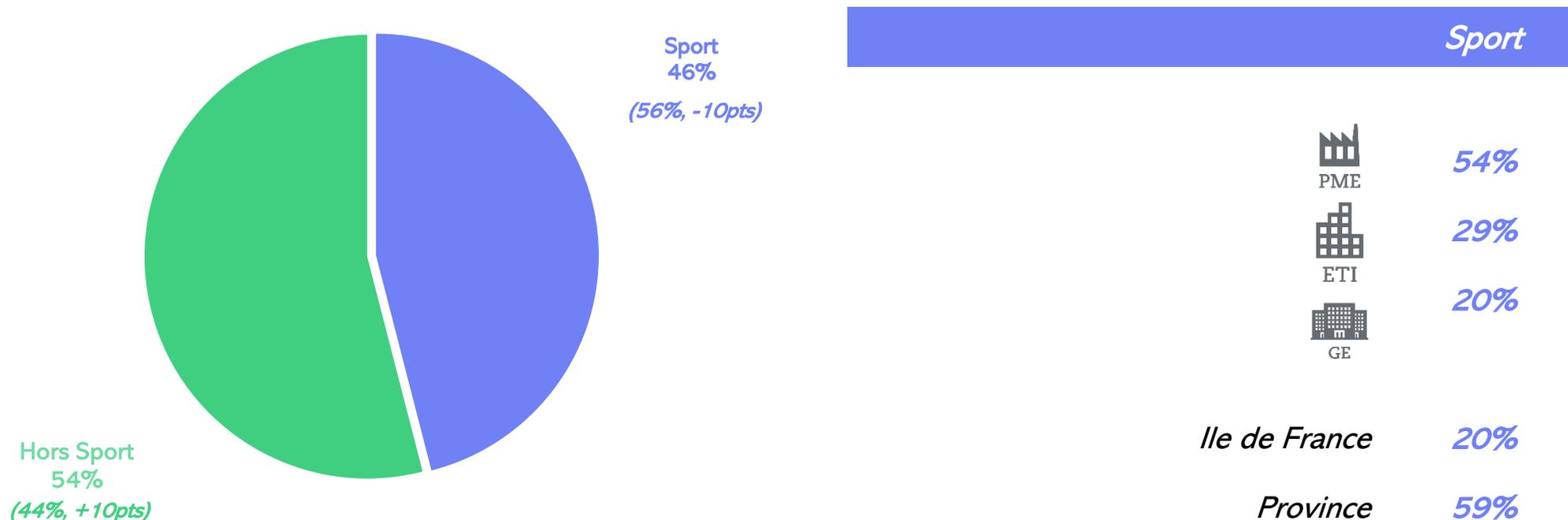
Directrice exécutive
OM Fondation





Près de la moitié des entreprises mécènes s'engagent dans le sport ;
les plus petites entreprises sont les plus enclines à pratiquer le mécénat sportif ;
le recul s'explique à la fois par la fragilité des PME post covid et la réorientation possible
des budgets des grandes entreprises vers le sponsoring

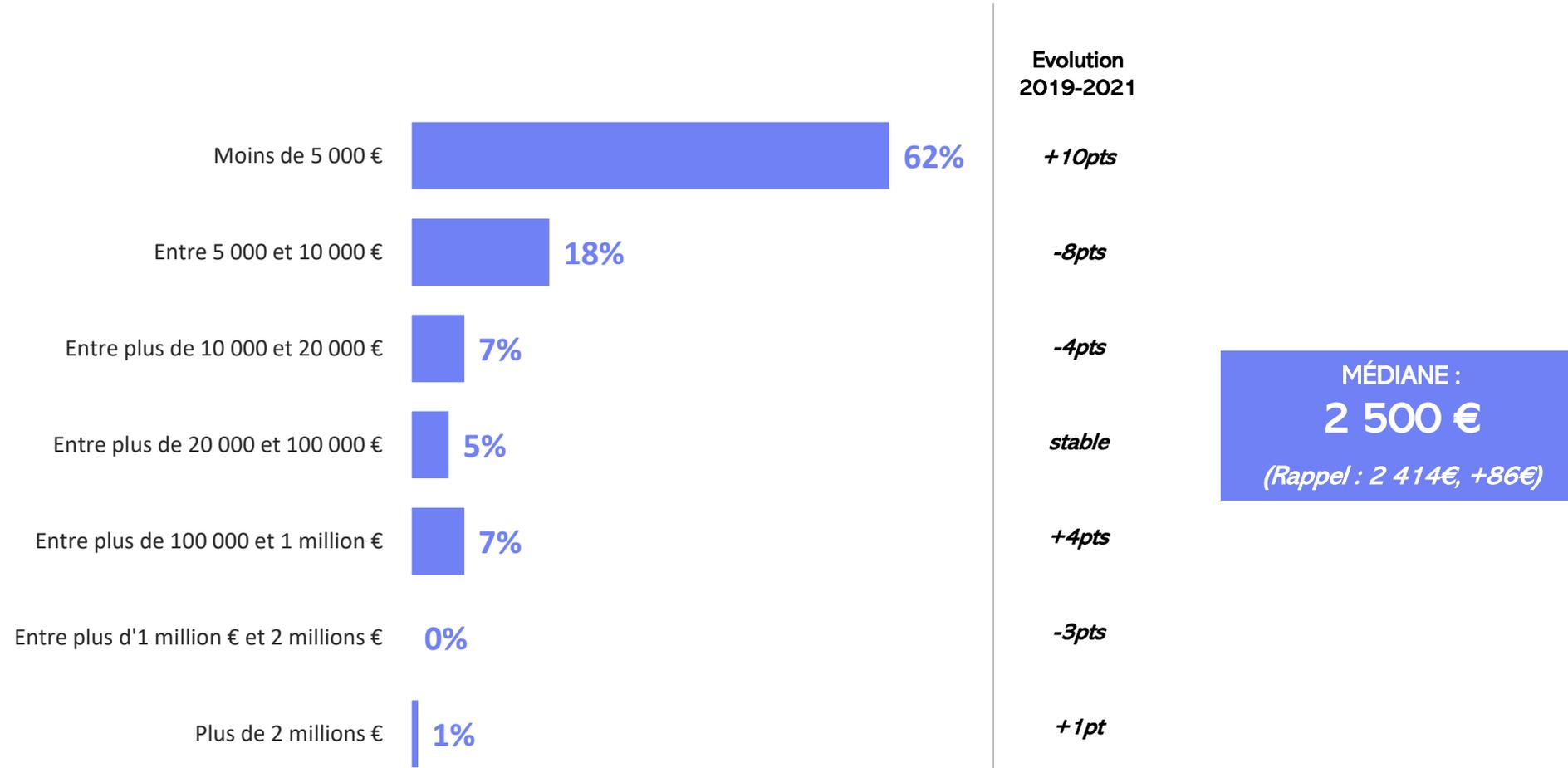
Dans quel(s) domaine(s) votre entreprise a-t-elle fait du mécénat en 2021 ?





En 2021, le montant médian du mécénat sportif s'élève à 2 500€

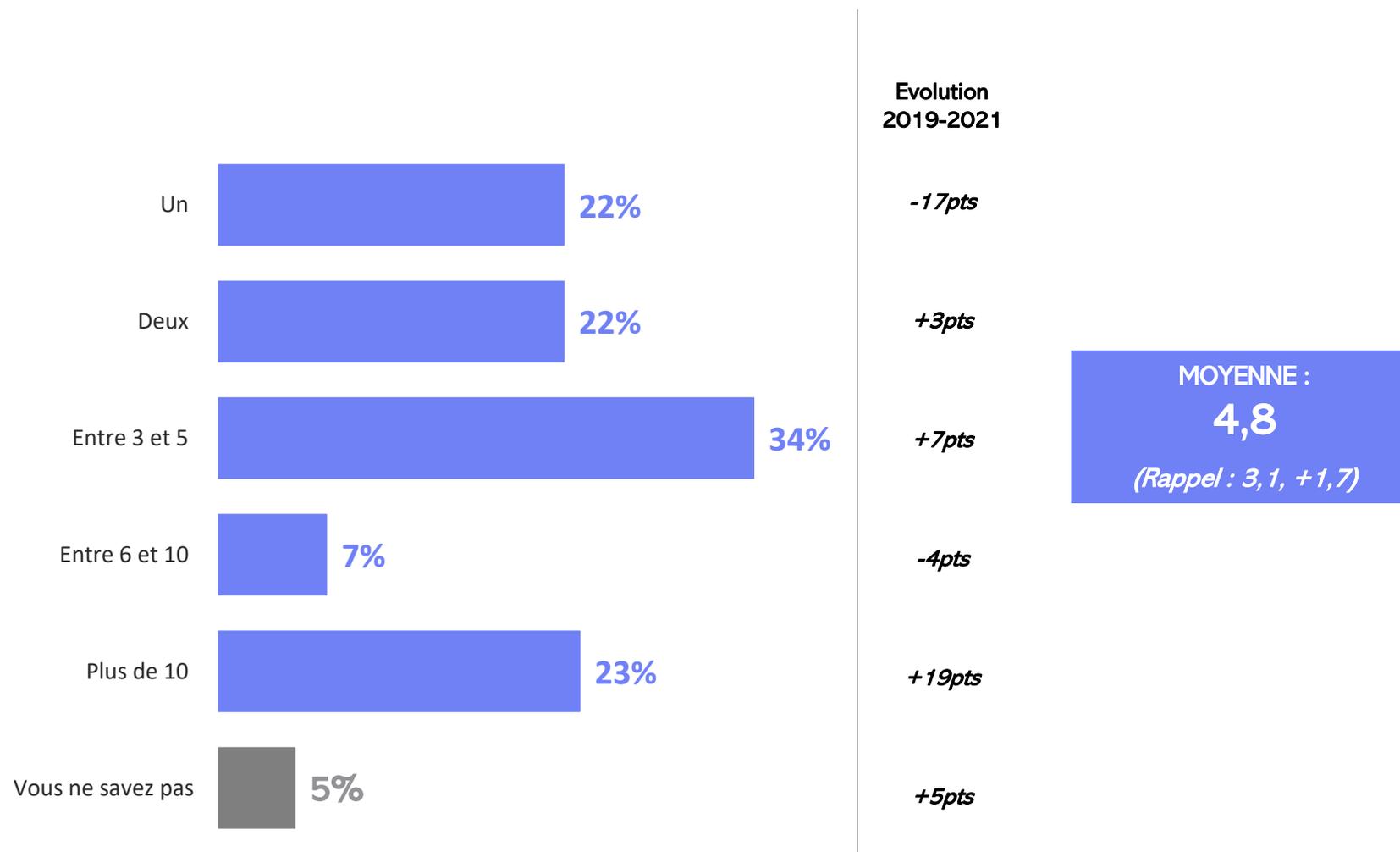
Quel a été en 2021 le montant global consacré par votre entreprise à ses actions de mécénat dans le domaine du sport (hors budget de communication et salaires des personnes en charge du mécénat) ?





En 2021, les mécènes sportifs ont soutenu 4,8 projets en moyenne, avec une augmentation des mécènes qui soutiennent plus de 10 projets

Combien de projets impliquant une dimension sportive avez-vous soutenus en 2021 ?

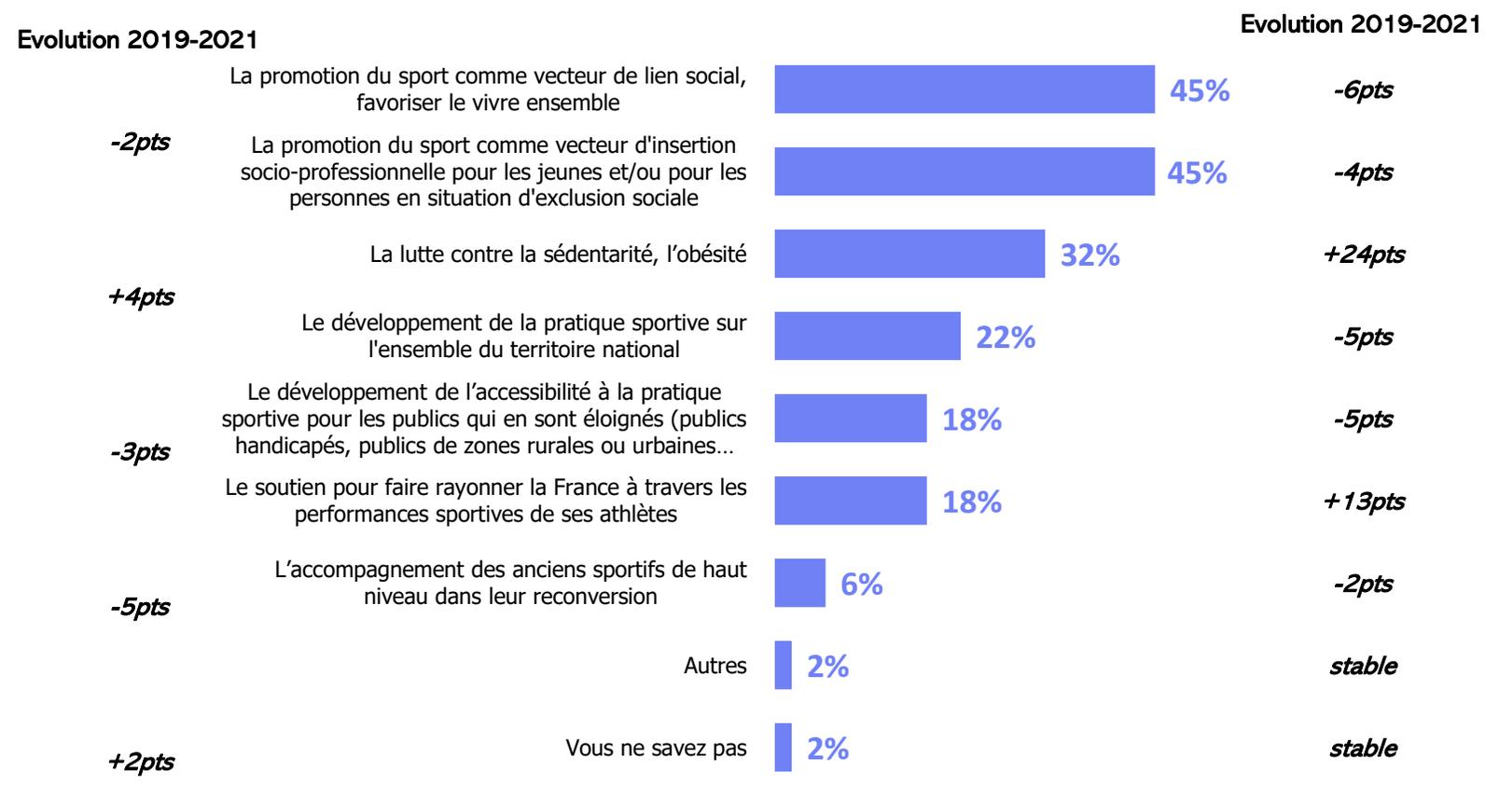
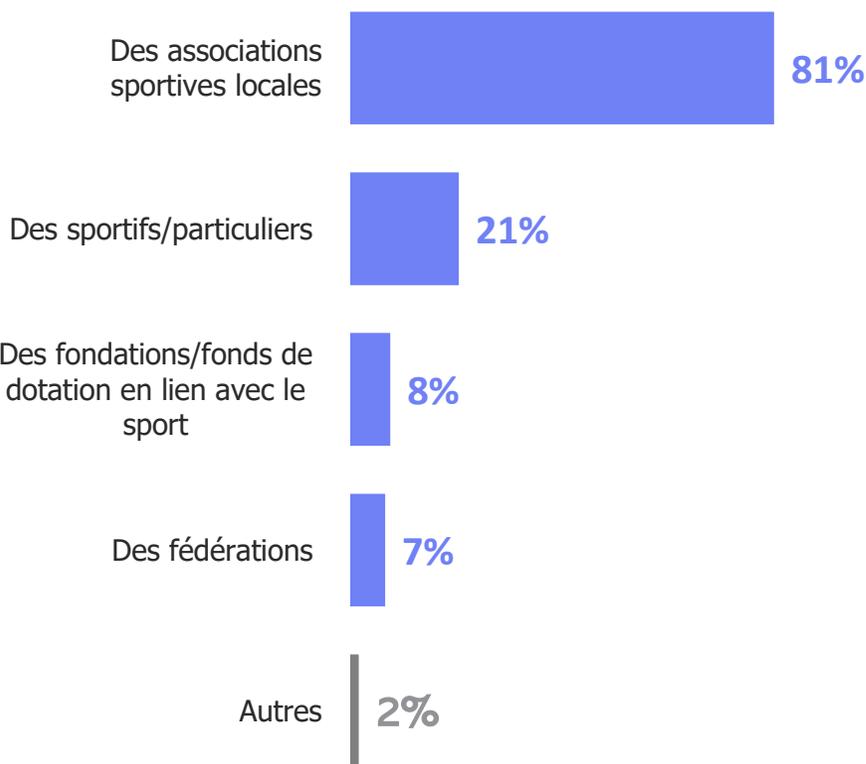




Une large majorité des mécènes sportifs soutient des associations sportives locales ; le sport est perçu avant tout via son caractère sociétal

Quel(s) type(s) de structure(s) votre entreprise soutient-elle majoritairement dans le domaine du sport ?

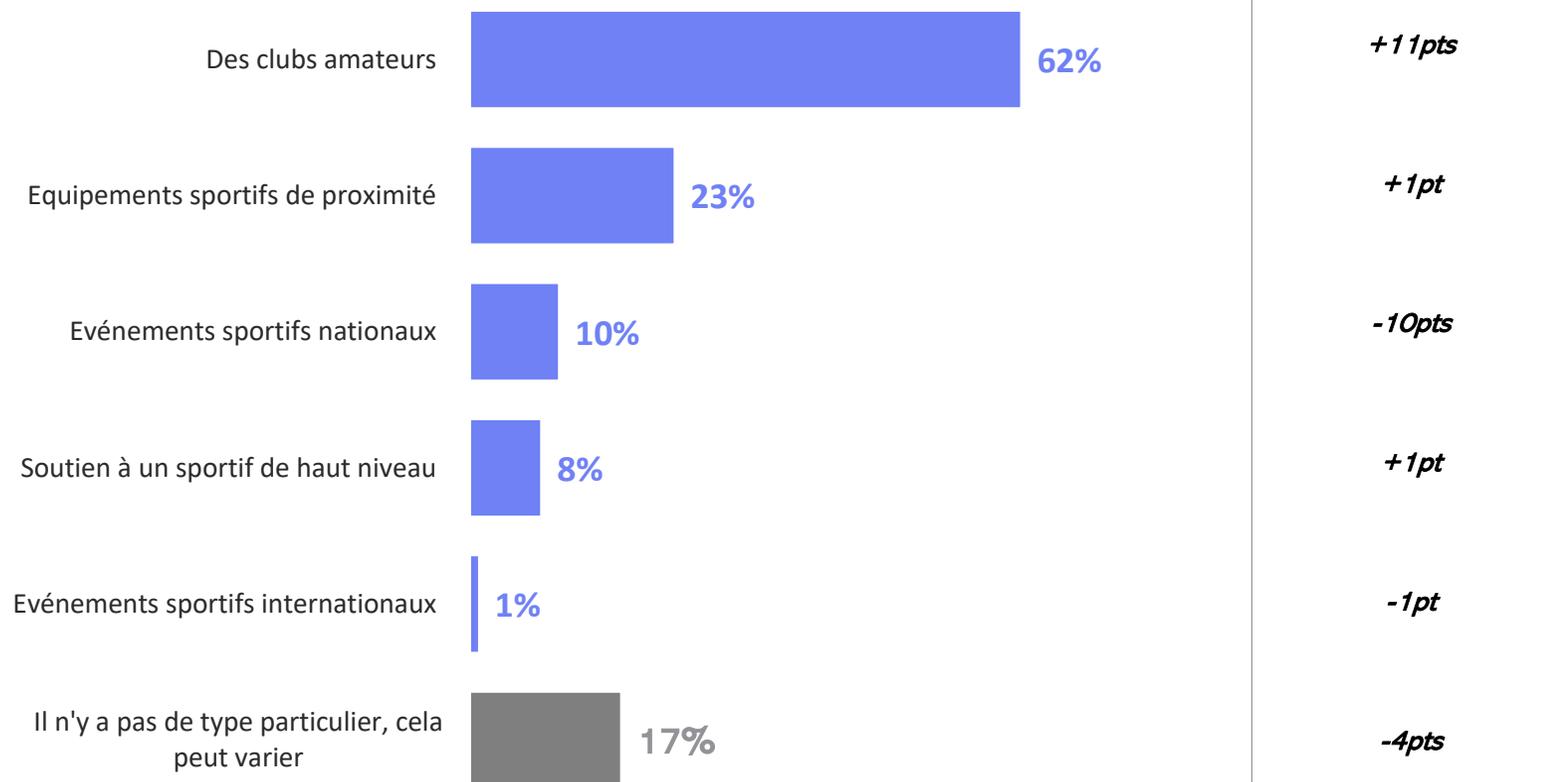
Plus précisément, parmi les domaines suivants, dans lesquels votre entreprise s'engage-t-elle en priorité en matière de mécénat sportif ? En premier ? En second ?





Les mécènes sportifs se concentrent sur des actions locales : ils apportent leur soutien à des clubs amateurs et des équipements sportifs de proximité

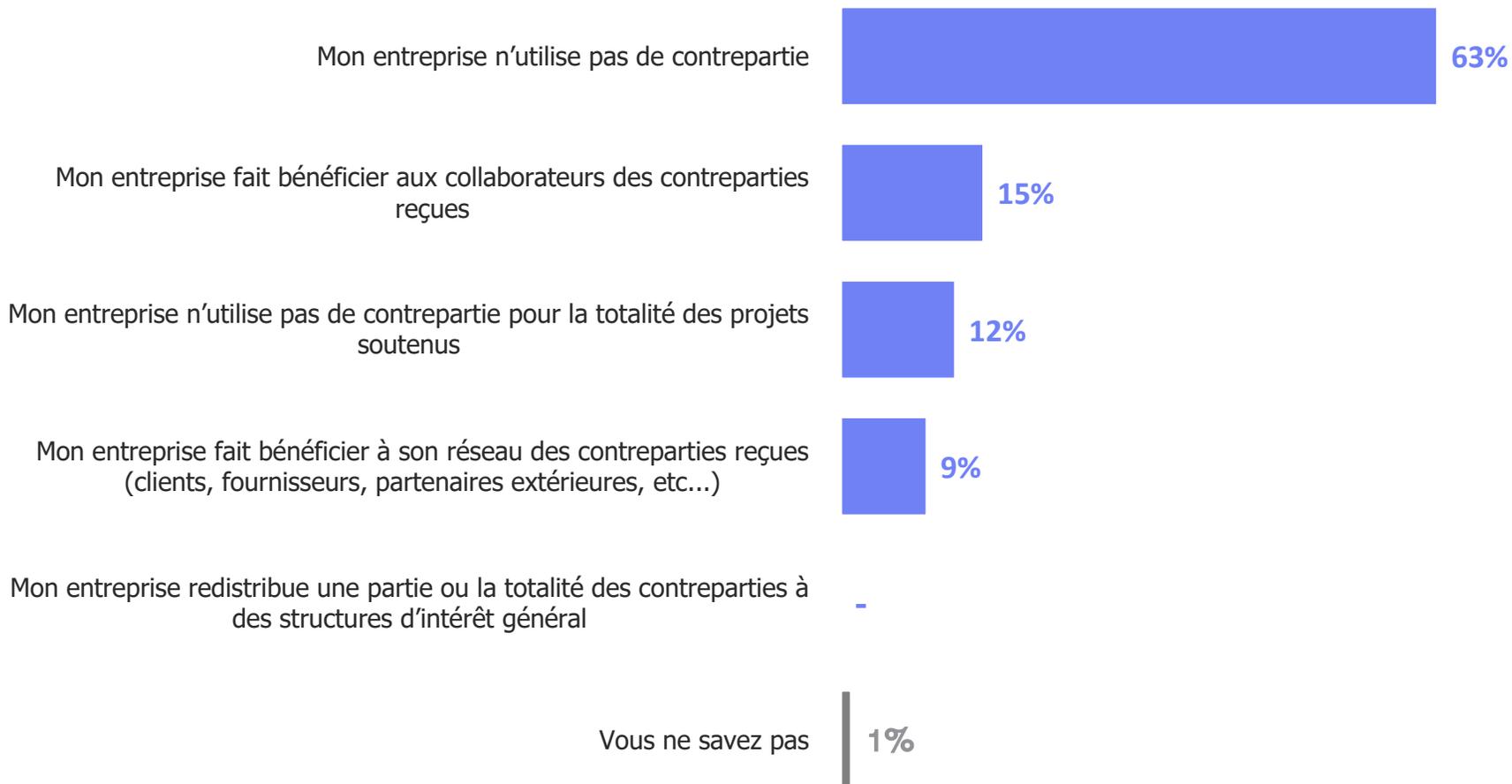
Et à quel(s) type(s) de projet sportif votre entreprise apporte-t-elle son soutien en priorité ?





Un grande majorité des mécènes sportifs n'utilisent pas leurs contreparties

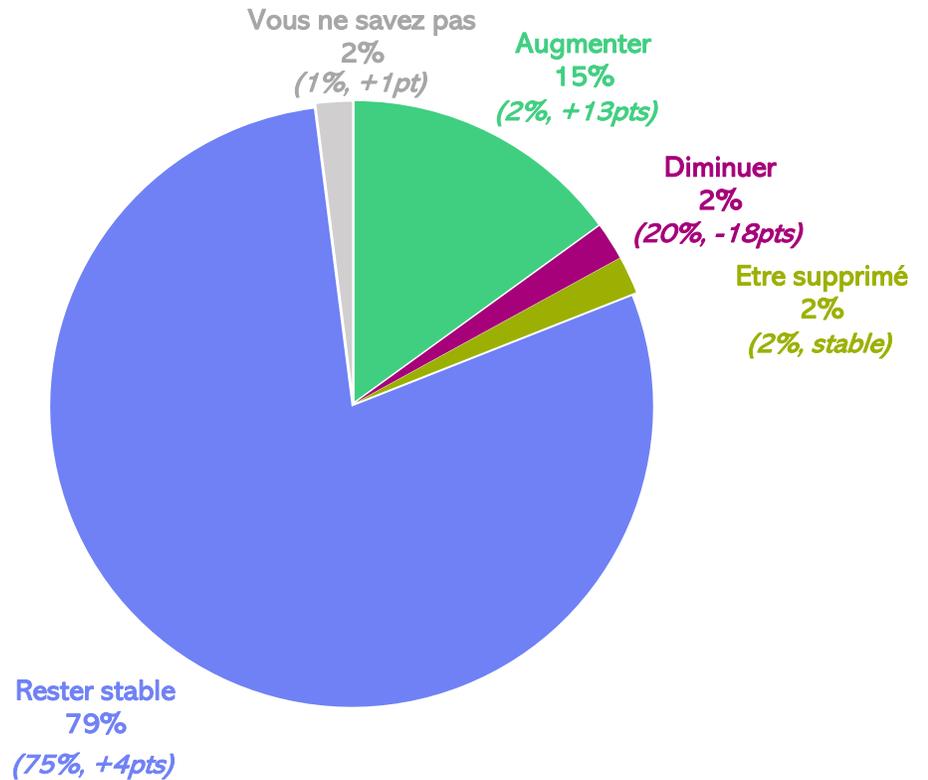
Comment votre entreprise utilise-t-elle les contreparties reçues au titre du mécénat ?





Les mécènes sportifs sont plus optimistes en 2021 : il ne sont plus que 2% à craindre de voir leur budget diminuer [-18pts] et 15% estiment qu'il va augmenter [+13pts]

A l'avenir, pensez-vous que le budget mécénat dédié au sport de votre entreprise va...

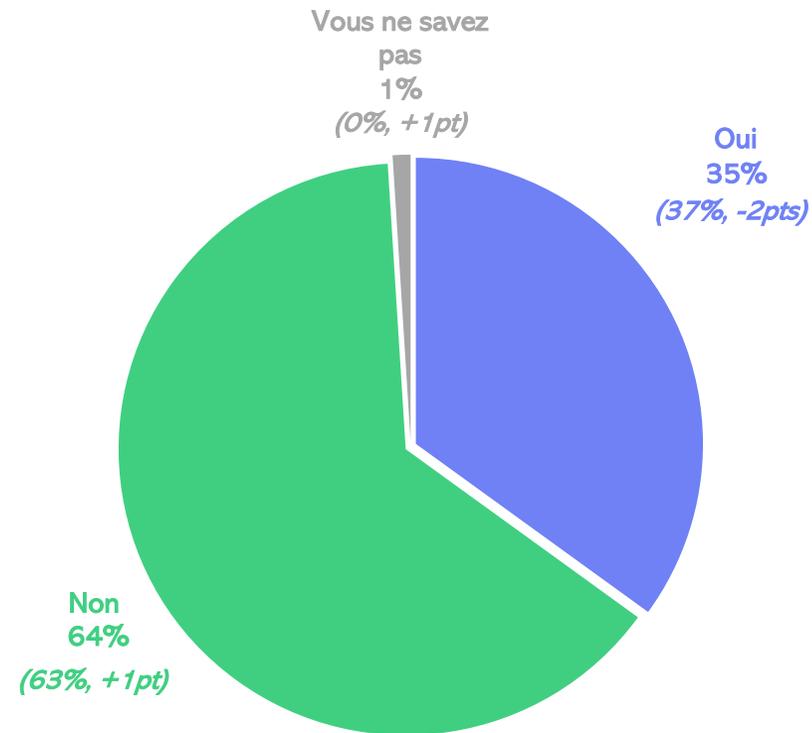


	Diminuer ou être supprimé	Rester stable	Augmenter
PME	4%	77%	18%
ETI	9%	91%	0%
Grandes Entreprises	0%	94%	0%



35% des mécènes sportifs sont également des sponsors sportifs

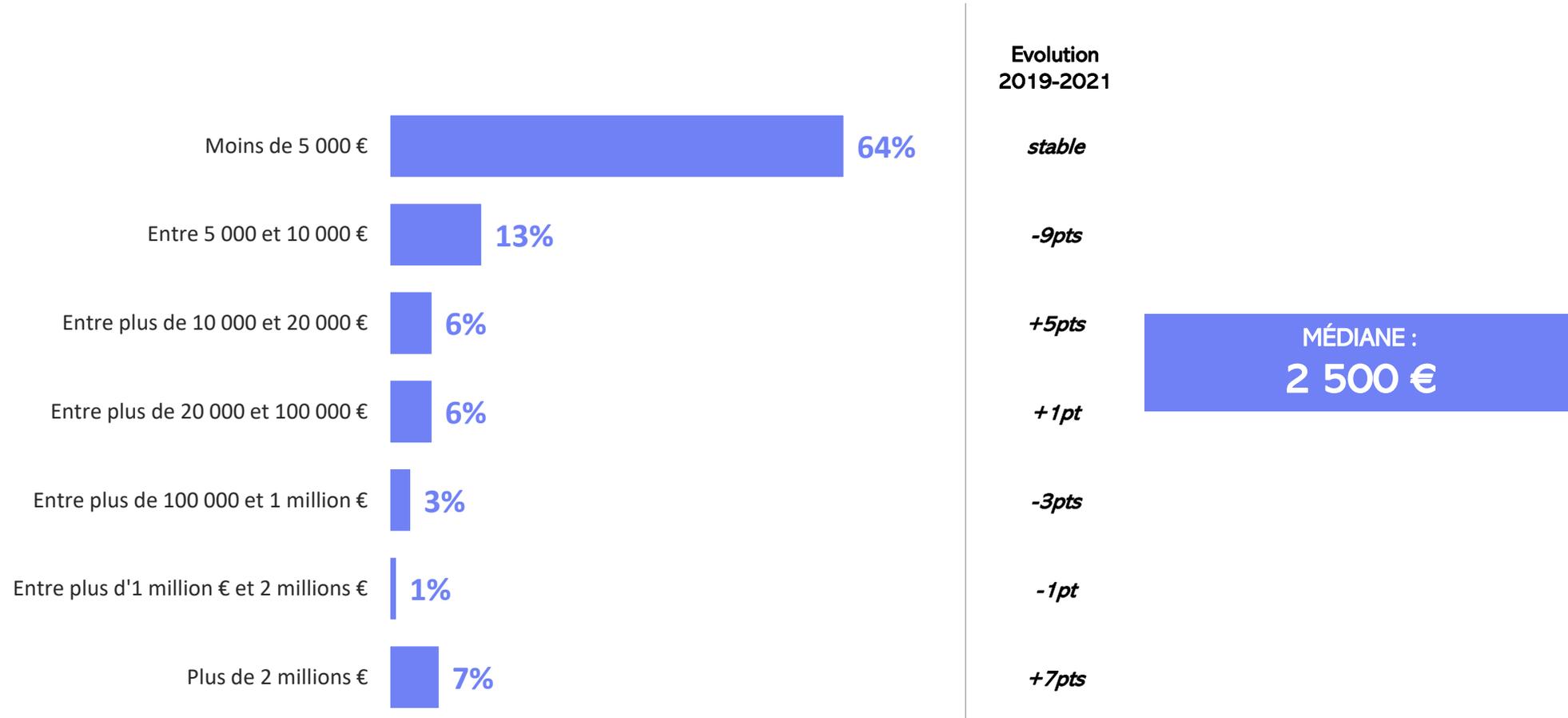
En plus de son mécénat sportif, votre entreprise mène-t-elle des actions de parrainage / sponsoring sportif ?





La moyenne des montants investis dans le sponsoring est de 180 000€

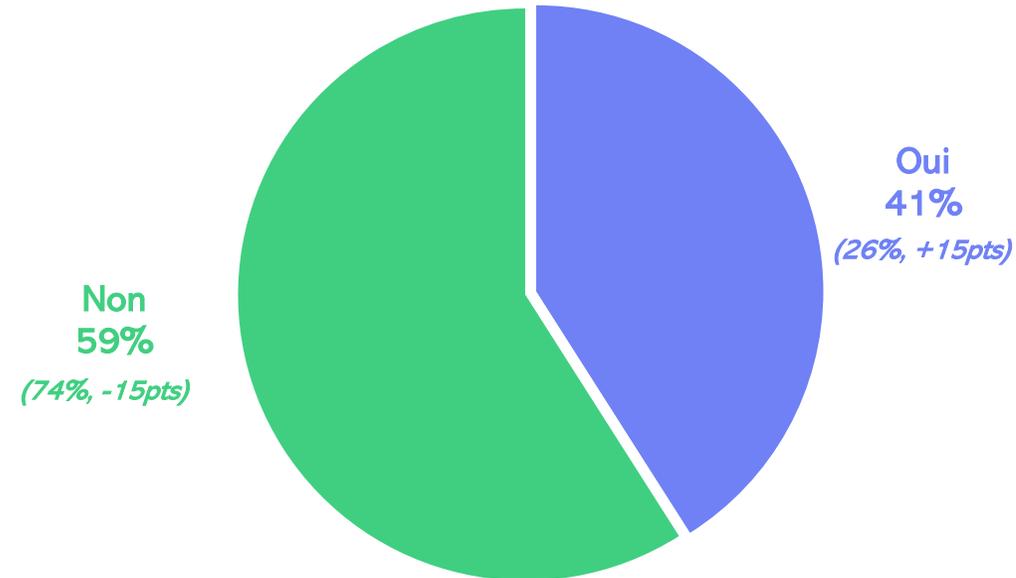
Quel a été en 2021 le montant global consacré par votre entreprise à ses actions de sponsoring dans le domaine du sport (hors budget de communication et salaires des personnes en charge du mécénat) ?





Le sport occupe également une place prépondérante dans les actions de mécénat entreprises dans d'autres domaines

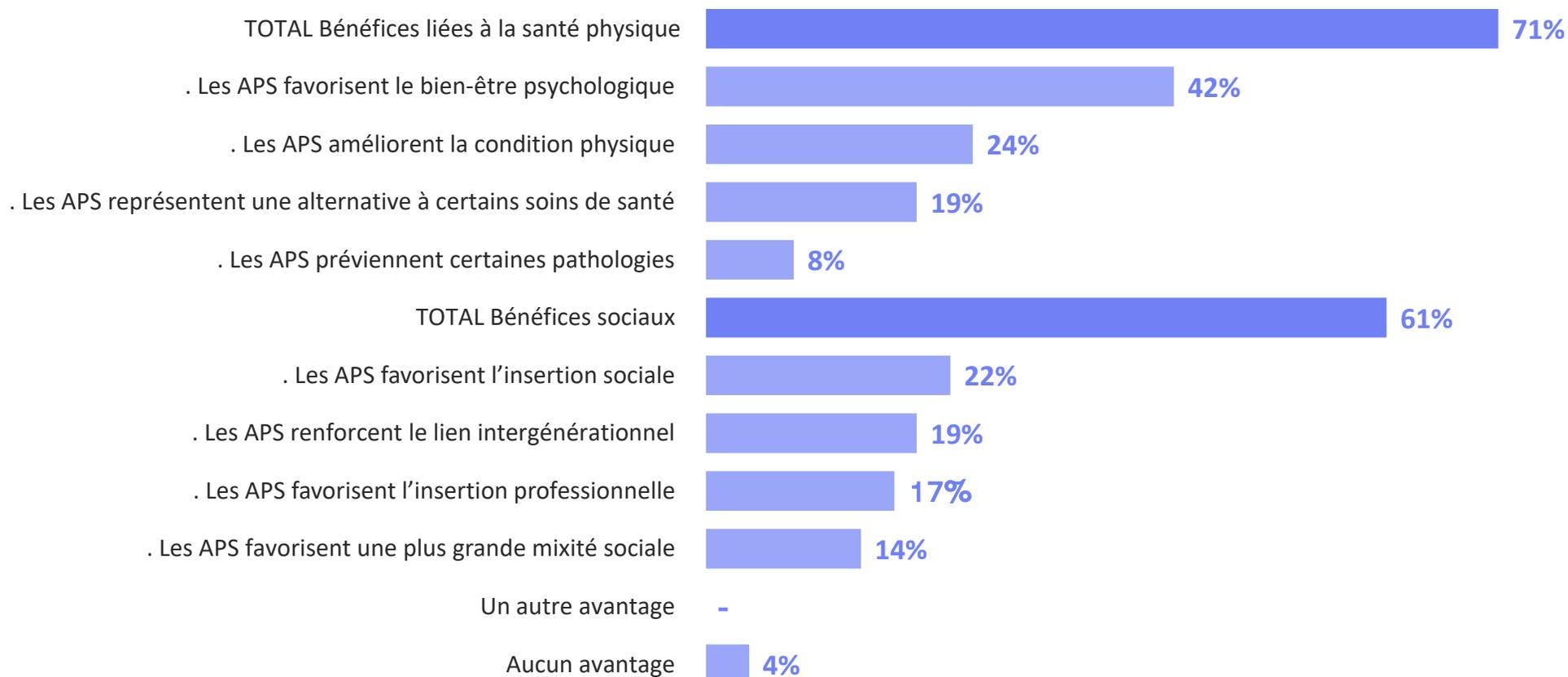
Un ou plusieurs projet(s) que vous soutenez dans les domaines du social, de la santé et de l'éducation inclue(nt)-il(s) des activités sportives ou physiques ?





Le bien-être psychologique est le premier bénéfice reconnu des activités physiques et sportives

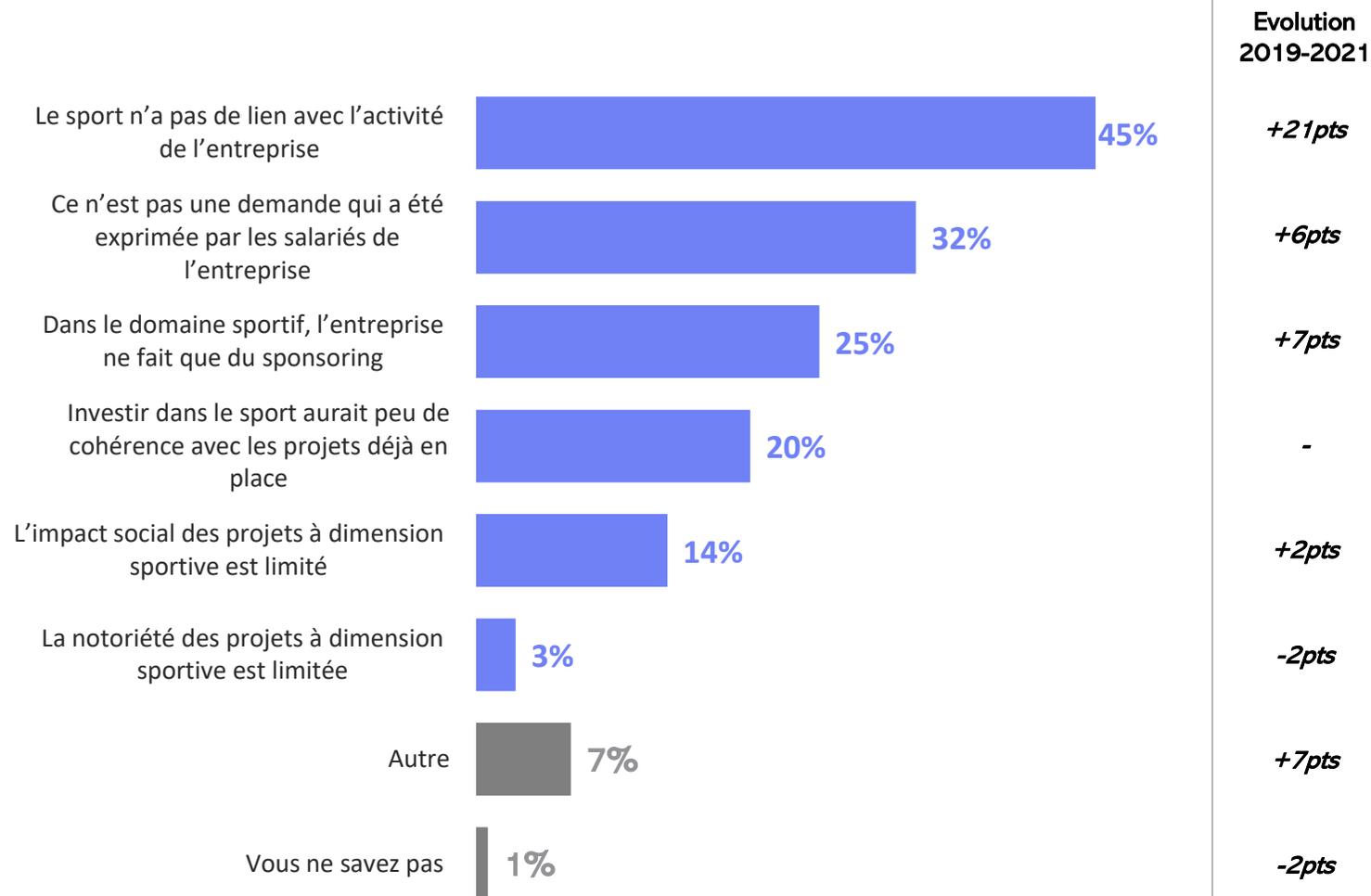
Quels sont les principaux bénéfices pouvant être apportés par les activités physiques et sportives (APS) aux projets soutenus par votre entreprise ?





Les entreprises qui ne sont pas mécènes sportifs invoquent en premier lieu l'absence de lien avec l'activité de l'entreprise

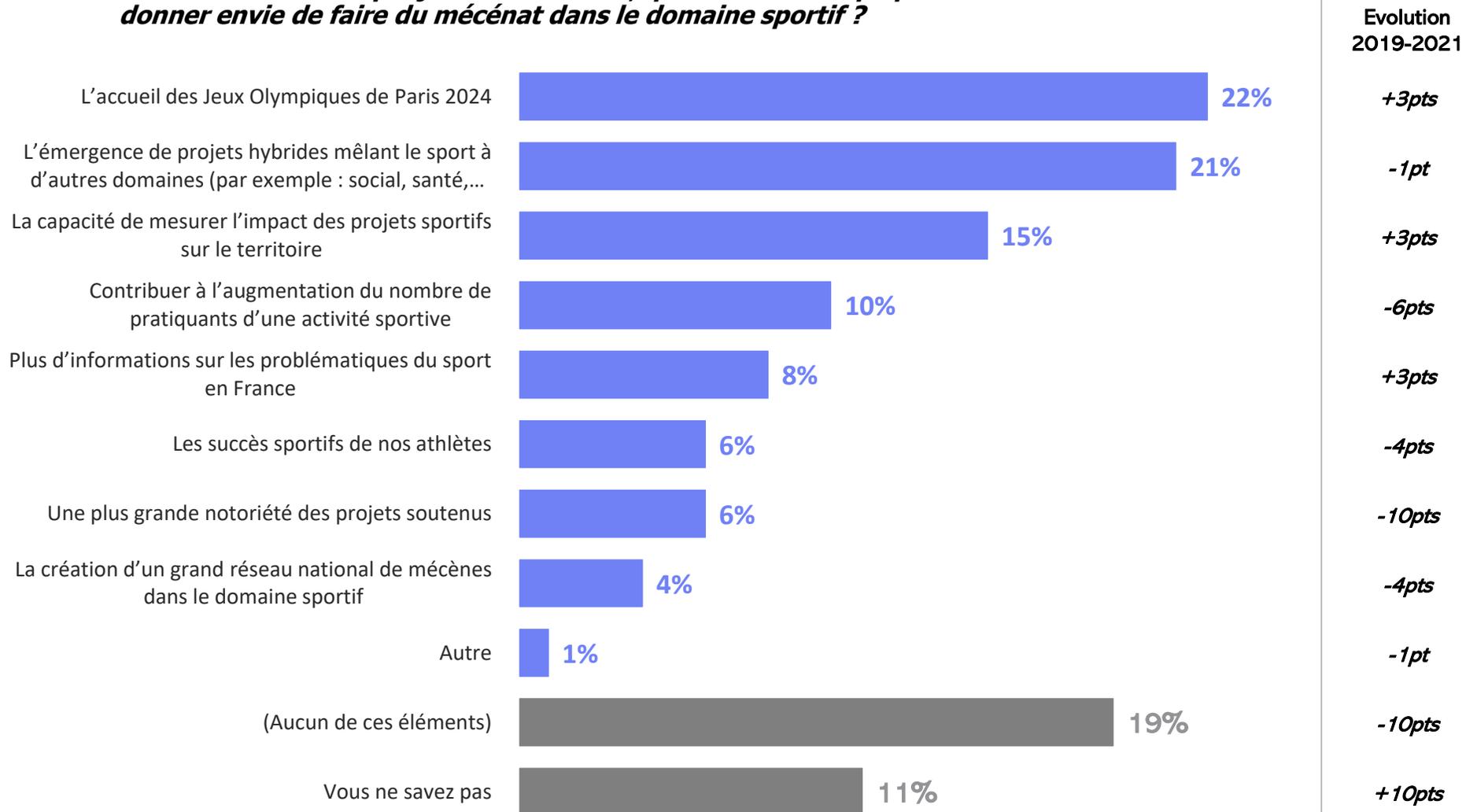
Quelles sont les raisons pour lesquelles votre entreprise a souhaité privilégier d'autres domaines que le sport pour faire du mécénat ?





Deux éléments pourraient motiver à investir dans ce domaine : les JO de Paris 2024 qui approchent et des projets hybrides, mêlant le sport à d'autres domaines

Parmi les éléments que je vais vous citer, quels sont ceux qui pourraient vous donner envie de faire du mécénat dans le domaine sportif ?



- *Autres domaines déjà prioritaires pour l'entreprise*
- *Le sport n'est pas associé au mécénat mais plutôt au sponsoring (absence de vocation sociale perçue)*



LE MÉCÉNAT EN RÉGION

Analyse des données fiscales



De la relativité des données territoriales

- > Les données fiscales constituent un **prisme déformant de la réalité du mécénat en région** notamment à cause de la centralisation de l'impôt sur les sociétés au siège des groupes ou des grandes entreprises qui se situent souvent en Ile-de-France ou en Auvergne-Rhône-Alpes alors que leurs actions de mécénat peuvent être décentralisées.
- > Les **chiffres ne concernent que les versements des entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés** (entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu non prises en compte). Ils ne sont pas représentatifs des actions de mécénat soutenues dans une région, l'entreprise pouvant soutenir des projets qui ne sont pas situés dans la région de son siège.
- > La typologie des entreprises sur les territoires n'est pas homogène. C'est une variable importante non prise en compte dans nos analyses.

Grands événements

Comme les particuliers, les entreprises sont sensibles aux « catastrophes » de toutes sortes qui peuvent d'ailleurs les impacter directement (Covid).

On notera particulièrement sur la période 2010/2020 des événements qui ont mobilisé beaucoup de solidarité :

- 2010 : Haïti
- 2019 : Incendie Notre-Dame de Paris (1 centaine de M€ donnée par les entreprises sur l'année et d'autres sommes importantes sur 2020)
- 2020 et 2021 : Covid et confinements.



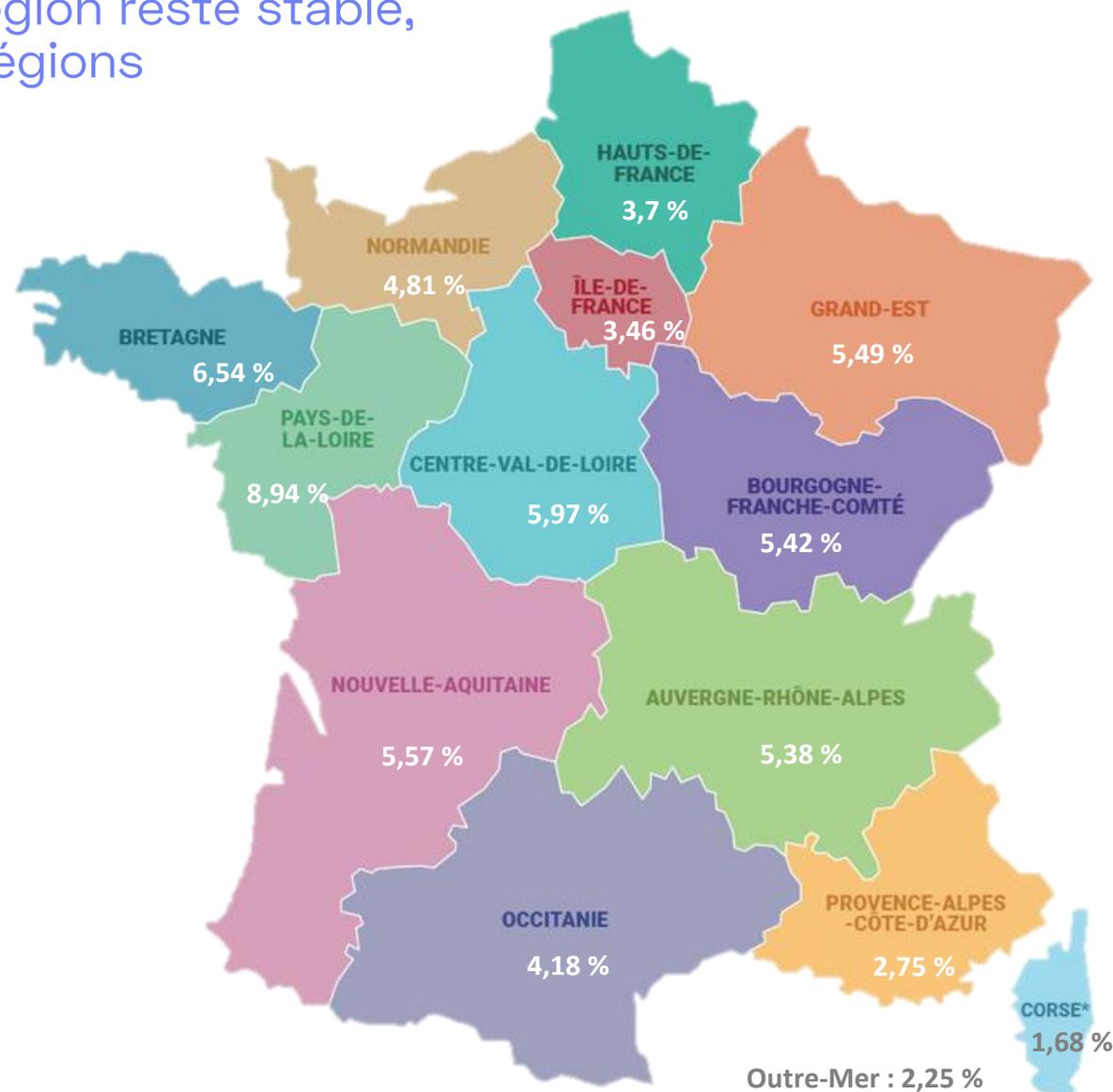
La part des entreprises mécènes par région reste stable, malgré une grande disparité selon les régions

En 2020, 4,6 % (vs 5,1 en 2019) des entreprises en France ont déclaré des dons.

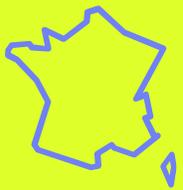
Le pourcentage d'entreprises mécènes (ayant déclaré des dons à l'administration fiscale) varie considérablement d'une région à l'autre, allant de 1,68 % d'entreprises engagées en Corse à 8,94 % en Pays-de-la-Loire, soit 5,3 fois plus.

La répartition des entreprises mécènes par région est identique en 2019 et en 2020, preuve que le travail est long pour faire évoluer de manière significative le mécénat dans un territoire.

Région	%
Pays-de-la-Loire	8,94
Bretagne	6,54
Centre Val-de-Loire	5,97
Nouvelle Aquitaine	5,57
Grand Est	5,49
BFC	5,42
AURA	5,38
Normandie	4,81
Occitanie	4,18
Hauts-de-France	3,70
IDF	3,46
PACA	2,75
DOM	2,25
Corse	1,68

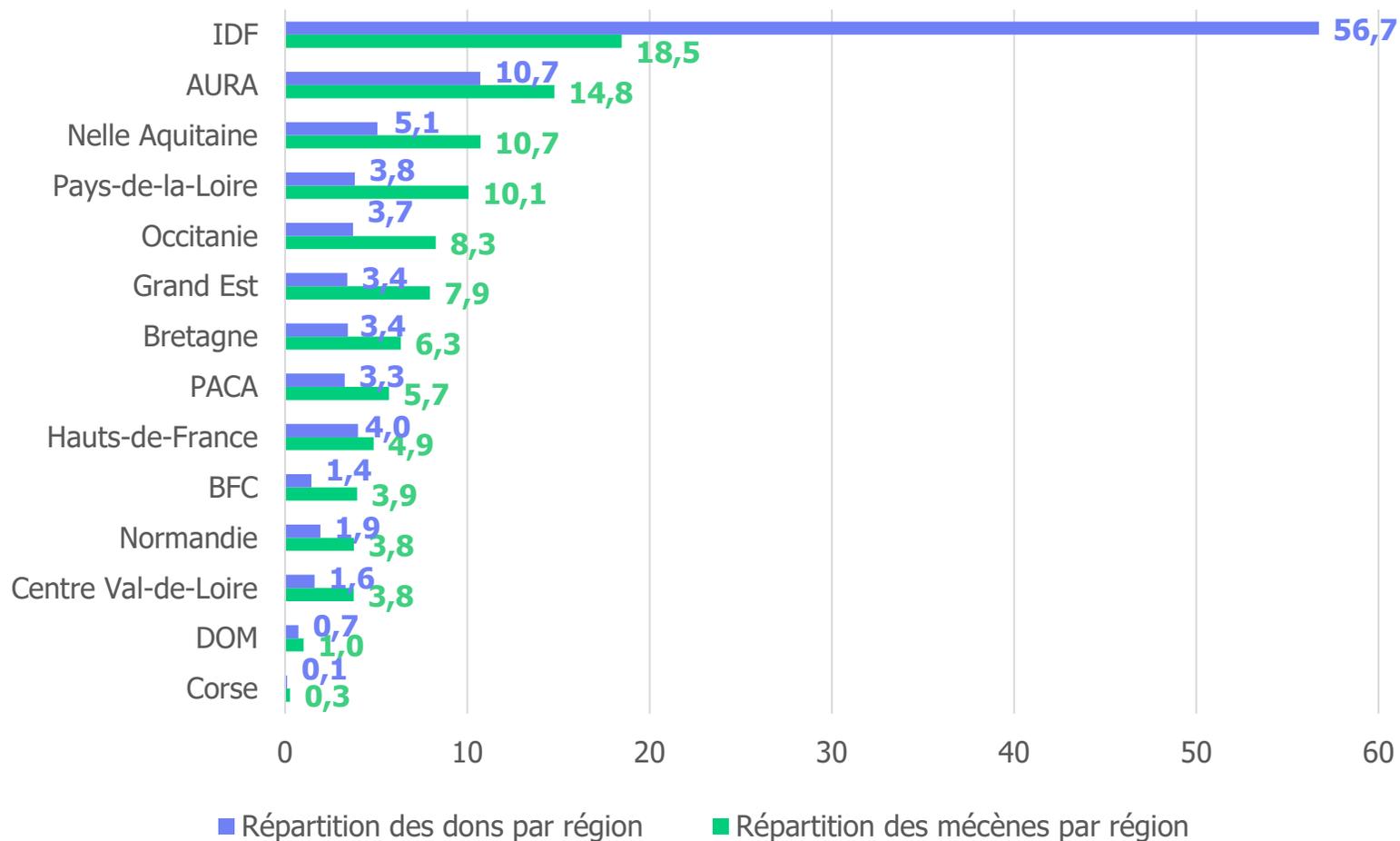


* On entend par taux de mécènes la part des entreprises mécènes sur l'ensemble des entreprises assujetties à l'IS d'une région donnée



En 2020, le montant des dons déclarés par les entreprises assujetties à l'IS en Île-de-France représente 56,7% du total des dons

Mécènes 2020 par région en montant et nombre (%)



En montant

Les entreprises d'Île-de-France apportent près de 60 % du total des dons en France. Ceci tient à la concentration des sièges sociaux des très grandes entreprises dans cette région.

En nombre

Le % d'entreprises mécènes par région est plus équilibré. L'Île-de-France domine encore avec 18,5 % mais l'écart est moindre qu'en matière de montant avec 3 autres régions dépassant les 10 %.



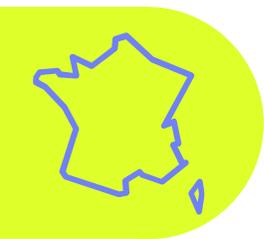
Le montant global de dons apportés par les entreprises varie considérablement d'une région à l'autre

En 2020, la contribution moyenne des entreprises ayant déclaré des dons est **21 684 €** (vs 20 714 en 2019) pour l'ensemble de la France.

Le montant global de dons apportés par les entreprises varie considérablement d'une région à l'autre. En 2020, il est de 66 622 euros en Ile-de-France ; dans les 7 régions suivantes ce « don moyen » est supérieur à 10 000 euros et il est compris entre 10 000 et 7 800 dans les 6 dernières.

D'une année sur l'autre, le montant moyen par entreprise a tendance à progresser mais le classement des régions est stable.

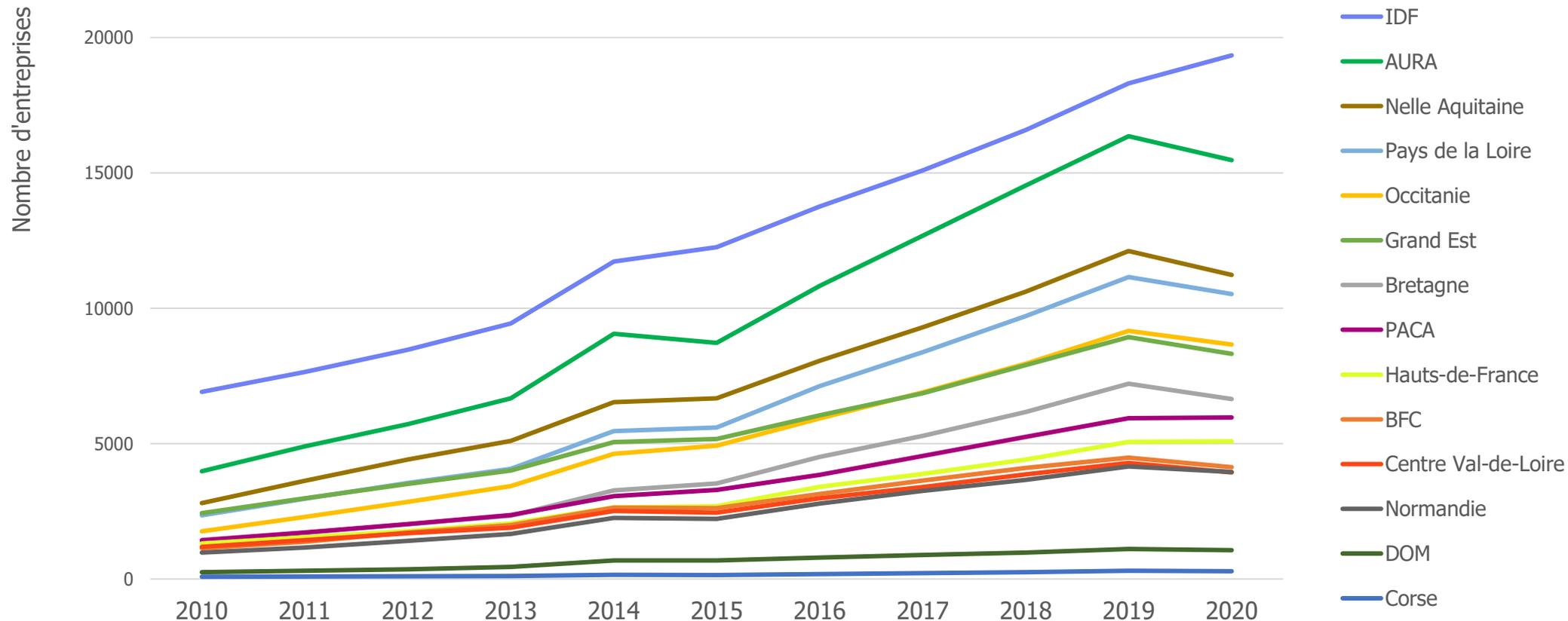
Montant moyen des dons déclarés	2020	2019
Ile-de-France	66 622	71 736
Hauts-de-France	17 820	14 706
Auvergne-Rhône-Alpes	15 727	15 566
DOM	15 477	13 511
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	12 406	10 319
Bretagne	11 773	10 239
Normandie	11 114	10 026
Nouvelle Aquitaine	10 220	9 088
Occitanie	9 769	8 861
Grand Est	9 321	8 522
Centre Val-de-Loire	9 311	8 288
Corse	8 928	7 864
Pays-de-la-Loire	8 243	7 386
Bourgogne-Franche-Comté	7 885	6 773



2019 marque un plateau en termes de nombre d'entreprises mécènes

Entre 2010 et 2020, l'évolution du nombre d'entreprises déclarant des dons est relativement homogène même si les puissantes régions Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes progressent plus vite.

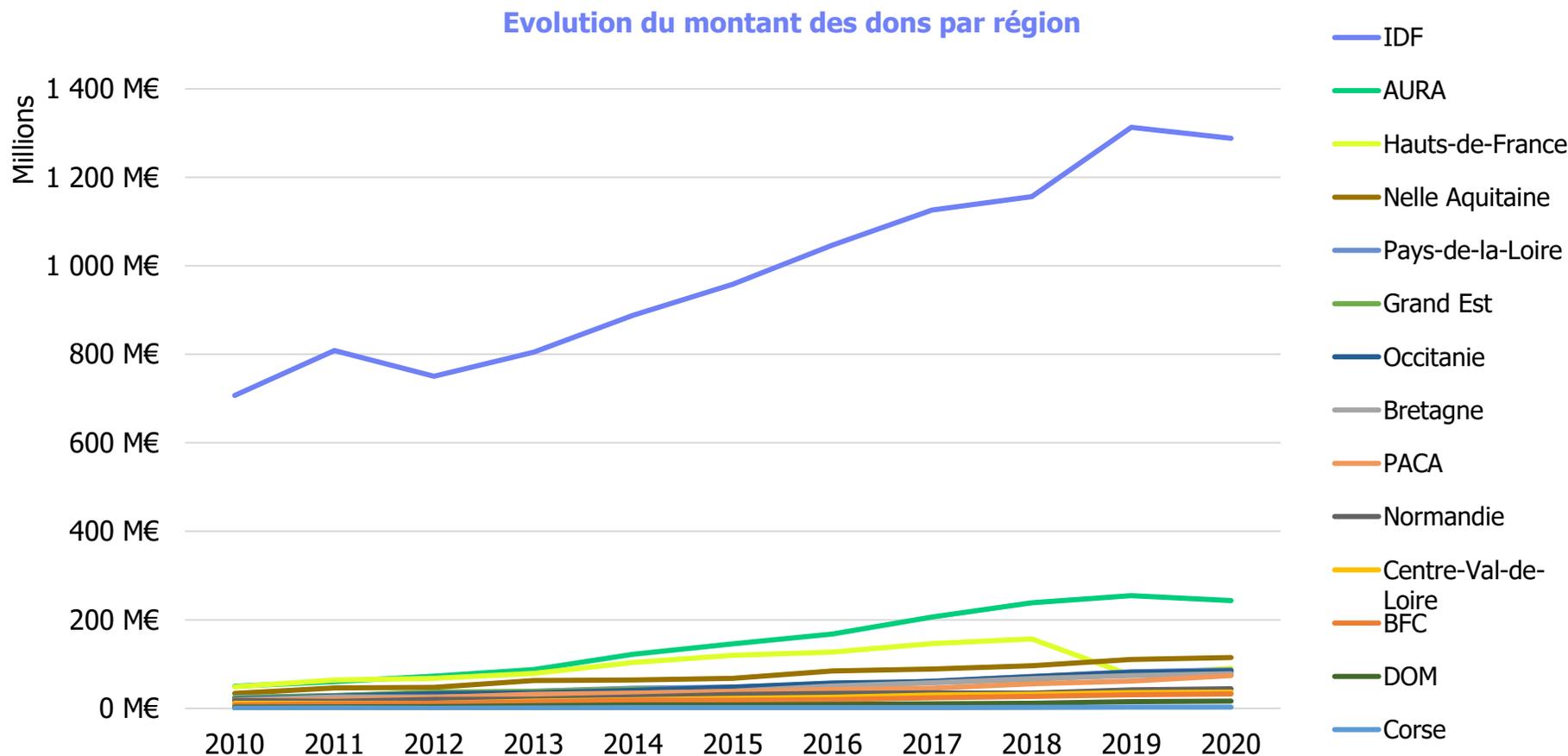
Evolution du nombre de mécènes par région





Le montant des dons déclarés par région évolue de manière assez homogène mais stagne à partir de 2019

De 2010 à 2020, le montant des dons déclarés par région évolue de manière assez homogène à l'exception de l'Ile-de-France qui se détache vigoureusement. Les Hauts-de-France ont connu une baisse significative en 2019 non rattrapée.





Auvergne-Rhône-Alpes

En 2020

15 477 entreprises mécènes
(vs 16 355 en 2019)

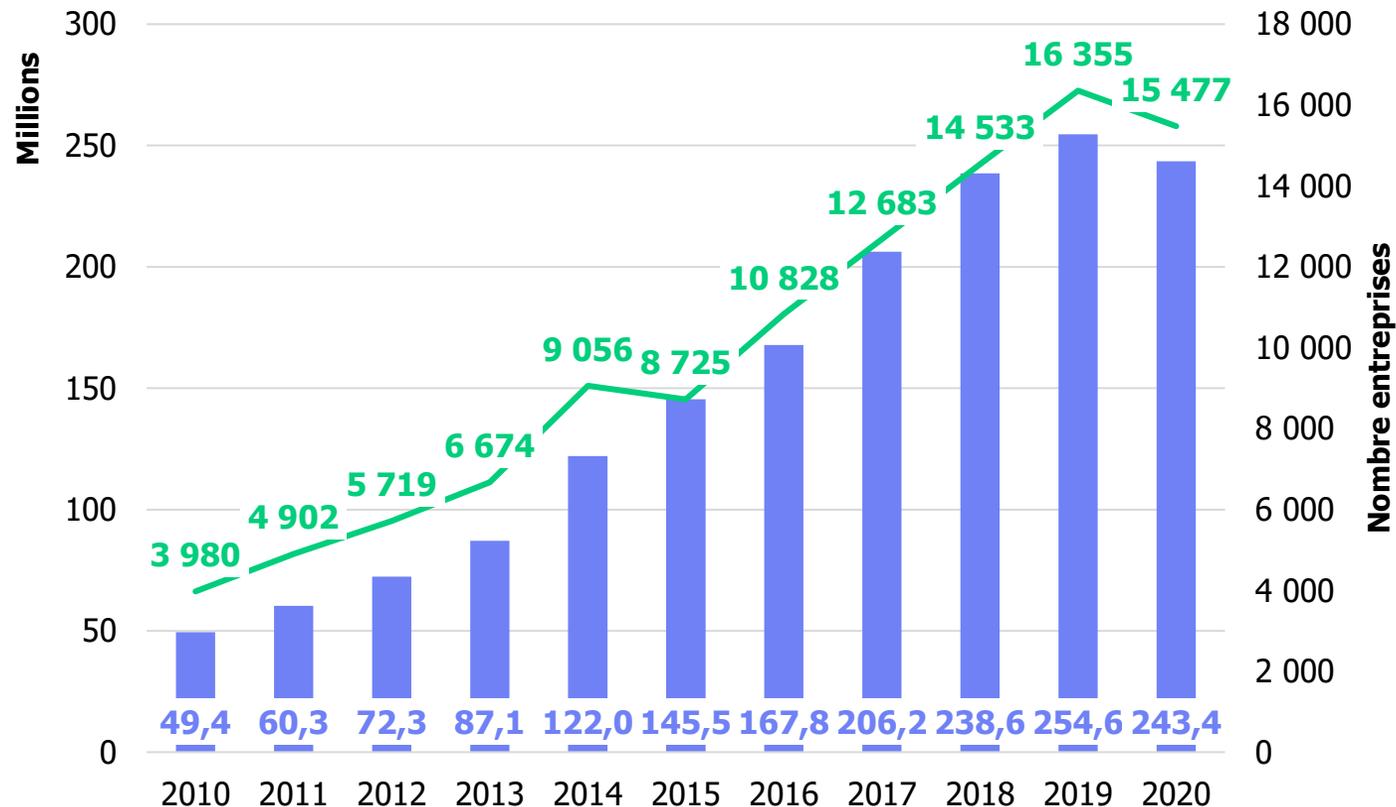
Soit 14,8 % mécènes en France

243 M € de dons déclarés
(vs 254,6 M € en 2019)

Représentent 10,7 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 15 727 €
(vs 15 566 € en 2019)

5,4 % des entreprises en Auvergne Rhône-Alpes sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Auvergne-Rhône-Alpes a été multiplié par 3,9. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,9.



Bourgogne-Franche-Comté

En 2020

4 131 entreprises mécènes
(vs 4 483 en 2019)

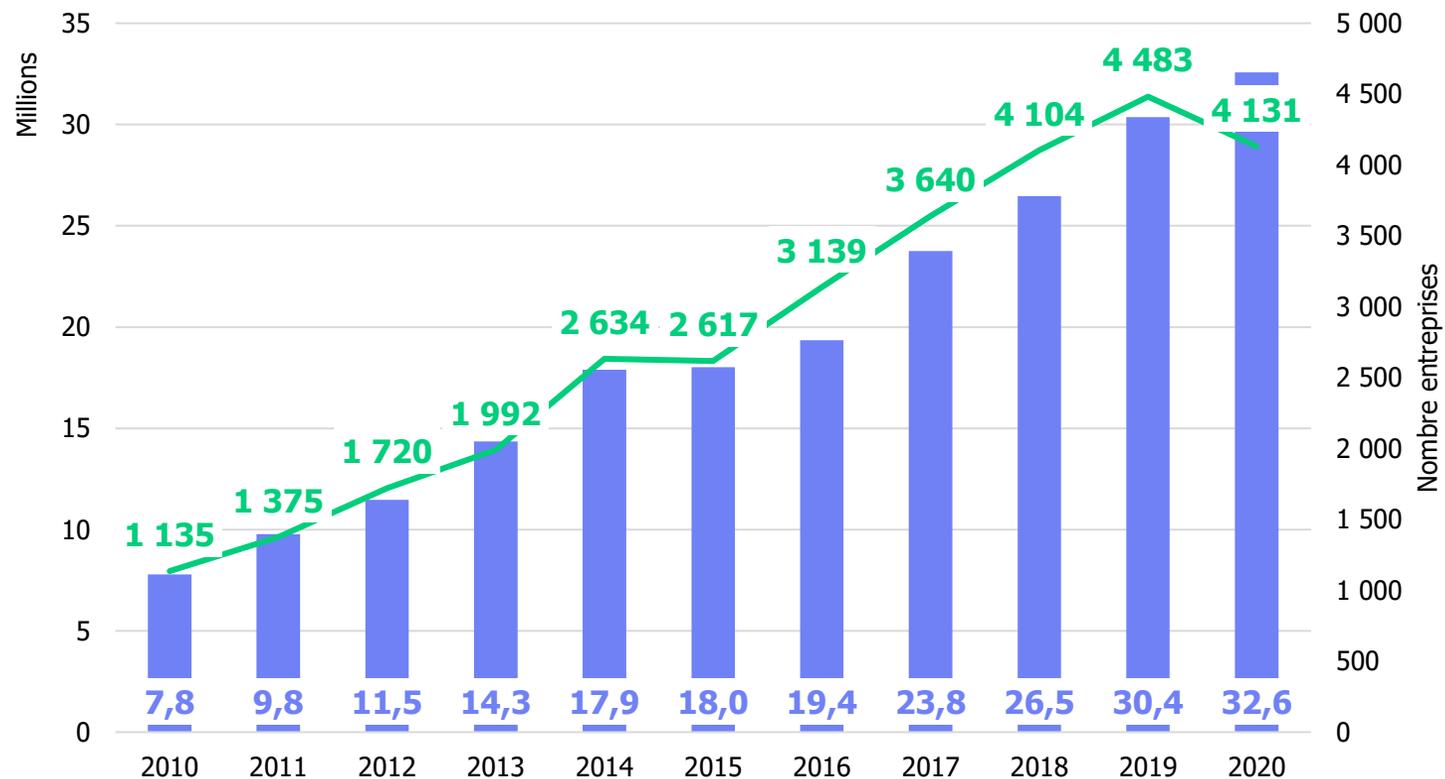
Soit 3,9 % des entreprises mécènes en France

32,6 M € de dons déclarés
(vs 30,4 M € en 2019)

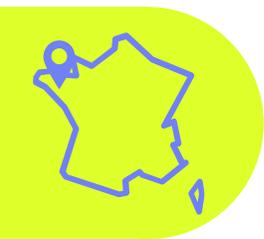
Représentent 1,4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 7 885 €
(vs 6 773 € en 2019)

5,4 % des entreprises en Bourgogne Franche-Comté sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Bourgogne Franche-Comté a été multiplié par 3,6. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,2.



Bretagne

En 2020

6 649 entreprises mécènes
(vs 7 214 en 2019)

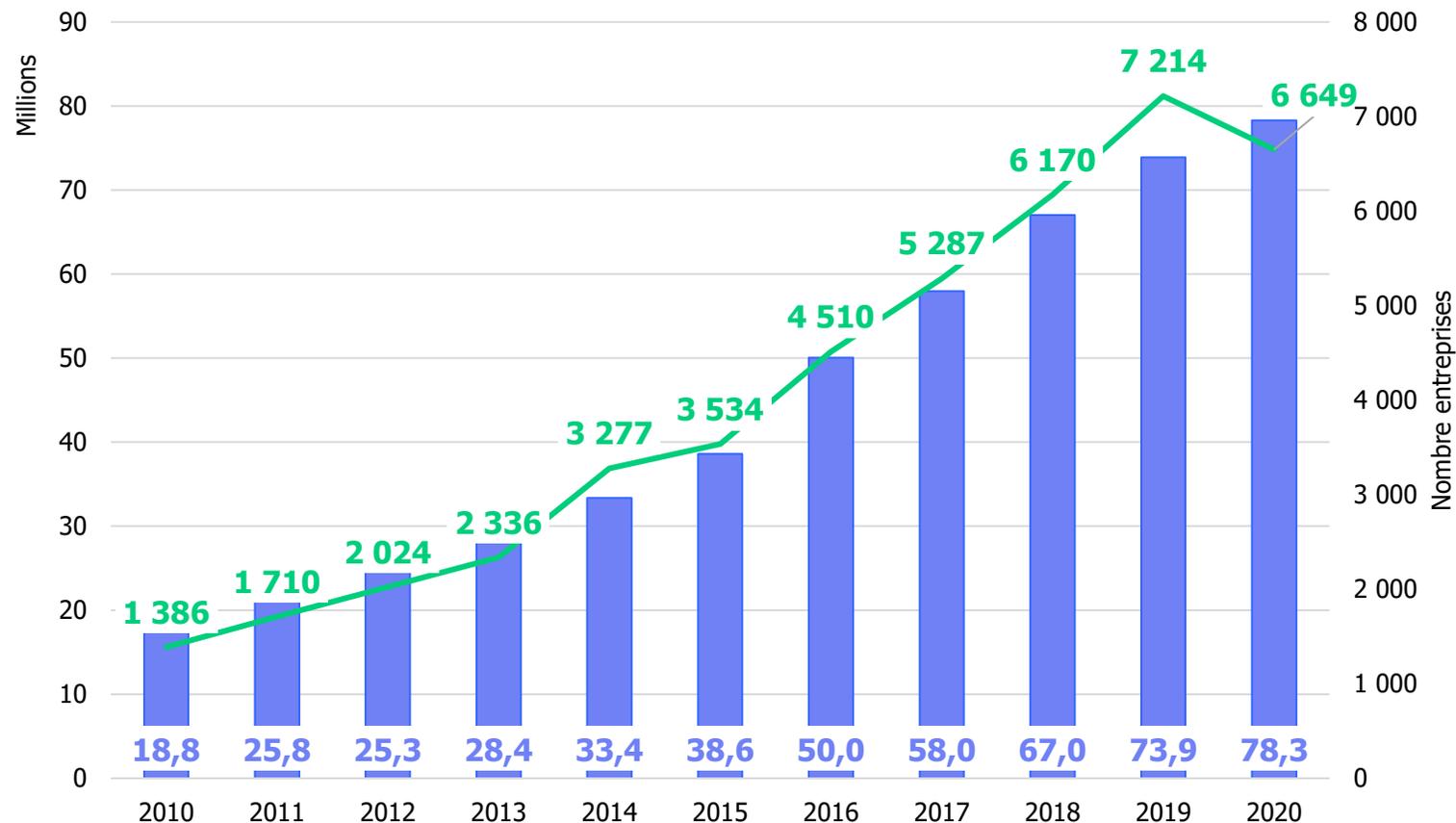
Soit 6,3 % des entreprises mécènes en France

78,3 M € de dons déclarés
(vs 73,9 M € en 2019)

Représentent 3,4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 11 773 €
(vs 10 239 € en 2019)

6,5 % des entreprises de Bretagne sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Bretagne a été multiplié par 4,8. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,2.



Centre-Val-de-Loire

En 2020

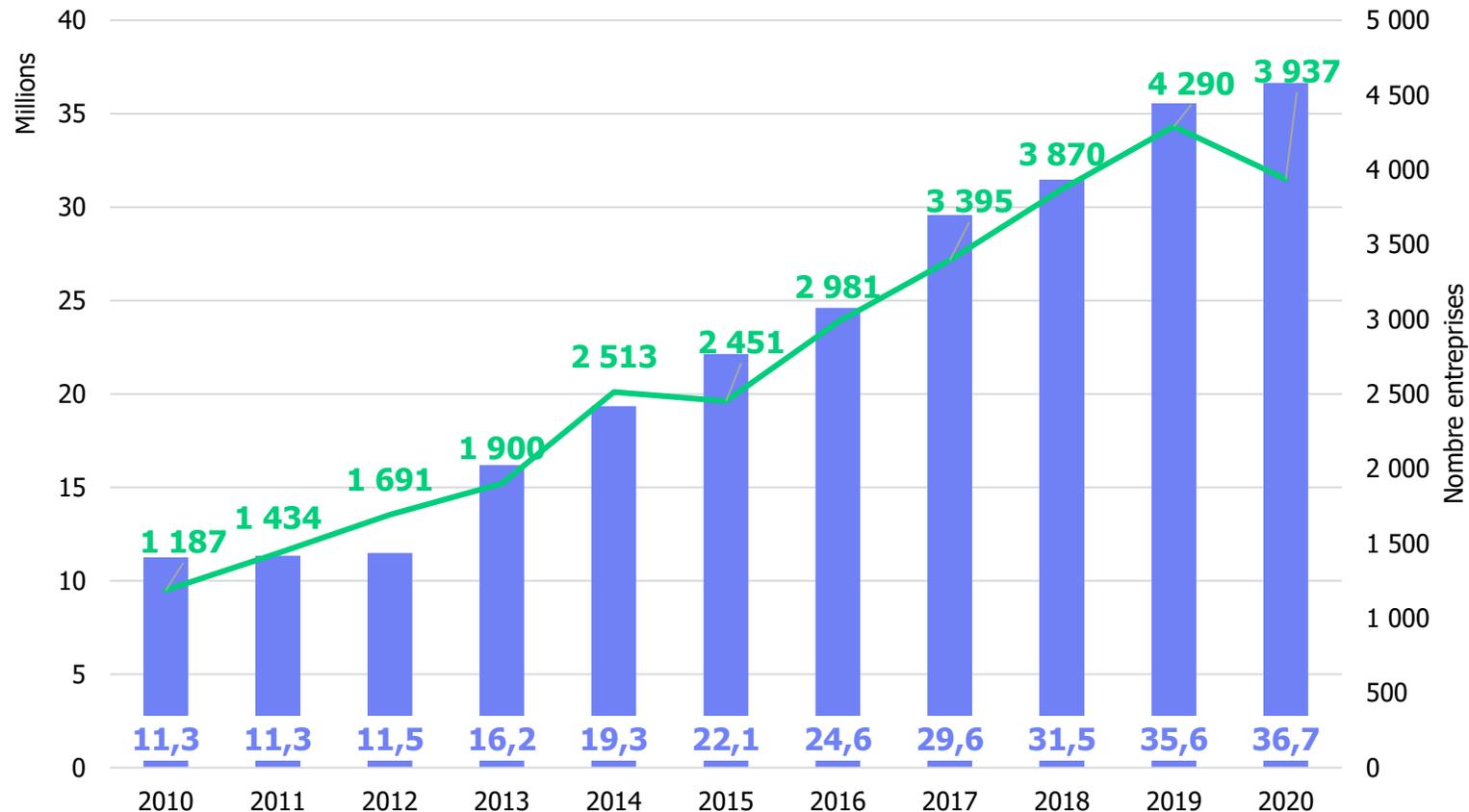
3 937 entreprises mécènes
(vs 4 290 en 2019)

Soit 3,8 % des entreprises mécènes en France

36,7 M € de dons déclarés
(vs 35,6 M € en 2019)

Représentent 1,6 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 9 311 €
(vs 8 288 € en 2019)



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Centre-Val-de-Loire a été multiplié par 3,3. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,3.

6 % des entreprises en Centre-Val-de-Loire sont mécènes (4,6 en France).



Corse

En 2020

286 entreprises mécènes
(vs 308 en 2019)

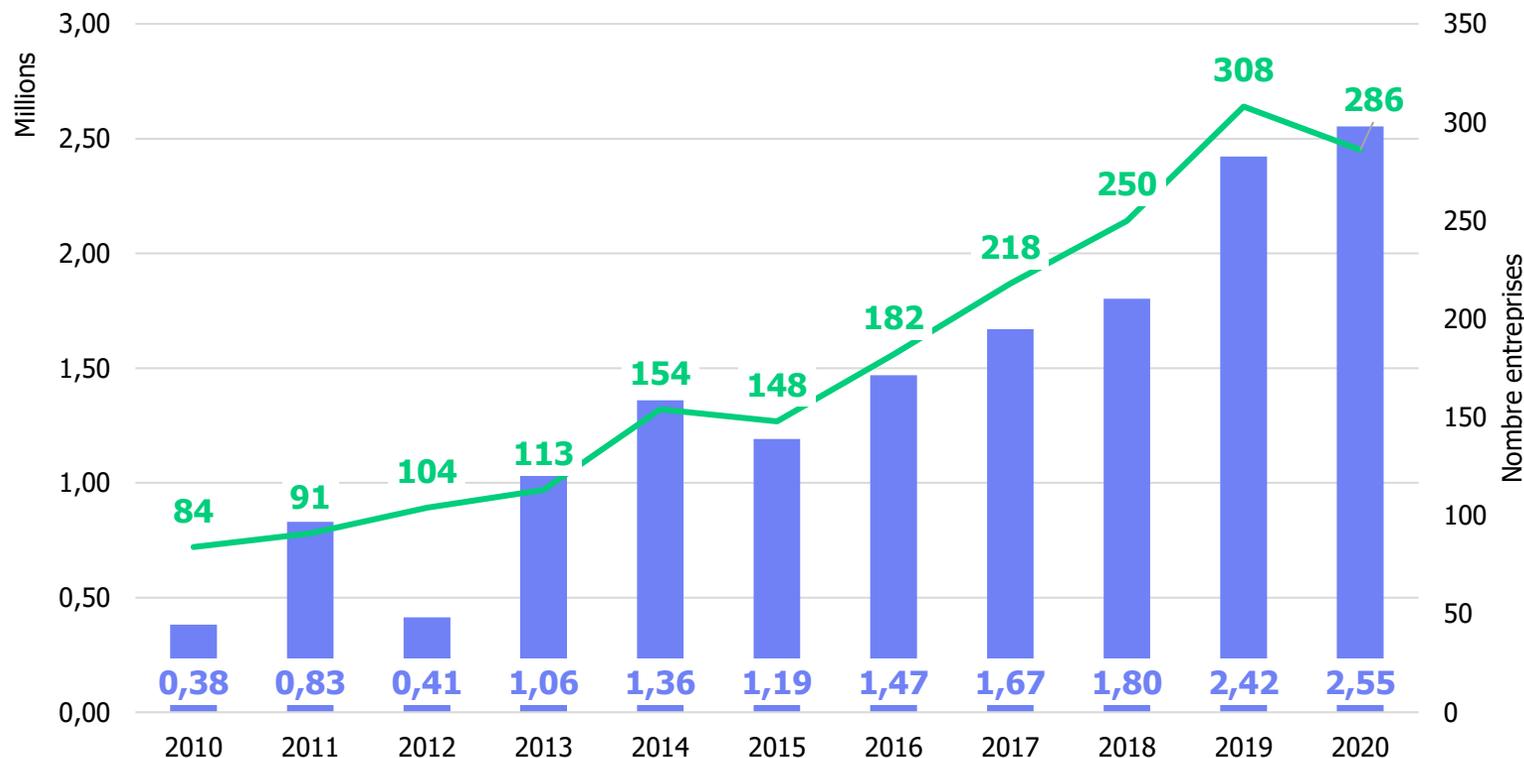
Soit 0,3 % des entreprises mécènes en France

2,6 M € de dons déclarés
(vs 2,4 M € en 2019)

Représentent 0,1 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 8 928 €
(vs 7 864 € en 2019)

1,7 % des entreprises en Corse sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Corse a été multiplié par 3,4. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 6,7.



Grand-Est

En 2020

8 318 entreprises mécènes
(vs 8 936 en 2019)

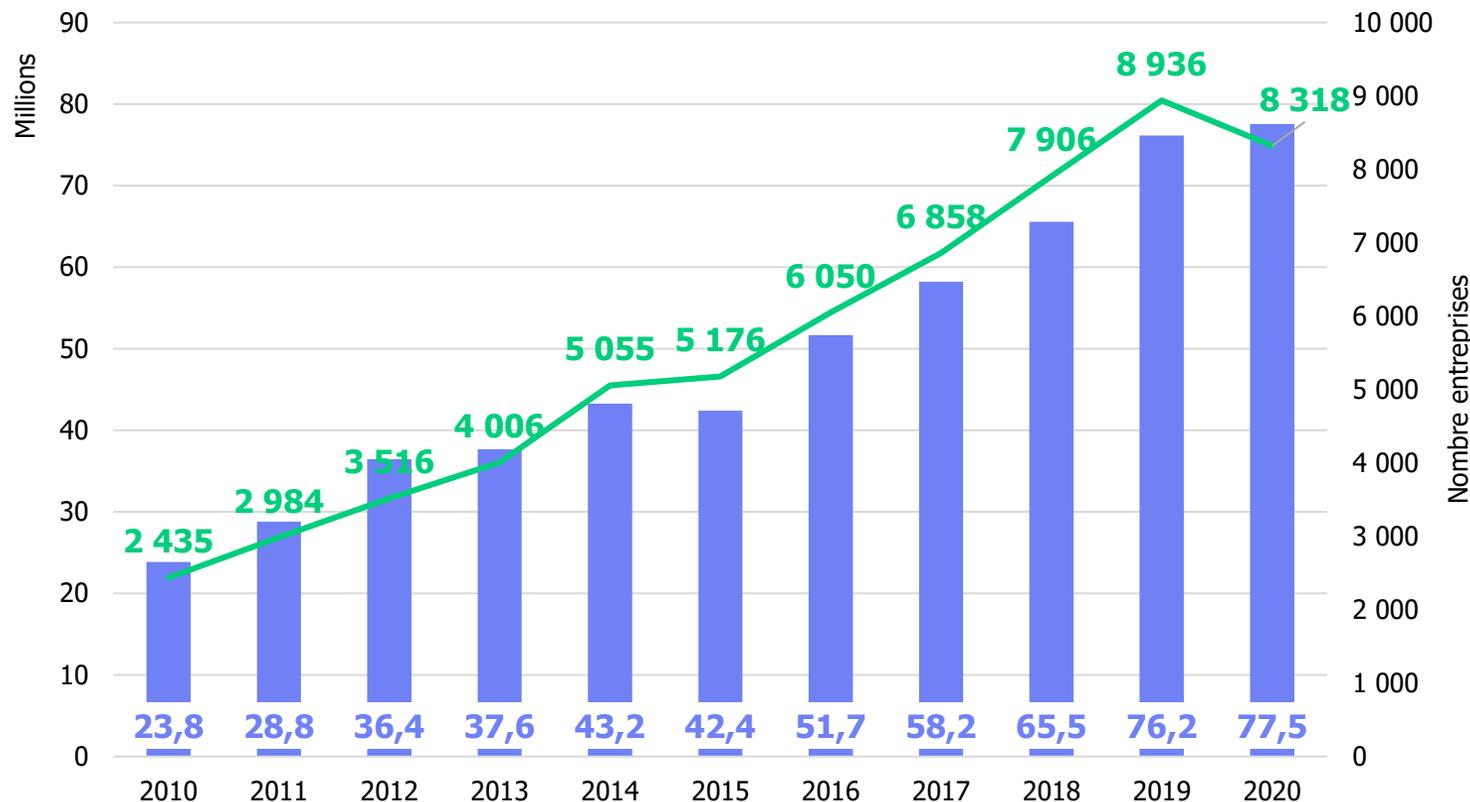
Soit 7,9 % des entreprises mécènes en France

77,5 M € de dons déclarés
(vs 76,2 M € en 2019)

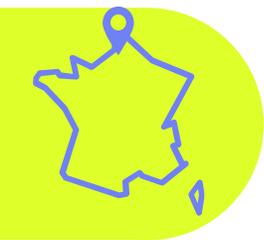
Représentent 3,4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 9 321 €
(vs 8 522 € en 2019)

5,5 % des entreprises en Grand-Est sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Grand-Est a été multiplié par 3,4. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,3.



Hauts-de-France

En 2020

15 477 entreprises mécènes
(vs 16 355 en 2019)

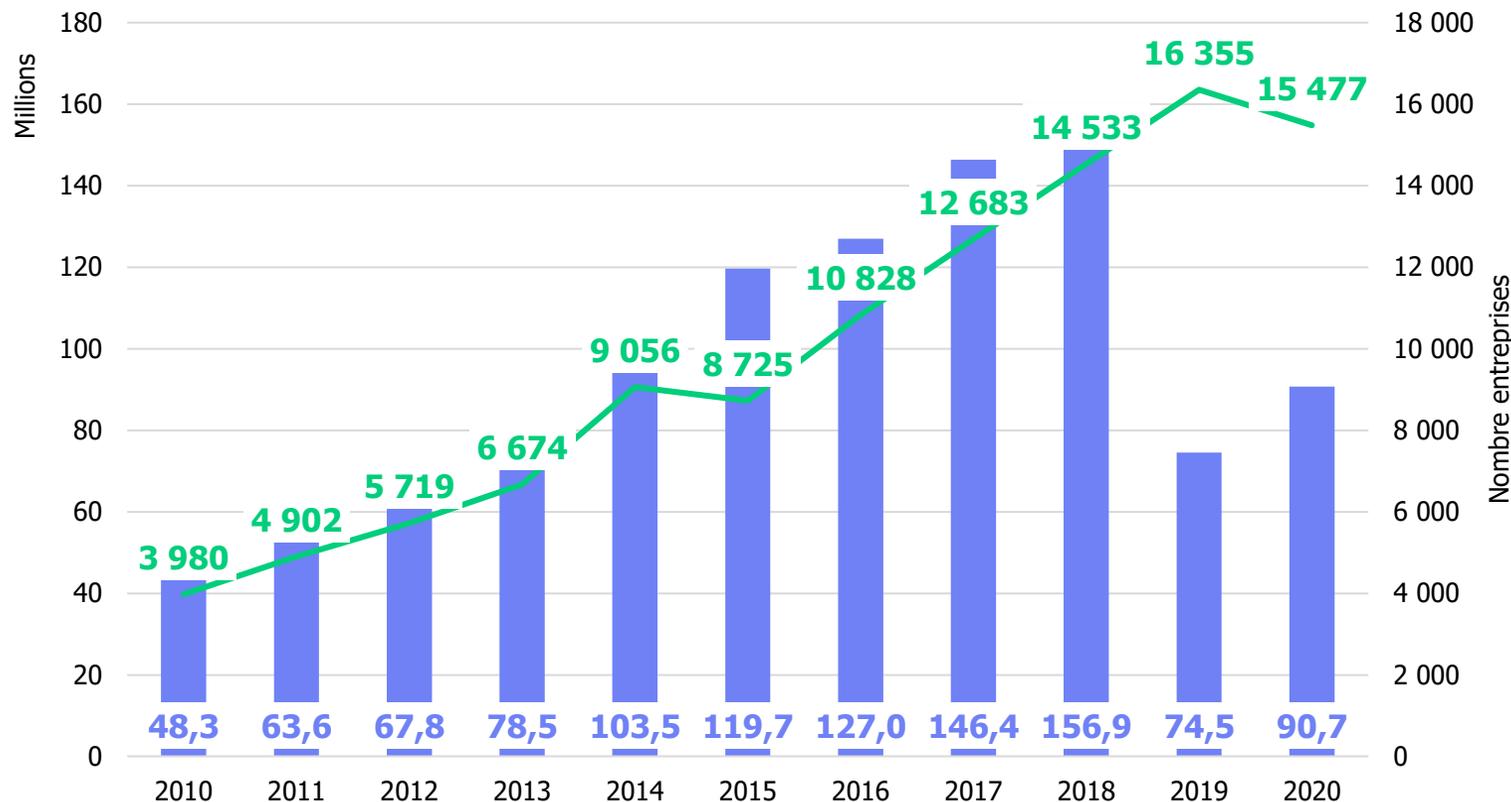
Soit 4,9 % des entreprises mécènes en France

90,7 M€ de dons déclarés
(vs 74,5 M€ en 2019)

Représentent 4 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 17 820 €
(vs 14 706 € en 2019)

3,7 % des entreprises des Hauts-de-France sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Hauts-de-France a été multiplié par 3,9. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 1,9. La chute du montant des dons en 2019 provient d'un nombre limité d'entreprises du Nord-Pas-de-Calais.

➤ Concernant la forte baisse de la RI mécénat en Nord Pas de Calais entre 2018 et 2019, une entreprise ayant déclaré une réduction d'impôt mécénat très importante en 2018, n'en a pas déclaré sur 2019. Cette entreprise est toujours localisée dans le Nord Pas de Calais.



Île-de-France

En 2020

19 340 entreprises mécènes
(vs 18 307 en 2019)

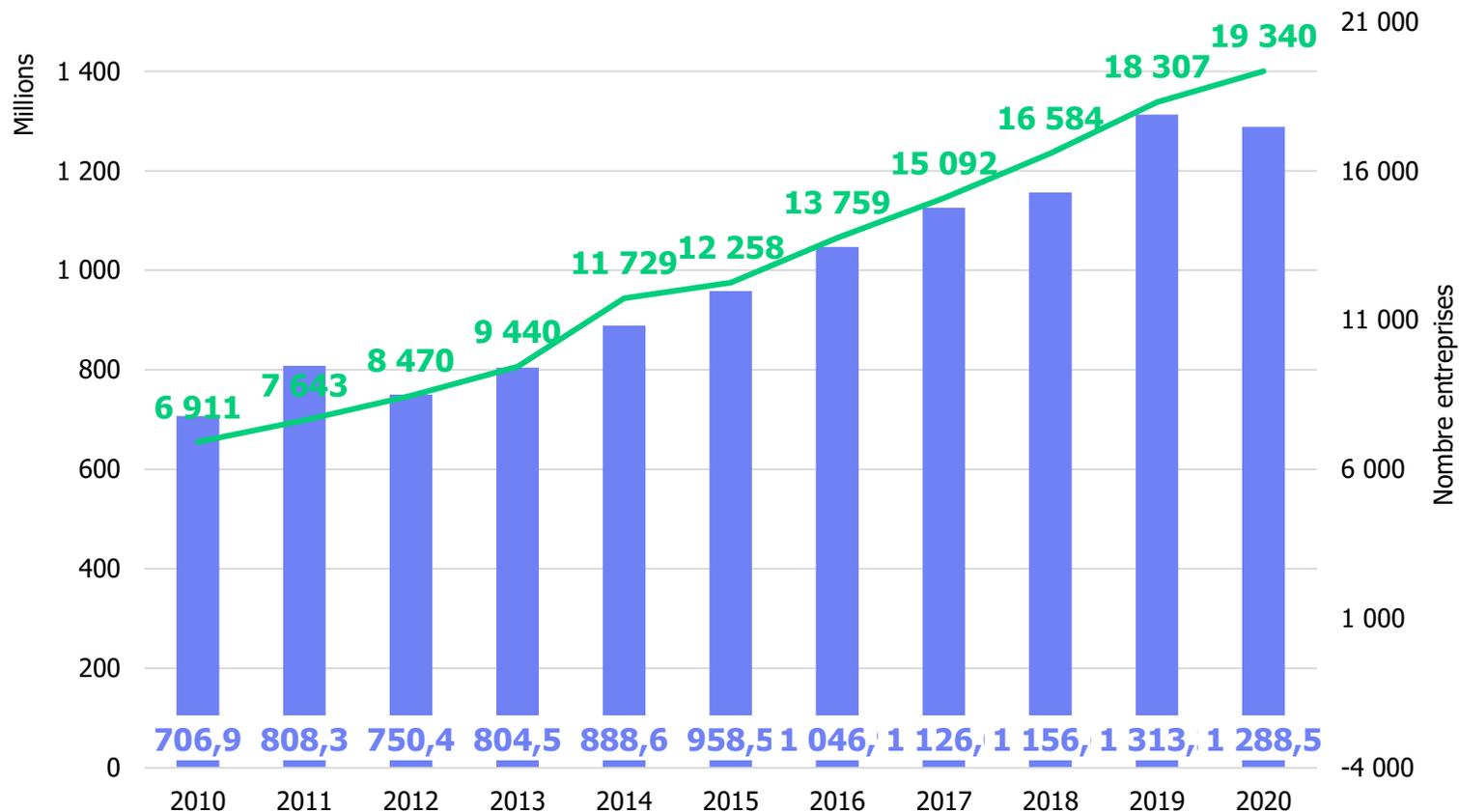
Soit 18,5 % des entreprises mécènes en France

1,289 Md € de dons déclarés
(vs 1,313 Md € en 2019)

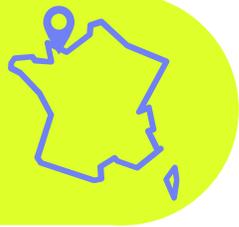
Représentent 56,7 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 66 622 €
(vs 71 736 € en 2019)

3,5 % des entreprises en Ile-de-France sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Ile-de-France a été multiplié par 3,2. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 1,8.



Normandie

En 2020

3 950 entreprises mécènes
(vs 4 155 en 2019)

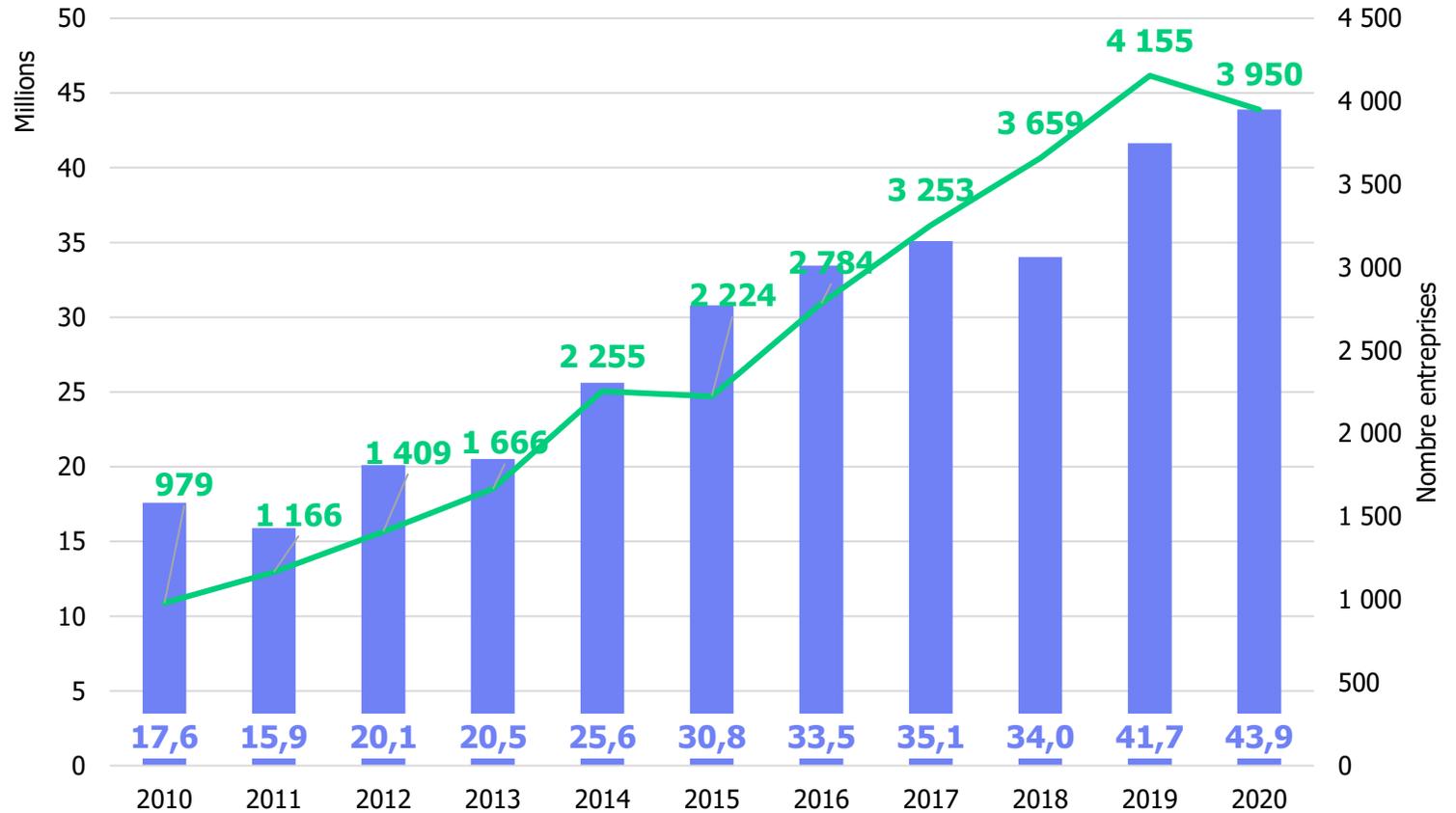
Soit 3,8 % des entreprises mécènes en France

43,9 M € de dons déclarés
(vs 41,7 M € en 2019)

Représentent 1,9 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 11 114 €
(vs 10 026 € en 2019)

4,8 % des entreprises de Normandie sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons de Normandie a été multiplié par 4. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 2,5.



Nouvelle Aquitaine

En 2020

11 229 entreprises mécènes
(vs 12 118 en 2019)

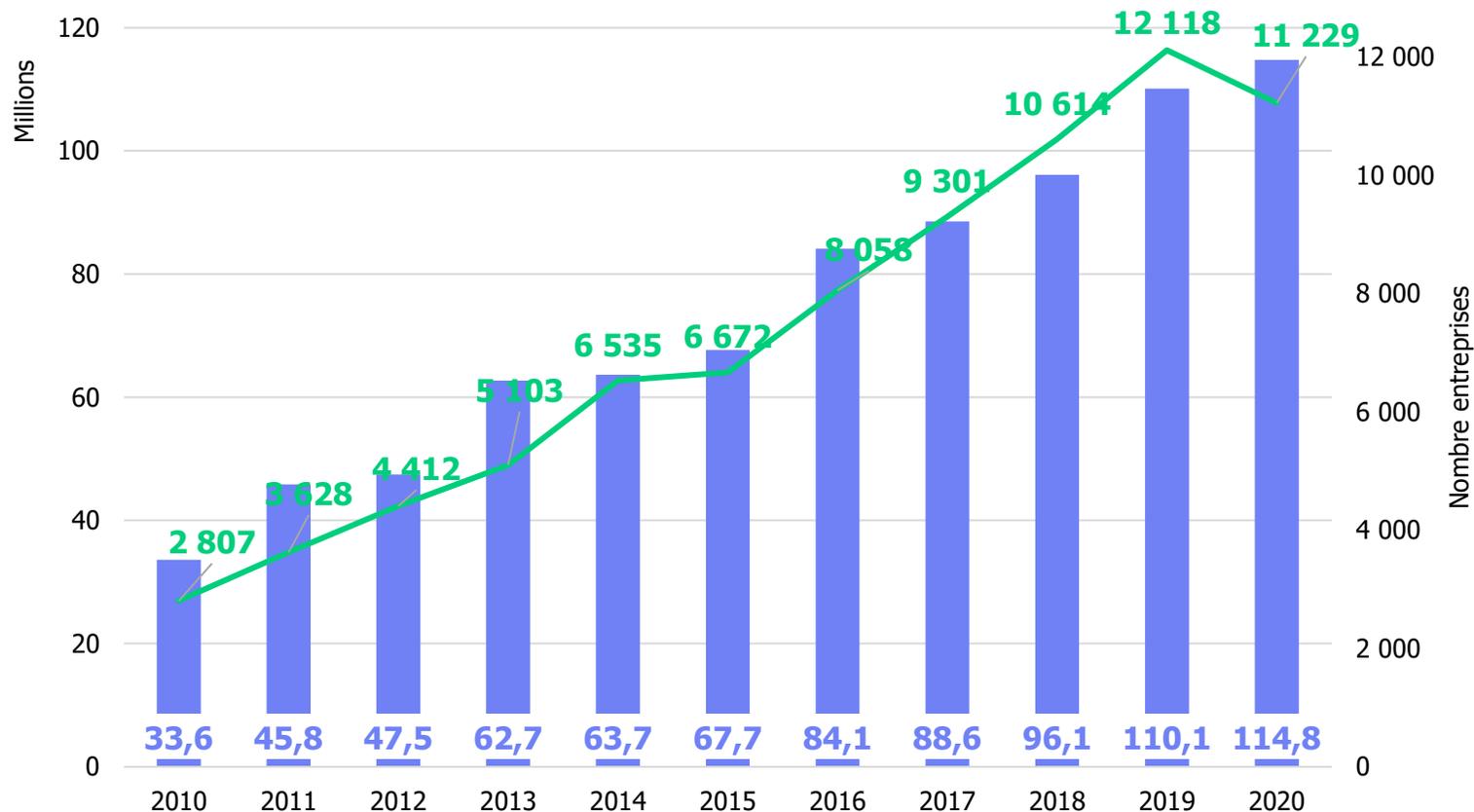
Soit 10,7 % des entreprises mécènes en France

114,8 M € de dons déclarés
(vs 110,1 M € en 2019)

Représentent 5,1 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 10 220 €
(vs 9 088 € en 2019)

5,6 % des entreprises de Nouvelle Aquitaine sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Nouvelle Aquitaine a été multiplié par 4. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,4.



Occitanie

En 2020

8 660 entreprises mécènes
(vs 9 170 en 2019)

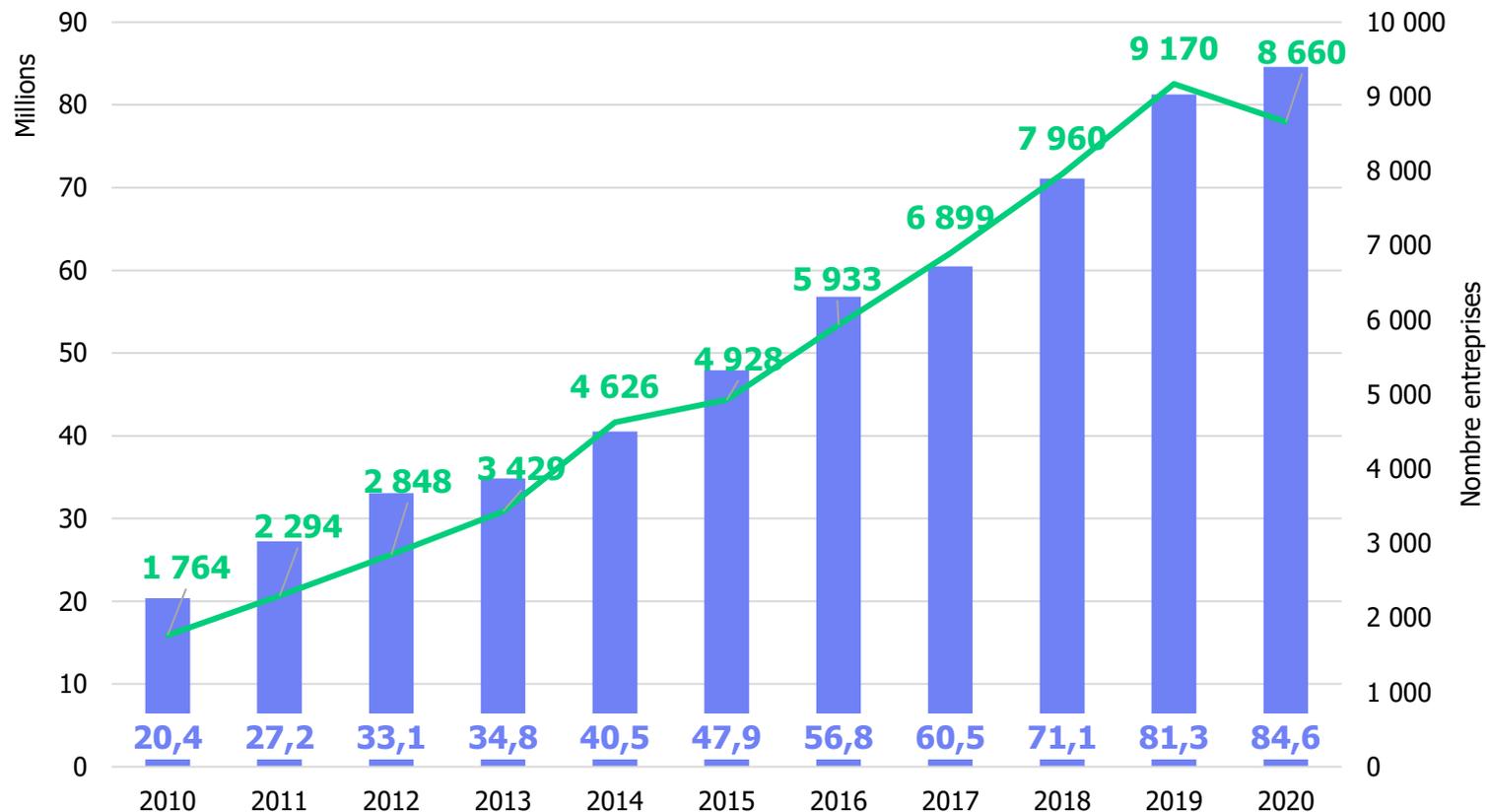
Soit 8,3 % des entreprises mécènes en France

84,6 M € de dons déclarés
(vs 81,3 M € en 2019)

Représentent 3,7 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 9 769 €
(vs 8 861 € en 2019)

4,2 % des entreprises en Occitanie sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Occitanie a été multiplié par 4,9. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,2.



Pays-de-la-loire

En 2020

10 530 entreprises mécènes
(vs 11 157 en 2019)

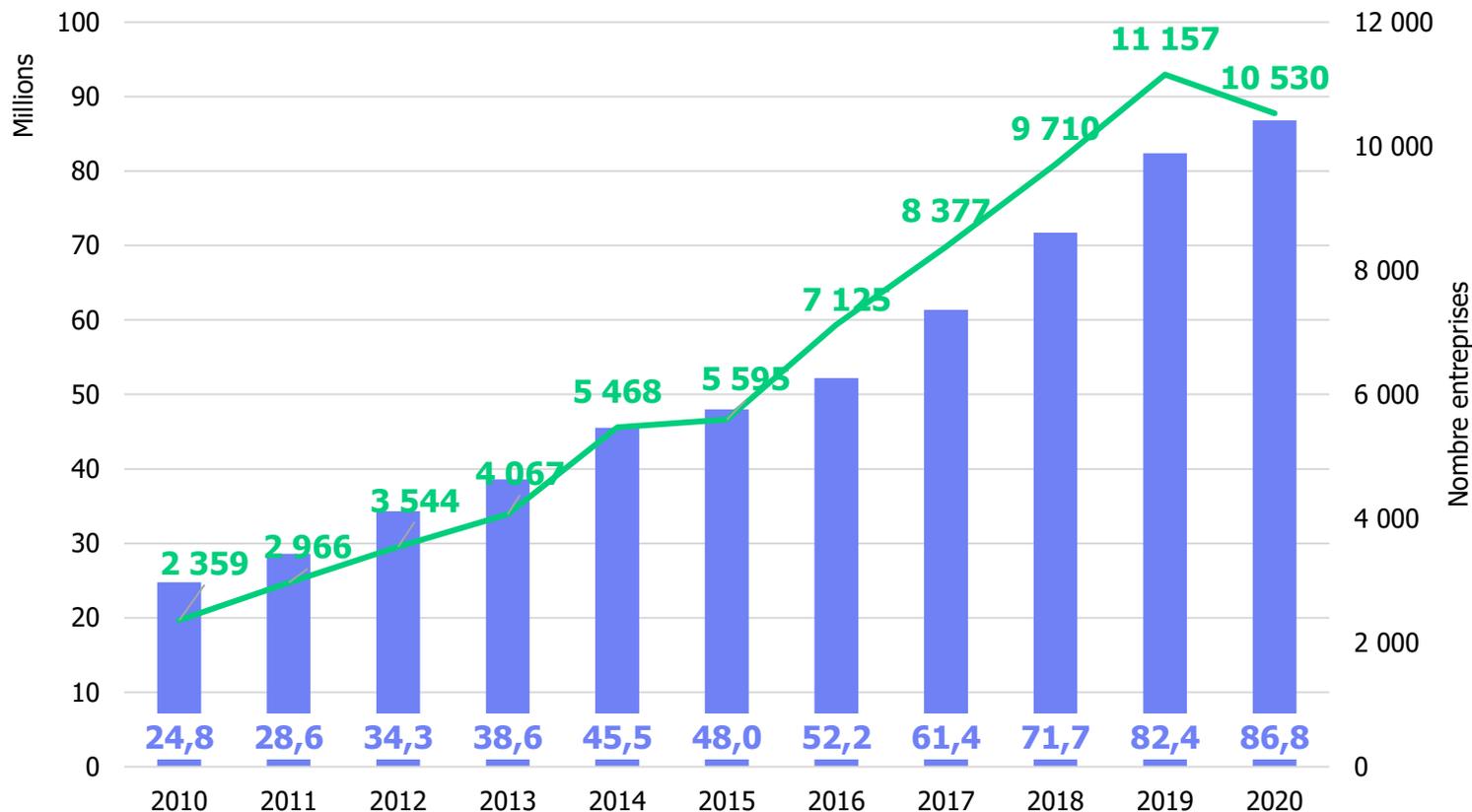
Soit 10,1 % des entreprises mécènes en France

86,8 M € de dons déclarés
(vs 82,4 M € en 2019)

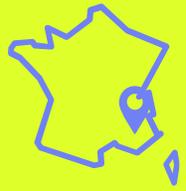
Représentent 3,8 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 8 243 €
(vs 7 386 € en 2019)

8,9 % des entreprises des Pays-de-la-Loire sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons des Pays-de-la-Loire a été multiplié par 4,4. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 3,5.



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

En 2020

5 969 entreprises mécènes
(vs 5 939 en 2019)

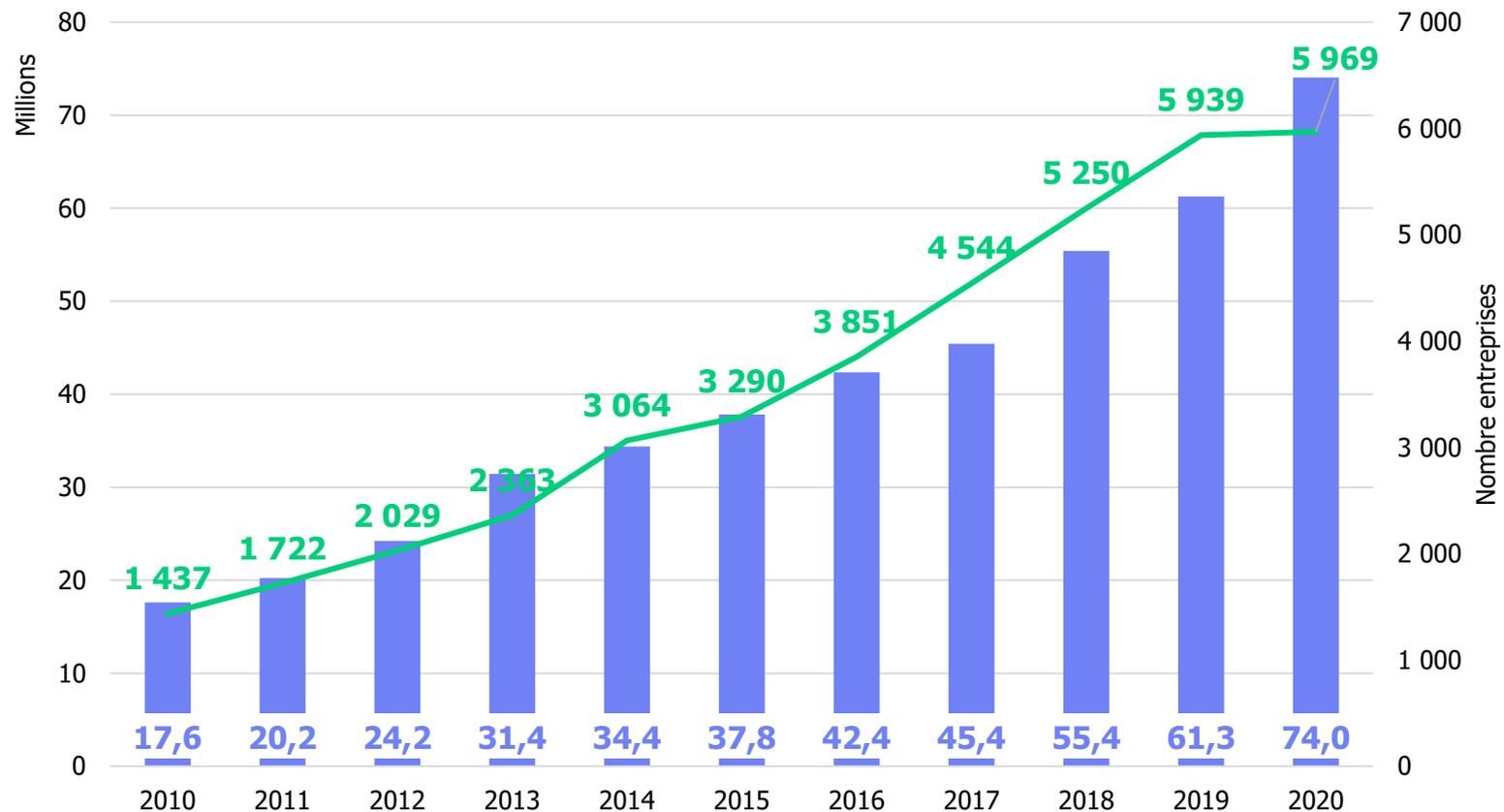
Soit 5,7 % des entreprises mécènes en France

74 M € de dons déclarés
(vs 61,3 M € en 2019)

Représentent 3,3 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 12 406 €
(vs 10 319 € en 2019)

2,7 % des entreprises en Paca sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2020, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Paca a été multiplié par 4,1. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 4,4.



Départements d'Outre-Mer

En 2020

1 068 entreprises mécènes
(vs 1 111 en 2019)

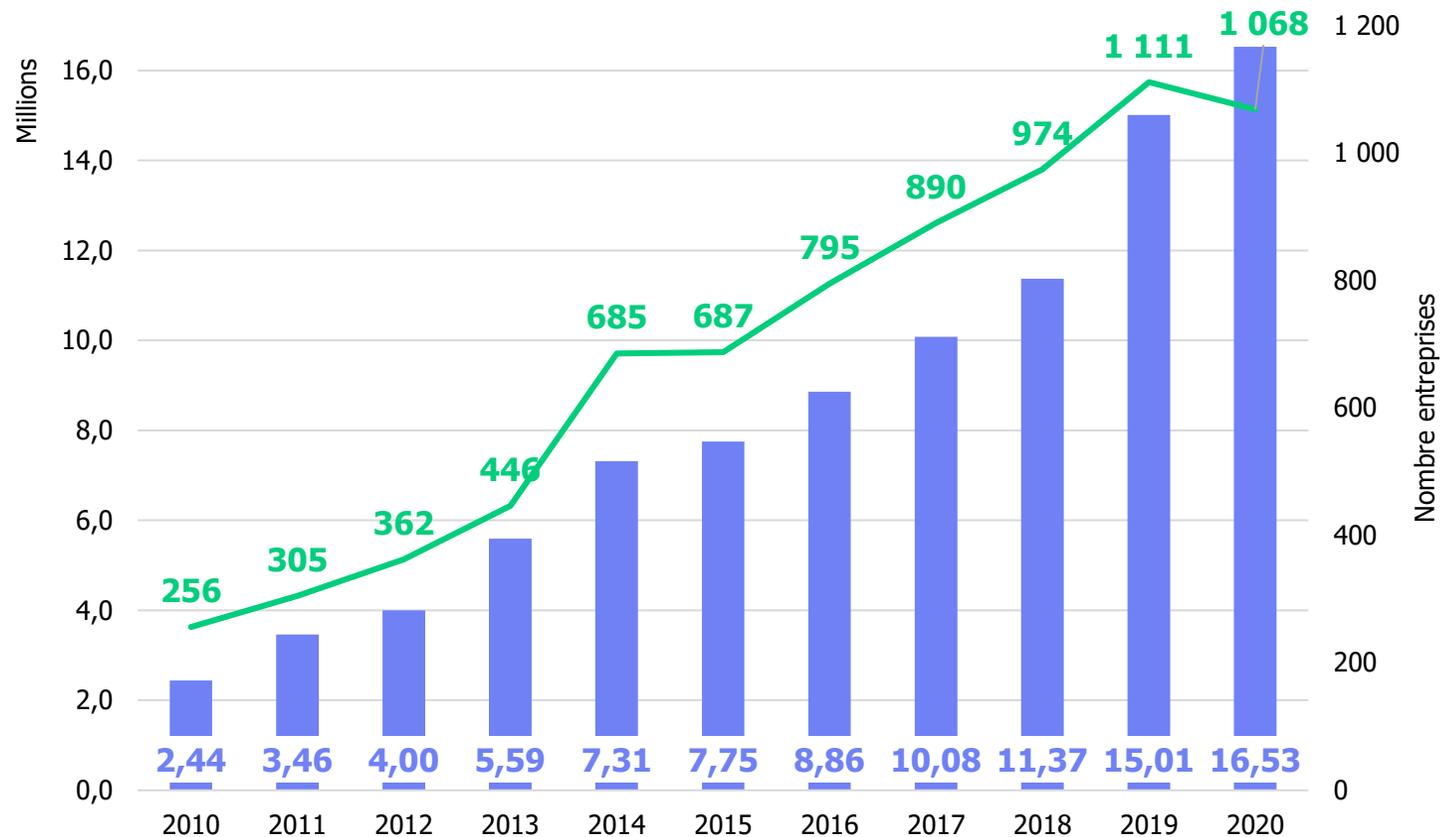
Soit 1 % des entreprises mécènes en France

16,5 M € de dons déclarés
(vs 15 M € en 2019)

Représentent 0,7 % du total des dons déclarés par les entreprises mécènes en France

Don moyen : 15 477 €
(vs 13 511 € en 2019)

2,3 % des entreprises des départements d'Outre-Mer sont mécènes (4,6 en France).



Entre 2010 et 2018, le nombre d'entreprises ayant déclaré des dons en Auvergne a été multiplié par 4,2. Quant au montant des dons déclarés, il a été multiplié par 6,8.

Contact presse

Yann Queinnec Délégué Général d'Admical
yqueinnec@admical.org
07 57 49 59 77

Marion Bruneel Responsable de la Communication et du Marketing
mbruneel@admical.org
01 42 55 95 20